# Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1680/05.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

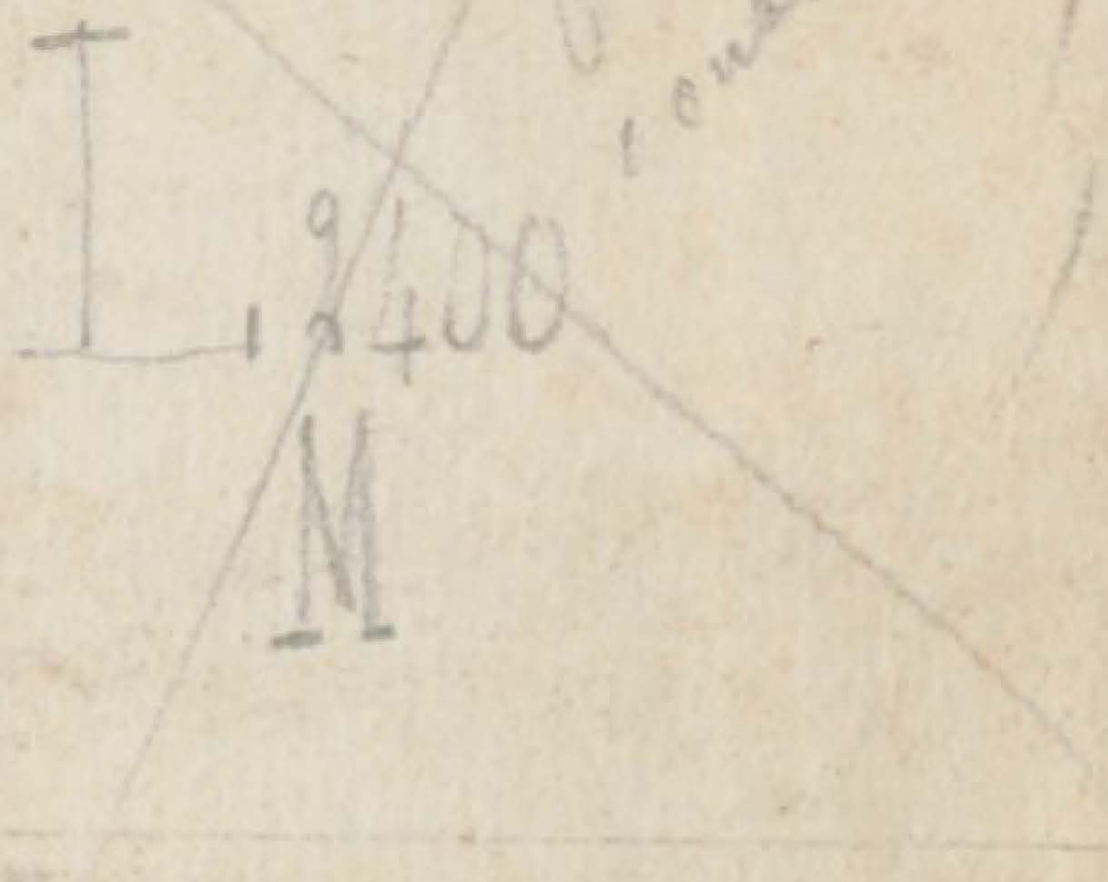
**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
**utilisationcommerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# Uu

(48)




1787

# MERCVRE
# GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

# LE DAVPHIN.

*MAY 1680.*



A PARIS
*AV PALAIS.*

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, auſſi-bien que l'Extraordinaire, Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Juſtice.

Chez C. BLAGNART, Ruë S. Jacques, à l'entrée de la Ruë du Plâtre,
Et en ſa Boutique Court-Neuve du Palais,
AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

M. D. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

# TABLE DES MATIERES contenuës dans ce Volume.


*Avantpropos,* 1
*Sonnet sur les Eaux de Versailles,* 10
*Autre Sonnet,* 12
*Présens du Grand-Maistre de Malte au Roy, avec une Description de cette Isle,* 14
*Histoire,* 35
*Mariage de M. le Marquis du Terrail,* 69
*Lettre en Prose & en Vers,* 74
*Régal donné par le Roy à Versailles,* 81
*Feste de S. Quentin,* 97
*Monseigneur apprend à chanter,* 102
*Troisiéme Voyage fait en Baviere par M. Desloges, second Fils de M. Berthelot,* 104
*Bapteſme du Fils de M. le Baron de Beauvais,* 105
*Mercuriales faites apres Pasques à*

# TABLE.


*l'ouverture du Parlement,* 107
*Retour de M. Roullié de son Intendance de Provence,* 108
*Course de Bague,* 110
*Reveuë,* 115
*Voyage de Madame la Dauphine à Paris,* 117
*Cerémonies de l'Enterrement de M. le Duc de Hanover,* 122
*Le Sot éclaircy,* 146
*Mariage de M. Girardin de Vauvré,* 153
*Fautes survenuës dans les deux Volumes precedens,* 156
*Le Financier, Histoire,* 163
*Fille d'Honneur de Madame reçeuë pour occuper la premiere Place qui doit vaquer,* 204
*Depart de M. le Comte d'Estrées, avec les noms de tous les Officiers qui sont sur ses Vaisseaux,* 206
*Bout-de-l'an de feuë Madame de Longueville,* 213
*Regiment Royal donné à M. le Marquis de Créquy, & celuy de la Fere*

# TABLE.


*à M. le Comte de la Fayete,* 233
*Mort de M. l'Archevesque de Bordeaux,* 243
*Vers de Madame la Viguiere d'Alby,* 246
*Mariage de M. le Marquis de Livron,* 248
*Desseins de Chiffres & de Cachets, qui contiennent tous les Noms & Surnoms entrelassez par alphabet,* 253
*Harangue,* 255
*Reception de M. de Vertron dans l'Académie Royale d'Arles,* 262
*Mort de M. de la Terriere-Charreton,* 271
*Mort & Abjuration de M. Petit, de la Religion Pretenduë Reformée,* 272
*Autre Abjuration de M. Ranchin,* 275
*Divertissemens de Bourbon,* 276
*Vers presentez à une Dame sous le nom de son Cuisinier,* 279
*Faute survenuë dans la Relation du Mariage de Monseigneur le Dau-*

# TABLE.


*phin,* 281
*Abbaye de S. Hilaire de la Celle, donnée à M. l'Abbé Gallardon,* 282
*Le Pere & l'Amant genereux, Hiſtoire,* 283
*Régal donné par Monſieur dans ſa Maiſon de S. Cloud,* 295
*Galanteries du Roy d'Eſpagne,* 312
*Mariage de M. le Marquis de la Pompliniere,* 313
*Explication en Vers de la premiere Enigme du Mois paſſé,* 316
*Noms de ceux qui en ont trouvé le Mot,* 217
*Explication de la ſeconde Enigme,* 320
*Noms de ceux qui en ont trouvé le Mot,* 320
*Noms de ceux qui ont expliqué les deux,* 321
*Explication de l'Enigme en figure,* 321
*Enigme,* 321
*Autre Enigme,* 321
*Divertiſſemens de Fontainebleau,* 330
*Mort de Madame la Comteſſe de Luſſan;* 331

# TABLE.

*Mort de M. Briçonnet,* 238
*Mort de M. Renaudot,* 341
*Abjuration de Mademoiſelle de R.* 342
*Voyages de M. de Louvoys & de Segnelay,* 344
*Modes nouvelles,* 346

Fin de la Table.

## *Avis pour placer les Figures.*

L'Air qui commence par *Printemps ne reviens plus*, doit regarder la page 35.

Le Plan de la Table octogone doit regarder la page 85.

La Tenture de deüil doit regarder la page 226.

La Table longue doit regarder la page 304.

L'Air qui commence par *Voulez-vous gouster*, doit regarder la page 346

# MERCVRE GALANT

*MAY 1680.*

IL y a longtemps, Madame, que les grandes Actions du Roy vous ont convaincuë, qu'il ne fait rien que d'extraordinaire & de surprenant; mais je ne sçay si vous avez assez

refléchy fur ce qu'il y a de
particulier dans chacune de
ſes Actions. Les autres ma-
tieres, quoy qu'exagerées,
s'épuiſent incontinent, &
il n'en faut parler qu'une
fois pour n'en ſçavoir plus
que dire. Il n'en eſt pas de
meſme des continuels ſujets
d'admiration que nous four-
nit la vie de LOÜIS LE
GRAND. Ce ſont des mi-
racles ſi étendus, qu'il n'y a
point d'yeux aſſez penétrans pour découvrir d'une
ſeule veuë, tout ce qu'ils
ſemblent avoir de ſurnatu-

rel. Ils ont meſme entr'eux un je-ne-ſçay quel enchaînement qui eſt encor un nouveau miracle, & qui fait qu'on peut parler ſouvent de la meſme choſe ſans rien repéter. Il eſt ſans doute d'un Roy tres-puiſſant, d'avoir ſoûtenu une longue Guerre contre un nombre preſque infiny d'Ennemis, ſans que la Victoire l'ait jamais abandonné. Il faut pour cela joindre la prudence à la valeur, & donner de ſi bons ordres par tout, qu'en meſme temps que

quelque entrepriſe s'eſt for-
mée, rien n'ait manqué de
ce qui eſtoit capable de la
faire réüſſir. La Paix s'eſt
faite. Qui n'auroit pas crû
qu'elle euſt eſté neceſſaire
pour rétablir les Finances
que de grandes Armées à
entretenir avoient dû laiſſer
un peu en déſordre? Cepen-
dant elles ont eſté toûjours
bien ménagées, qu'au ſortir
de ces exceſſives dépenſes,
Sa Majeſté s'eſt veuë en état
d'en faire encor de nouvel-
les pour la ſeûreté de la Fran-
ce, par le grand nombre

de Places qu'on y forti-
fie, & pour ſa gloire, par les
Bâtimens que l'on conti-
nuë, les Ouvriers ayant re-
commencé à Marly avec les
beaux jours. Avoüez, Ma-
dame, qu'il n'eſt point de
Souverain, quoy que né ma-
gnifique & libéral, que les
Fonds à faire pour des Ou-
vrages de cette importance,
ceux des Fortifications allant
au dela de tout ce qu'on s'en
peut imaginer, n'euſſent mis
dans l'impuiſſance de con-
ſerver ces deux grandes qua-
litez. Jettez les yeux ſur le

Roy. Non ſeulement il fait toûjours éclater une magnificence digne de luy dans les moindres occaſions qui en demandent ; mais apres avoir dédaigné pluſieurs millions que luy pouvoient produire toutes les Charges de la Maiſon de Madame la Dauphine que nous venons de luy voir donner, il ajoûte à cette liberalité toute Roya-le, un genre étonnant de profuſion dont l'uſage n'a jamais eſté connu. Vous en conviendrez, quand je vous le diray qu'il n'a pas ſuffy à ce

grand Prince de donner une fois plusieurs de ces Charges. Le plaisir de faire sentir les effets de sa bonté à tous ceux en qui il a reconnu du mérite, luy en a fait faire de nouveaux présens, & ces mesmes Charges données plusieurs fois, ont servy de récompense à plusieurs Personnes; c'est à dire, que Sa Majesté les a rachetées en argent comptant de ceux-mesmes qu'Elle en venoit de gratifier, pour les redonner à d'autres qu'Elle a jugez également dignes de ses

bienfaits. Voyez, Madame, ſi je n'ay pas lieu d'appeller profuſion étonnante, une liberalité qu'aucun autre Prince n'avoit jamais pratiquée, & ſi toute la Terre ne doit pas tomber d'accord qu'il n'y a que le Roy ſeul capable de faire des choſes qui ne tomberoient pas meſme dans l'imagination de ceux qui ont le plus de panchant à faire du bien. Auſſi ne doit-on pas s'étonner que tout le monde s'empreſſe à loüer ce grand Monarque, & que les Perſonnes qui ont

le moins de commerce avec les Muſes, cherchent quelquefois à parler leur Langue, pour publier ſes merveilles. C'eſt ce qu'a fait Mr l'Abbé Cotherel. Malgré ſes continuelles applications à tirer d'erreur les Prétendus Reformez, il n'a pû voir les raretez de Verſailles, ſans donner des marques de ſon admiration par ce Sonnet.

# IO MERCVRE AVROY.

## SUR VERSAILLES.

*GRand Roy, dont la valeur, la force, & la prudence,*
*Charment également nos eſprits & nos yeux,*
*C'eſt dans ce beau ſejour où l'Art victorieux*
*Découvre avec éclat voſtre magnificence.*

*Ces Eaux qu'on voit par tout couler en abondance,*
*Et qu'un ſecret effort éleve juſqu'aux Cieux,*
*Comme au divin Moïſe, en ces ſuperbes Lieux,*

*Au premier des Héros rendent obeïſ-*
*ſance.*

SS

*Ce Chef d'œuvre pompeux que pro-*
*duit voſtre Main,*
*Semble vous approcher du Pouvoir*
*ſouverain*
*Qui tira du neant le Ciel, la Terre*
*& l'Onde;*

SS

*Lors qu'étalant icy tant de charmes*
*divers,*
*Du Lieu le plus ingrat qui fut dans*
*l'Univers,*
*Vous faites aujourd'huy la merveille*
*du Monde.*

J'ajoûte un Sonnet d'une autre nature. Il eſt d'une Demoiſelle de qualité de

Grenoble, qui n'ayant pas encor dix-ſept ans, ne brille pas moins par ſon eſprit que par ſa beauté. Elle parle juſte, écrit nettement, & fait des Vers comme vous allez voir.

## SONNET.

*JE me laſſe à la fin de mon indi-*
*férence,*
*Je ne reſſens jamais ny plaiſirs ny*
*douleurs,*
*Je parois inſenſible aux plus grandes*
*douceurs.*
*Dois-je donc m'en défaire, ou prendre*
*patience?*

SS

*Sans faire dans le Monde aucune*
*diférence,*
*Pour les plus beaux Objets je n'ay*
*que des froideurs.*
*Ie vois avec mépris renouveler les*
*Fleurs,*
*Et je ne donne à rien la moindre*
*préférence.*

SS

*Dans l'amour, m'a-t-on dit, on ne*
*vit pas ainſy.*
*Tout y plaiſt, tout y rit, meſme juſ-*
*qu'au ſoucy;*
*Le plaiſir, le chagrin, tout y paroiſt*
*ſenſible.*

SS

*Quoy qu'il en ſoit pourtant, s'il s'op-*
*poſe à l'honneur,*

*Si la gloire avec luy ſe trouve incompatible,*
*Il ne ſçaura jamais le chemin de mon cœur.*

Monſieur le Grand-Maître de Malte a envoyé des Faucons au Roy. Mr le Chevalier de Fleurigny-Vauviliers, qui a eu la commiſſion de les apporter en France, a eu auſſi l'avantage de les préſenter de ſa part à Sa Majeſté. Il n'a employé qu'un mois en ſon voyage de Malte à Paris. C'eſt l'avoir fait aſſez promptement, à cauſe du grand trajet de Mer, &

des diférens périls qu'il y a toûjours à essuyer. Si-tost qu'il fut arrivé, il alla à Saint Germain avec Mr l'Ambassadeur de Malte. Ces Oyseaux se trouverent tous en fort bon état. Le Roy les reçeut en présence de la Reyne, de Monseigneur, de Madame la Dauphine, de Monsieur & de Madame, qui les admirerent. Ce qu'il dit d'obligeant à ce Chevalier sur les soins qu'il avoit pris pour les luy faire conduire, fit assez voir combien il estoit satisfait de ce Pré-

ſent. Il l'aſſura qu'il en remerciëroit Mr le Grand-Maître, & luy donna en ſon particulier beaucoup de marques d'eſtime. Je ne ſçay, Madame, ſi vous connoiſſez Mr le Chevalier de Fleurigny. C'eſt un Homme fort conſideré dans ſon Ordre, & qui a extrémement de l'acquis. Je ne vous dis rien de ſa naiſſance. Il eſt difficile que vous l'ignoriez. Sa Maiſon, qui eſt une des plus anciennes du Royaume, n'eſt pas ſeulement illuſtre par elle-meſme, mais

encor par les belles & grandes Alliances qu'elle a toûjours faites, telles que sont celles des Maisons de Trie, Pisseleu, Harpicour, du Moulin, L'hospital, Choisy, Roulhault, de Gamache, Rouvroy, S. Simon, Sarbruche, de Volvire, Lénoncourt, de Broye, Viliers-S. Paul, Boulinvilliers, D'ailly, de Nesle, & plusieurs autres. Elle est établie depuis fort longtemps dans le Païs Sénonois avec une estime générale, & il s'y trouve des Cardinaux, Patriarches, Arche-

vesques, Grands-Maîtres de Rhodes, Admiraux de France, Chanceliers de France, Maréchaux de France, Châbellans, & enfin tout ce qu'il y a de plus hautes Dignitez. Le Chevalier qui me fournit le sujet de cet Article, a encor deux Freres qui sont aussi Chevaliers de Malte, & une Sœur Dame Comtesse de Remiremont. Jamais Homme n'eut une plus parfaite connoissance des Matémathiques, ny ne fut plus éclairé sur tout ce qui regarde les Fortifications. C'est luy qui

ordonne de toutes celles qu'on éleve dans l'Iſle de Malte depuis dix ans. Il en a dreſſé un Plan de ſa main qui eſt admirable. Le Roy en ayant eſté averty par Mr l'Ambaſſadeur de Malte le jour meſme qu'on luy préſenta les Oyſeaux, voulut voir ce Plan, & donna ordre qu'il fut apporté à Saint Germain. On le plaça dans le Cabinet de Sa Majeſté, où Elle paſſa apres ſon dîné, accompagnée de Monſeigneur, de Monſieur, de Meſſieurs les Princes de

20 MERCVRE

Conty & de la Roche-sur-Yon, de Mrs les Maréchaux de Villeroy[1], de Bellefond[2], & de Lorge[3], de quelques Capitaines des Gardes du Corps, & d'autres Seigneurs de la Cour. Le Roy loüa fort ce Chevalier de l'application qu'il avoit à de si grands & de si utiles Travaux, & fut tres-content des éclairciſſemens qu'il luy donna sur l'ordre du Plan. Il luy dit avec cette honnesteté qui est ordinaire à ce grand Monarque, qu'il vouloit qu'on le laissast dans son

(1) De Meuf-ville.
(2) Gigaut.
(3) de Dur-fort.

Cabinet, pour le voir plus d'une fois. Il faut vous en faire la deſcription.

L'Iſle de Malte eſtant le Rampart de la Chreſtienté, défendu par le plus noble Sang de l'Europe, il ſemble que la Nature ſe ſoit particulierement attachée à en rendre la ſituation avantageuſe. Il y a deux Bouches pour entrer dans les Ports de cette Place. L'une eſt celle du grand Port, & l'autre s'appelle du Marché Mouchet. Celle du grand Port a ſes pointes qui le bor-

nent du costé du Ponant, où est situé le Fort S. Elme. Ce Fort garde aussi la Bouche du Port du Marché Mouchet. Sur l'autre pointe du grand Port, du costé de Chiroc, nom d'un des Vents dont on se sert pour la Mer en ce Païs-là, est le Fort Ricaloly. Au devant du Fort S. Elme, on voit la Ville Valeste, ainsi appellée du nom d'un Grand-Maître qui la fit bâtir. C'est le lieu où est le Palais de Son Eminence Mr le Grãd-Maître de Malte, & où les Chevaliers font tous

leur demeure. Au devant de cette Ville, il y a encor une enceinte de Fortifications, qui eſt un Ouvrage à corne couronnée. C'eſt une Place tres-forte. Du coſté de Chiroc de la Ville Valeſte, ſont deux autres Villes, & un Chaſteau conſidérable pour ſa ſituation & pour ſon antiquité. Le Chaſteau s'appelle S. Ange. Il a au devant de luy, du coſté de Chiroc, une Ville qu'on nóme le Bourg. C'eſt le lieu ſeul que les Chevaliers trouverent, lors qu'ils s'allerent établir à Malte en

1530. L'autre Ville, qui eſt fortifiée à l'antique, s'appelle l'Iſle de la Sangle. C'étoit le nom du Grand-Maître, par les ſoins de qui elle fut bâtie. Entre ces deux Places eſt un grand Port tres-beau, où la Religion met ſes Galeres, & au devant, l'on a fait une enceinte de Fortifications qui compoſe neuf Baſtions & deux demy-Baſtions, pour donner lieu de retirer le monde de la Campagne, ſi les Ennemis faiſoient quelque attaque. On voit dans ce meſme

meſme Plan pluſieurs beaux Travaux que l'on a tracez, & que la Religion eſt réſoluë d'entreprendre, ſi-toſt qu'elle aura finy les autres, c'eſt à dire qu'elle veut fortifier le Mont Coradin, le Mont S. Sauveur, & la petite Iſle du Marché Mouchet. Ce Plan eſt fait dans toute l'exactitude que l'on y peut ſouhaiter. On y découvre juſqu'aux moindres particularitez. M^r le Chevalier de Fleurigny n'a pas ſeulement mis ce Travail dans ſon entiere juſteſſe, il l'a encor em-

belly de pluſieurs ornemens fort agreables. Ce ſeroit luy faire tort que les oublier. Rien ne marque mieux la beauté de ſon génie.

Au bas de ce Plan, à main droite, on voit le Roy veſtu en Guerrier, & couronné de Lauriers. Il eſt ſous un Pavillon environné de Fleurs de Lys d'or. Au deſſous, deux petits Anges tiennent un Drapeau ſur lequel eſt peint un Soleil, avec la Deviſe de Sa Majeſté, *Nec pluribus impar.* Au devant du Roy eſt re-

présenté un Bataillon de Malte, avec son General à la teste, qui vient le reconnoistre comme le Protecteur de ce grand Ordre. Le tout est sur un Char de triomphe que conduit Neptune. Des Chevaux marins le tirent, & il est soûtenu par des Tritons qui ont des Cornets. Il est aisé de juger qu'on a eu dessein par là de faire cónoistre que ce grand Monarque est le Maître de la Mer Meditéranée, & que Neptune se tient glorieux d'estre dépendant de

ſon Empire. Au deſſous du Roy eſt une Lettre de Mr le Chevalier de Fleurigny; ſur la liberté qu'il prend d'ofrir ce Plan à Sa Majeſté. Elle eſt courte, & en termes auſſi reſpectueux que choiſis. A main gauche du meſme Plan, eſt la Religion, triomphant des Turcs. Elle tient de ſa main droite un grand Drapeau rouge, ſur lequel il y a une Croix blanche, & de l'autre, une Epée flamboyante. Une infinité de Turcs ſont à ſes pieds, qui demandent grace. Au

dessous de ce Triomphe, on voit les Porfils de la Ville Cotoner, à qui le Grand-Maistre d'aujourd'huy a donné son nom, & du Fort Riçaloly. Tous les Bastions dont je vous viens de parler, sont dans la premiere de ces deux Places. La mesme Religion est encor sur un Char de triomphe tiré sur les eaux par des Dauphins, & conduit par la Déesse Thétis. Cela représente les glorieux avantages que remporte la Religion de Malte sur les Ennemis de la Foy Chrestienne

30 MERCVRE
qui navigent dás leurs Mers.
Une Troupe de Tritons tenant des Cornets de grosses Coquilles de Mer, soûtient tout cela. Entre ces deux Chars, au milieu du bas de ce Tableau, deux autres Tritons tiennent un Cartouche tout enrichy de feüillages. On y voit trois Echelles différentes. L'une est de Cannes Maltoises, l'autre de Toises, & la derniere de Pas Geométriques. Au dessus du Pavillon du Roy, il y a aussi un tres-beau Cartouche, soûtenu par une infi-

nité de Figures, dans lequel
est une Table qui instruit
des Lieux les plus consi dé-
rables du Plan. De l'autre
costé à gauche, au dessus de
la Religion triomphante, est
un troisiéme Cartouche soû-
tenu encor par quantité de
Figures. On y lit une His-
toire Chronologique de tout
ce que la Religion a fait de
Fortifications depuis qu'elle
est dans l'Isle de Malte. Au
dessus de tout, dans le haut
du Plan, paroist une Guir-
lande de feüilles de Lau-
rier, qui tient toute la lon-

gueur du Tableau. Elle eſt ſoûtenuë de pluſieurs Figures tres-belles, & qui ont toutes des poſtures diférentes. On voit au milieu les Armes de France, entourées des Coliers des Ordres du S. Eſprit & de S. Michel. Deux Anges veſtus en Lévites, & tenant chacun une Baniere de France, en ſont les Supoſts. Le tout eſt placé ſous un grand Pavillon d'azur fleurdeliſé d'or, doublé d'hermine; le comble rayonné d'or, & couronné de la Couronne Impériale Fran-

çoiſe. La Baniere ou Ori-
flâme du Royaume eſt atta-
chée à ce Pavillon, avec ces
mots, *Montjoye S. Denys*,
qui eſt le Cry de nos Roys,
& leur Deviſe, *Lilia non la-*
*borant neque nent.* Vous ſça-
vez que cette Deviſe leur
vient de l'Eloge que l'Ecri-
ture a donné aux Lys. Aux
extrémitez de la Guirlande
qui termine à droit & à gau-
che du Tableau, il y a plu-
ſieurs Figures enſemble qui
ſoûtiennent un Cartouche,
où les Armes de Navarre ſe
voyent. Vous pouvez juger

combien cet Ouvrage eſt embelly par ces ornemens. Il a eſté mis dans un riche & magnifique Cadre d'Ebene, long de cinq pieds, & haut de trois & demy.

Voila, Madame, ce qu'on voit encor préſentement dans le Cabinet du Roy. Peut-eſtre vous envoyeray-je le tout gravé la premiere fois. Du moins on m'en promet le Deſſein. Cependant vous agréerez ces Paroles miſes depuis peu en Air. M^r Laurancin les a notées.

# AIR NOUVEAU.

*PRintemps, ne reviens plus ; je*
*ſoufre trop de peine*
*Quand je voy les Prez renaiſſans..*
*Ils me font ſouvenir qu'en ce mal-*
*heureux temps*
*J'eus le cruel refus du cœur de Cé-*
*limene..*
*Mais helas! ſi par ton retour*
*L'Ingrate devenoit ſenſible à mon*
*amour,*
*Printemps, viens dés ce jour..*

Les Amans qui ont le plus de traverſes ne ſont pas toûjours les plus malheureux. L'épreuve des peines fait la ſenſibilité des plaiſirs,

& on ne les trouve jamais plus doux qu'apres avoir surmonté de grands obſtacles. Vous le connoiſtrez par l'Avanture qui ſuit.

Un Gentilhomme, jeune, bien fait, & d'une des plus anciennes Maiſons de Poitou, partit de Loudun lieu de ſa naiſſance, pour aller à une des Iſles que nos Voyageurs découvrent vers les Coſtes du Ponant. Il n'y eſtoit pas ſeulement attiré par la réputation qu'elle a d'égaler en galanterie & en politeſſe les meilleures Villes

de France. Le mariage de ſon Aîné, qui épouſoit une des plus belles & des plus conſidérables Perſonnes de toute l'Iſle, l'engageoit à ce Voyage. Il le fit accompagné d'une jeune Sœur qui ne craignoit pas aſſez la Mer pour ſe priver du plaiſir d'eſtre témoin de la ſatisfaction de ſon Frere. Ils s'embarquerent avec un équipage digne de l'occaſion qui les appelloit, & trouverent dans la reception qui leur fut faite tout ce qu'ils pouvoient ſouhaiter de l'honneſteté des

Inſulaires. Le Mariage dont
la cerémonie ſe fit quelques
jours apres, fut ſuivy de plu-
ſieurs Feſtes. Les Parens de
la Mariée en dónerent tour
à tour; & comme toute la
Nobleſſe de l'Iſle s'y ren-
contra, les nouveaux venus
furent ſi agreablement ré-
galez, qu'ils n'eurent pas
lieu de ſe repentir de leur
Voyage. La Sœur avoit du
mérite, & l'agrément de ſon
humeur joint à ſa beauté,
luy attira bientoſt des Ado-
rateurs. Il y avoit tous les
jours grande Cour chez elle;

& ſoit pour luy faire honneur à cauſe du nom d'Etrangere, ſoit pour la commodité de l'Apartement qu'elle occupoit, la Societé des Belles ne s'aſſembloit point ailleurs. Il n'y eut aucun divertiſſement qu'on ne luy donnaſt. Les Soûpirans furent aſſidus, & plus on la vit, plus on ſe plût à la voir. Les vœux qu'on luy adreſſoit auroient fait quelques Jalouſes, ſi elle n'euſt eu un Frere dont les autres Belles cherchoient à ſe faire aimer. Il avoit l'eſprit ſi inſinuant,

40 MERCVRE
& des manieres ſi enga-
geantes, qu'il eſtoit dange-
reux de l'écouter, quand on
vouloit s'arreſter pour luy
aux ſeuls ſentimens d'eſti-
me. L'honneſteté qui luy
eſtoit naturelle, luy fit d'a-
bord conter des douceurs
ſans aucun choix, plus par
l'uſage du monde, que dans
le deſſein de s'engager. Cha-
cune y eut part ſelon les oc-
caſions; mais ſi ſes civilitez
demeurerent genérales, ſes
complaiſances commence-
rent inſenſiblement à ſe fi-
xer, & il trouva un mérite ſi

peu cõmun dans une jeune Perſonne, devenuë intime Amie de ſa Sœur, qu'il n'eut plus d'yeux que pour elle. La Belle pouvoit juſtement prétendre aux devoirs du Cavalier. Sa beauté, quoy que d'un fort grand éclat, eſtoit le moindre de ſes avantages. La délicateſſe de ſon eſprit la ſurpaſſoit de beaucoup, & elle avoit d'ailleurs un air de douceur ſi attirant, que les moins ſenſibles en eſtoient touchez. Le Cavalier qui n'eſtoit pas de fort méchant gouſt, luy donna bientoſt la

preférence, & on ne fut pas longtemps ſans le remarquer. Il luy rendoit tous les ſoins poſſibles, & quand cet empreſſement n'euſt point découvert ſa paſſion, ſes regards continuellement attachez ſur elle, auroient trahy ſon ſecret. Vous jugez bien qu'il ſe déclara, & que la Belle ayant du diſcernement, reçeut comme elle devoit les proteſtations qu'il luy fit. Si le triomphe qu'elle remporta ſur ſes Rivales leur donna quelque chagrin, elles trouverent à s'en

consoler par quantité de Parties galantes dont le Cavalier les mit. Il cherchoit à plaire, & cachoit ce qu'il faisoit d'obligeant pour cette aimable Personne, sous les apparences d'un divertissement general. Apres avoir procuré diférens plaisirs sur Terre à toutes les Belles qui voyoient sa Sœur, il les voulut régaler sur Mer. Le jour ayant esté pris pour la promenade, il fit équiper six petits Bateaux. Ce fut par tout une propreté digne d'un Amant. Un Satin verd

couvroit celuy de ces ſix Bateaux où la Compagnie entra. On y voyoit une eſpece de Dais dans le milieu, & il eſtoit tiré par un autre à douze Rames, dont des Branches de Laurier faiſoient l'ornement. Les Rameurs eſtoient habillez de verd & de blanc, couleurs de la Belle. Des deux coſtez il y avoit deux autres Bateaux à une égale diſtance. Quatre Trompetes, veſtus des meſmes couleurs, eſtoient dans chacun, & ſe répondoient les uns aux au-

tres. Le cinquiéme portoit une Collation magnifique; & le dernier se trouva chargé de Feux d'artifice que l'on fit joüer sur l'eau avec une adresse dont on fut surpris. La Feste fit bruit, & fut une si forte déclaration pour le Cavalier, que se tenant seûr du cœur de la Belle, il crût ne devoir plus diférer à la demander en mariage. Il alla trouver son Pere. C'estoit un Homme des premiers de l'Isle, & qui en plusieurs occasions luy avoit marqué beaucoup d'estime,

mais il aimoit ſa Fille plus que toutes choſes, & comme elle eſtoit ſa ſeule Heritiere, il ſe mit en teſte que c'eſtoit la perdre que la marier à un Etranger. Cette crainte luy fit deſaprouver le party. Le Cavalier luy plaiſoit, & ſes belles qualitez luy eſtoient aſſez connuës, pour luy faire ſouhaiter de le voir ſon Gendre; mais il ne pût croire qu'il s'attacheroit aupres de luy, & quelques aſſurances qu'il luy en donnaſt, ſa défiance l'emporta ſur ſes ſermens, & il

ne luy permit d'eſpérer que parce qu'il ne luy défendit pas entierement de continuer ſes premiers ſoins. Rien ne plaiſt tant à l'Amour que de réſiſter aux difficultez. Cette verité parut dans la paſſion du Cavalier. Moins il trouva le Pere traitable, plus il s'attacha à ſervir la Belle. C'eſtoit toûjours beaucoup de douceur pour luy de pouvoir la voir, quoy que moins ſouvent & avec plus de reſerve. Il eſtoit aimé, & cette aſſurance adouciſſant ſon

malheur, il attendit du fe-
cours du temps ce qu'il mé-
ritoit par ſa tendreſſe. Elle
éclatoit tous les jours par
mille obligeantes marques,
& enfin il trouva l'occaſion
de la faire voir dans tout ſon
excés. Un Gentilhomme de
ſes Amis l'avoit prié de ve-
nir courre le Cerf à la grand'
Terre. Il y alla, & prit un
Bateau pour l'y paſſer. Ce
jour ſembloit deſtiné pour
le divertiſſement. La Belle
propoſa celuy de la Peſche
à la Sœur du Cavalier. Elle
ne l'avoit point encor eu de-
puis

puis qu'elle estoit dans l'Isle. Le temps se montroit fort beau, & elles ne pouvoient que recevoir du plaisir de cette Partie. Elles s'embarquerent dans un Bateau de Pescheur avec une Dame également Amie de toutes les deux, sans vouloir soufrir aucune autre compagnie que celle des Matelots. La nuit arriva, & on ne vit revenir ny la Belle ny le Cavalier. Les Intéressez commencerent à s'inquiéter, mais le Pere de la Belle plus que tous les autres. Ces Par-

ties de Peſche & de Chaſſe luy furent ſuſpectes. Il les prit pour le prétexte d'un rendez-vous, & s'imaginant que l'obſtacle qu'il apportoit à l'amour du Cavalier luy auroit fait prendre le deſſein d'enlever ſa Fille, il ne douta point qu'elle ne fuſt d'intelligence avec luy, & qu'elle ne l'euſt quité pour le ſuivre. La Dame qui l'avoit accompagné eſtoit tellement de ſa confidence, qu'il la regarda comme un Témoin qu'elle avoit voulu avoir de ſon Mariage. Ainſi

il crût les voir déja en Poitou, & par conſéquent n'avoir plus de Fille. Sa douleur fut grande, & comme on apprit ſa peine, ſes Amis ſe rendirent chez luy le lendemain pour le conſoler. Le mérite de l'Amant faiſoit paroiſtre l'enlevemẽt moins fâcheux, mais enfin c'eſtoit toújours un enlevement; & apres s'eſtre fait heureux en dépit de luy, on eſtoit en droit de ne luy tenir aucune parole ſur l'établiſſement ſouhaité. Chacun raiſonnoit ſur cette affaire, &

les avis eſtant partagez, il n'avoit encor rien déter-
miné, quand on luy vint dire que le Cavalier eſtoit de retour. Il demanda auſſi-toſt s'il luy ramenoit ſa Fille, & ayant appris que non, il crût d'abord qu'apres l'avoir miſe en ſureté, il venoit luy-meſme traiter d'accommo-dement; mais il changea de penſée, le voyant entrer un moment apres. L'ardeur de la Chaſſe l'avoit obligé de paſſer la nuit à la grand' Terre. Il en revenoit, & ce qu'il avoit ſçeu en arri-

vant de ſa Maiſtreſſe per-
duë, l'avoit ſi fort ſaiſy de
douleur, que jamais Hom-
me n'en parut ſi penétré. Il
ſe fit dire cent fois avec qui,
& ſous la conduite de quels
Matelots elle s'eſtoit embar-
quée; & craignant qu'un
coup de vent n'euſt renverſé
le Bateau, il eſtoit deſeſperé,
comme s'il euſt eu la certi-
tude de cet accident. Il ne
demeura pas long-temps
dans cette crainte. Vn Vaiſ-
ſeau Anglois, qui vint moüil-
ler l'ancre devant l'Iſle, rap-
porta qu'un Biſcaïn luy avoit

donné la chaſſe pendant plus d'une heure, & qu'il n'avoit renoncé à le pourſuivre que pour ſe rendre maître d'un Peſcheur qu'il luy avoit veu emmener. Le Cavalier frapé mortellement de cette nouvelle, ne fit que changer de ſujet de deſeſpoir. Il ne douta point que ce Peſcheur pris, ne fuſt le Bateau où eſtoient les Dames, & le nom de Pyrates luy faiſant horreur, il ne ſe donna aucun repos qu'on ne l'euſt mis en état de courir au ſecours de ſa Maî-

treſſe. Il alla trouver le Gou-
verneur, & appuyé des plus
conſidérables de l'Iſle, il
parla ſi fortement, qu'on
luy accorda le Commande-
ment d'une Barque, avec
quarante à cinquante Hom-
mes deſſus, pour aller à la
recherche des Belles. Trois
autres, qui avoient peut-
eſtre quelques intéreſts par-
ticuliers, ſous prétexte de
réprimer l'inſolence des Biſ-
caïns qui oſoient venir pren-
dre leurs Vaiſſeaux juſque
dans leur Rade, obtinrent
des Commiſſions pour faire

encor équiper trois Barques d'une force égale à cette premiere. On euſt dit, à voir le remuëment des Habitans, qu'il s'agiſſoit de quelque grande Expédition de guerre. On les fit tous paſſer en reveuë, & de chaque Compagnie on prit un nombre égal d'Hommes, & des mieux diſpoſez à ſoûtenir un Combat naval. Tout ſe trouva preſt en moins de trois heures. Les quatre Barques ſe mirent en Mer, & chacun partit fort réſolu de donner des marques de ſon

courage. Le Cavalier déploya tout ſon talent de bien dire pour animer ceux qu'il commandoit ; & ſoit qu'il cherchaſt la gloire de délivrer ſa Maîtreſſe ſans en avoir obligation qu'à ſa valeur, ſoit qu'il jugeaſt qu'allant tous enſemble, ils ſeroient plutoſt découverts du Biſcaïn qui prendroit la fuite, il ſe détacha du reſte de l'Eſcadre, & diſparut en fort peu de temps. Les trois Vaiſſeaux partis avec luy de compagnie, ne voulurent point ſe ſéparer. Ils allerent

où il y avoit apparence que les Pyrates se seroient cachez ; & ayant fait tout le tour de l'Isle sans rencontrer aucun Ennemy, ils rentrerent le lendemain dans le Port. Ils avoient cherché bien loin ce qu'ils trouverent chez eux. Les Belles s'y estoient renduës le soir precédent, & en avoient esté quites pour un peu de peur. Voicy ce qui leur estoit arrivé. La beauté du temps les avoit fait avancer trois grandes lieuës en Mer, & on venoit d'y jetter une seconde

fois les Filets, quand elles apperçeurent un Pescheur qui venoit sur elles à pleines voiles. Elles s'imaginerent d'abord que c'estoit le Cavalier, qui ayant appris leur Partie à son retour, avoit voulu leur servir d'Escorte; mais elles furent fort surprises un quart-d'heure apres, de voir paroistre une grosse Barque qui poursuivoit ce Pescheur, & que leurs Matelots reconnurent pour un Ecumeur de Mer. La frayeur les prit; & si ces Matelots ne se fussent avisez

de bonne heure de couper les cordes de leurs Filets, & de gagner les premieres terres, elles fuſſent infailliblement tombées dans la diſgrace que le Peſcheur ne put éviter. Le péril les obligea de paſſer la nuit, où leur Bateau aborda. Elles y avoient quelques connoiſſances, & la maniere dont on les reçeut les auroit fort conſolées de leur avanture, ſans l'inquiétude où elles jugerent qu'on ſeroit pour elles. La Belle ſur tout ne pouvoit s'empeſcher de

craindre que ſon Amant ne ſe fuſt trouvé dans le Peſcheur qu'elle avoit veu emmener aux Biſcaïns, & ce fut la premiere choſe qu'elle demanda le lendemain, quand on la remit dans l'Iſle avec un Convoy qui luy fit faire le trajet en ſeûreté. Elle apprit avec d'autant plus de joye que le Cavalier s'eſtoit embarqué pour la ſecourir, qu'elle fut aſſurée par là qu'il eſtoit libre. Outre le plaiſir que luy donna cette obligeante marque d'amour, elle en eſpera beaucoup au-

pres de ſon Pere, à qui elle ſe plaignit reſpectueulement d'avoir aſſez mal-jugé de ſa ſoûmiſſion à ſes volontez, pour avoir penſé d'elle ce qu'il avoit crû. Comme elle eſtoit fort aimée dans l'Iſle, tout le monde la congratula ſur le péril échapé, & on attendoit impatiemment le retour des quatre Vaiſſeaux, n'y ayant plus de pourſuite à faire. Trois de ces Vaiſſeaux eſtant revenus, la Belle s'inquiéta fort pour le Cavalier. Elle craignit que rencontrant les Pyrates, qu'il

croyoit maîtres de ſa per-
ſonne, il ne les attaquaſt à
nombre inégal, & que l'en-
vie de luy rendre la liberté
ne le fiſt reſter luy-meſme
Captif. Son Vaiſſeau revint
comme les trois autres, mais
le Cavalier ne s'y trouva
point. On demanda ce qu'il
eſtoit devenu. Ceux de l'E-
quipage dirent que le matin
de ce meſme jour, ayant
rencontré une Barque de
Brétons, il l'avoit fait abor-
der; qu'il s'eſtoit informé
des Biſcaïns; que les Bré-
tons luy avoient marqué

l'endroit où ils s'eſtoient re-
tirez ; qu'il avoit ſçeu d'eux,
qu'en ayant eſté pris depuis
trois jours, ils alloient rache-
ter leur Maître demeuré en-
tre leurs mains, & que s'il
ſongeoit à les attaquer, il
n'y avoit pas d'apparence
qu'il réüſſiſt, parce que leurs
forces eſtoient tres-conſidé-
rables ; qu'il avoit voulu
auſſitoſt les mener contre
eux ; qu'ils luy avoient op-
poſé que dans l'ordre de ſa
Commiſſion, il luy eſtoit
défendu de s'éloigner de la
Coſte, & que n'ayant pû les

obliger à faire aveuglement
ce qu'il souhaitoit, il estoit
entré dans la Barque des
Brétons, afin de courir la
mesme fortune que sa Maî-
tresse. Ce procedé parut ge-
néreux. Chacun admira le
Cavalier, & en le plaignant
de s'estre livré luy-mesme à
ses Ennemis, on le regarda
comme le plus parfait de
tous les Amans. Il n'y eut
pas jusqu'au Pere de la Belle
qui ne demeurast d'accord
que peu de Personnes sça-
voient aussi bien aimer.
C'estoit beaucoup dire, &

on pouvoit tout attendre de luy apres cet aveu. On ſe flata qu'on en ſeroit quite pour ſa rançon, & qu'on en auroit des nouvelles avant qu'il fuſt peu. En effet, l'inquiétude qu'on eut pour luy ne continua que juſques au jour ſuivant. La Barque Bretonne, apres avoir compté aux Biſcaïns la ſomme dont on eſtoit convenu, ramena le Cavalier dans l'Iſle, mais tout mourant & deſeſperé. Il eſtoit veſtu en Matelot. Ce déguiſement luy avoit paru néceſſaire, pour voir

ſans péril ce qui ſe paſſoit parmy les Pyrates, & n'y trouvant point ce qu'il cherchoit, il s'eſtoit perſuadé que ſa Maîtreſſe avoit fait naufrage. Comme cette idée le rempliſſoit, il n'eſtoit poſſedé que de ſa douleur, & on n'avoit pû luy faire quiter ſon habit de Matelot. Vous pouvez vous figurer avec combien de ſurpriſe il ſe vit heureux, quand il croyoit tout perdu pour luy. Il écouta avec défiance les premiers qui luy parlerent, & il eut béſoin de voir ſa

Maîtreſſe pour ne point douter de ſon retour. On la fit venir. Il courut à elle avec un tranſport de joye qui ne ſe peut concevoir. Quoy qu'il euſt l'air admirable en Cavalier, jamais la Belle ne le trouva mieux qu'en Matelot. Son Pere ne le put voir dans cet équipage ſans loüer la force de ſon amour, & ceder en meſme temps aux prieres qu'on luy fit de tous coſtez, d'y vouloir donner ſon conſentement. Le Mariage fut fait quelques jours apres, & plus

ces dignes Amans avoient dû se croire éloignez de leur bonheur, plus il leur fut doux de joüir du changement arrivé tout-à-coup dans leur fortune.

Je les laisse gouster leur joye à loisir, pour vous apprendre que depuis un mois ou deux Mr le Marquis du Terrail a épousé Mademoiselle de S. Vidal. S'il m'estoit permis de me servir avec vous du stile fleury, je vous dirois que quantité de belles Bergeres du pur sang de celles qui ont rendu le Foreſt

d'Estaing.

fameux, ſe ſont réjoüyes de ce Mariage, dont la cerémonie s'eſt faite à Brioude, parce que Mademoiſelle de S. Vidal eſt née en ce Païs-là, & ſur les bords de Lignon. Elle eſt d'une tres-ancienne Maiſon d'Auvergne, & Fille d'un Pere qui avoit épouſé une Heritiere de la Maiſon d'Apchon, alliée du Maréchal de S. André, & des plus illuſtres Familles de cette Province. Elle a eu deux Sœurs, dont l'une a eſté mariée à Mr le Marquis de la Tourrette, &

d'albon

l'autre à Mr le Marquis de Colombine. Quant à Mr le Marquis du Terrail, c'eſt le Fils aîné de feu Mr le Marquis de Saillant, de la Maiſon d'Eſtain, l'une des plus conſidérables d'Auvergne. Madame ſa Mere eſt de la Maiſon du Chevalier Bayard, & poſſede la Terre du Terrail, qui eſtoit le nom de ſa Famille. Il eſt Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, & a un Frere Capitaine aux Gardes, un autre Comte de Lyon, deux qui ſont Abbez, deux autres Chevaliers

de Malte, & une Sœur ma-
riée à Mr le Marquis de
Montboiſſier. Feu Mr le
Marquis de Saillant eſtoit
Maréchal de Camp, & apres
avoir rendu de grands ſer-
vices au Roy dans pluſieurs
Campagnes, il s'eſtoit retiré
tout chargé de gloire dans
ſa Maiſon de Ravel, où tous
les honneſtes Gens abor-
doient en foule, & y eſtoient
magnifiquement reçeus. Il
eut deux Oncles ſucceſſive-
vement Eveſques de Cler-
mont. Cette Maiſon eſt al-
liée à celle de S. Héran de
Canillat,

Canillat, & à tout ce qu'il y a de Perſonnes de qualité. de Mont-Goiſſier.

Je ne vous dis rien du mérite des deux Mariez. La Lettre qui ſuit vous en fait l'éloge. Il eſt malaiſé d'écrire ny plus délicatement, ny avec plus de juſteſſe que fait celuy dont elle eſt. Vous trouverez ſon nom au bas de la Lettre.

# A Mr LE MARQUIS DU TERRAIL.

*CEtte Province vous a fait un Préſent ſi rare, & ſi digne du Païs d'Aſtrée, en vous donnant Mademoiſelle de S. Vidal, que l'Auvergne, toute feconde & toute riche qu'elle eſt, auroit bien de la peine à le payer. Vous ne pouviez choiſir une plus excellente Perſonne, & elle ne pouvoit trouver un plus honneſte Homme que vous. La fran-*

*chiſe, la generoſité, & la grandeur d'ame dont vous faites profeſſion, méritoient bien d'eſtre recompenſées de tant de beautez & de vertus qui vous ſont tombées en partage. Que de biens vous avez mis enſemble!*

On voit s'unir par là l'exacte probité,
La tendreſſe du cœur, la ſolide bonté,
L'honneur, & les vertus douces & magnanimes;
Vous en avez ſuivy les plus hautes maximes,
Et j'eſtime bien plus des biens ſi précieux,
Que ceux que vous tenez de tant de Demy-Dieux.
Je ſerois peu touché de l'ardeur de vos flâmes,

Si l'amour n'euſt en vous uny deux
belles ames,
Et ſi, dans les beaux nœuds où s'atta-
chent vous cœurs,
Un mérite éclatant n'en faiſoit les
douceurs.

*Vous voyez, Monſieur, que je m'attache tout à vous, que je ne vous parle que de vous-meſme, & que j'évite adroitement ce long détail où j'entrerois, ſi je vous entretenois des triomphes anciens qui rendent vos Familles ſi illuſtres; mais vous n'aimez point une gloire empruntée Vous en voulez une qui ſoi toute de voſtre fonds, & j*

*n'aime pas auſſi à déterrer les Morts. Tant de glorieuſes Campagnes que vous avez faites font aſſez voſtre éloge. Il n'y a point de dangers dans ces dernieres Guerres que vous n'ayez eſſuyez, & vous avez fait honneur aux Emplois qui vous ont eſté donnez par Sa Majeſté. La Paix ne permet plus que vous ſoyez expoſé à ces hazards. Elle vous dérobe l'honneur que vous y cherchiez ; mais conſolez-vous. L'Amour a ſes Mirthes, comme Mars a ſes Lauriers ; & les heureux*

*Amans ſont auſſi glorieux que ces Conquérans qui montoient en triomphe au Capitole.*

Apres avoir couru dans le Champ de la gloire
Choiſiſſez un party plus doux,
Et ſongez qu'il n'eſt point de plus grande victoire
Que tout ce que l'amour vient de faire pour vous.

*L'Amant du monde le plus ambitieux en ſeroit content, & vous eſtes également victorieux & dans la Paix & dans la Guerre. Vous avez tout ce qui peut contribuer à vous rendre heureux; les grands biens, la haute naiſſance, la*

*réputation ; & quand vous manqueriez de tous ces avantages, vous n'avez qu'à penſer à ce que vaut le cœur de Mademoiſelle de S. Vidal. Quoy que vous ſoyez tous deux fort aimables, vous n'auriez jamais eſté aimez aſſez dignement, ſi vous ne vous fuſſiez aimez, & le bonheur dont vous joüiſſez ne ſçauroit vous abandonner que lors que l'amour ſera ſans plaiſirs, & qu'il n'aura plus ces charmes ſecrets dont il ſçait ſi bien enchanter les cœurs.*

Apres cet heureux Hymenée,
Si vous ſuivez voſtre aſcendant,
Vous n'irez point en deſcendant;
Mais fixez voſtre cœur à voſtre deſtinée.
Vivez ſeulement, aimez vous;
Sans avoir d'autres biens, vous les poſſedez tous.

*J'irois bien loin, ſi je conformois ma Lettre à l'étenduë de voſtre paſſion; mais l'Hymen eſt un Dieu d'agreable compagnie, & je crains d'interrompre un entretien qui vaut mieux cent fois que mes Vers. Je croy que vous auriez de la peine à les ſouffrir, ſi vous n'eſtiez perſuadé de*

*la part que je prens à voſtre bonheur, & du zele ardent avec lequel je ſuis,*

Voſtre tres-humble, & tres-obeïſſant ſeviteur,

DE LA GOVTTE.

Je remis le Mois paſſé à vous parler du ſecond Repas que Sa Majeſté donna à Madame la Dauphine dans ſon Chaſteau de Verſailles, parce que je n'en avois pas encor le Deſſein, & que j'avois réſolu de vous l'envoyer gravé, afin de vous mieux repréſenter ce que j'avois à vous dire ſur ce ſu-

jet. Rien ne fut plus magnifique que ce Repas. Je n'explique point ce qu'il eut de ſomptueux. Il eſt aiſé de le deviner, apres qu'on a ſçeu que c'eſtoit le Roy qui le donnoit; mais il n'en ſeroit pas de meſme de la Table, dont l'extraordinaire conſtruction avoit quelque choſe de fort nouveau. Elle eſtoit dans le Sallon de la Ménagerie. Vous ſçavez qu'il eſt tout remply de Tableaux qui ont du raport au Lieu. Les uns vous font voir des Animaux, & les au-

tres ſemblent vous offrir des Fruits & des Fleurs. Ce Sallon eſt octogone. Il a ſept Croiſées dans les ſept Pans, & ſon entrée eſt dans le huitiéme. La Table qu'on avoit dreſſée dans le milieu, eſtoit à ſept Pans, à chacun deſquels répondoit une Croiſée. Une Baluſtrade qui eſt au bord, & qui regne tout autour de la Ménagerie, faiſoit le plus agreable effet du monde pour ceux qui eſtoient à table, puis que chacun avoit une Croiſée devant ſoy, qui don-

noit une entiere liberté à la veuë ; & une autre derriere, qui luy ſervoit à joüir du frais. On avoit laiſſé la Table ouverte vis-à-vis de l'entrée du Sallon. Cette ouverture eſtoit de la largeur d'un des Pans. Ainſi pluſieurs Perſonnes pouvoient entrer de front dans un eſpace demeuré vuide à l'endroit qui auroit fait le milieu de la Table, ſi elle euſt eſté de la maniere ordinaire ; & ces meſmes Perſonnes ſervoient ſans incommoder aucune des Dames qui avoient

l'honneur d'eſtre de ce ſuperbe Repas. Jettez, s'il vous plaiſt, les yeux ſur le Plan de cette Table. Vous y trouverez auſſi celuy du Sallon, & meſme de l'endroit par où l'on y entre. L'imagination la plus vive a ſouvent beſoin d'un pareil ſecours pour mieux comprendre les choſes, & les paroles repréſentent toûjours moins que ce que fait voir un Deſſein gravé.

Le Roy a encor donné d'autres Repas à Verſailles. Je ne vous en parle point,

quoy qu'ils ayent tous eſté
d'une magnificence digne
de la grandeur de ce Prince;
mais je ne puis m'empeſcher
de vous dire en peu de mots
quels ont eſté les plaiſirs
d'une Promenade qu'il a
faite au meſme Lieu. C'eſt
un détail qui vous paroiſtra
galant, puis que les Diver-
tiſſemens y ſuccederent ce
jour-là les uns aux autres, &
qu'il s'en trouvoit toûjours
de nouveaux qui ſurpre-
noient agreablement. La
beauté de pluſieurs endroits
du petit Parc de Verſailles,

leur a fait donner à tous des noms diférens, ſelon les choſes qu'ils repréſentent. Voicy ce qu'on trouva par ordre du Roy, en ſe promenant dans ceux que je vay marquer.

Aux trois Fontaines, les Trompetes à droit, en entrant du coſté du Marais.

Au Marais, la Collation, & les Hautbois dans le Bois derriere la Table, qui eſt éloigné de l'entrée.

Au Theatre, les Violons à droit dans le Bois derriere la Paliſſade.

A la Montagne, les Haut
bois dans le Bois derrier
une des cinq Allées, le plu
pres de la Montagne quon
l'on pût.

A la Salle du Conſeil, le
Trompetes à gauche en en-
trant dans le Bois du coſté
de l'Encelade & de la Re-
nommée.

A l'Encelade, les Violons
& les Hautbois derriere les
Berceaux dans le Bois du
coſté de la Renommée.

A la Renommée, la Mu-
ſique dans le Pavillon à droit
en entrant, & à l'entour du

Pavillon les Hautbois & les Violons.

Sur le Canal, dans un ou deux Bateaux, la Musique, les Hautbois, & les Violons.

A Trianon, les Trompetes sur le haut du Fer à Cheval.

Dans le Sallon de Trianon, le Soupé.

Apres que l'on eut gousté tous ces diférens plaisirs, on retourna à S. Germain, & ce fut une nouvelle Promenade faite au frais, qui termina les divertissemens de cette belle Journée.

Les avantages que toute

la France tire de la Paix, ont
fait rétablir à S. Quentin un
Divertissement public, qui
avoit esté interrompu depuis
quinze ans par les fâcheux
embarras où la guerre ex-
posoit la Picardie. L'origine
de cette Feste est fort an-
cienne. Voicy par où elle
a commencé.

De tout temps, sur la fin
du Carnaval, la plus consi-
rable Jeunesse de S. Quentin
montoit à cheval pour une
Course qui se faisoit à un
demy quart de lieuë de la
Ville. Une Couronne faite
de Satin, avec une legere

Broderie d'or & d'argent, en eſtoit le Prix. Comme les réjoüiſſances dont ce Divertiſſement eſtoit ſuivy, alloient ſouvent à de grands excés, à cauſe de la licence du Carnaval, il y a environ trente ans qu'un Chanoine de l'Egliſe Collégiale, appellé M^r Rozet, cherchant à joindre la pieté au plaiſir, légua en mourant une Couronne d'argent, à la charge que la Courſe qui ſe feroit pour la diſputer, ſeroit fixée au ſecond de May, qui eſt le jour de la Feſte de S. Quentin, Patron de la

Ville, & que celuy des Che-
valiers qui l'auroit gagnée,
iroit la porter le lendemain
au Chanoine Tréſorier, pour
eſtre miſe ſur le Chef du
Saint. Ce Teſtament fut
executé pendant quinze an-
nées; mais les malheurs de
la Frontiere ayant augmen-
té, à cauſe des guerres conti-
nuelles, on négligea une ſi
noble coûtume. Enfin les
bontez du Roy nous ayant
donné la Paix, les plus diſ-
tinguez des jeunes Gens
propoſerent de renouveler
la Feſte. Ce deſſein fut ap-
prouvé du Maire & des

Echevins, & il n'y eut per-
ſonne qui n'y applaudiſt.
Ainſi le ſecond jour de May
approchant, tous ceux qui
en devoient eſtre, ſongerent
à un Equipage galant, &
chercherent les meilleurs &
les plus vîtes Chevaux qu'ils
pûrent trouver dans la Pro-
vince. Ce jour arrivé, ils ſe
rendirent le matin à l'Hôtel
de Ville, fort propres, &
montez ſuperbement. M^r
Leſcot, Conſeiller au Bail-
liage, eſtoit à leur teſte. Là,
ayant reçeu du Maire la
Couronne qui devoit eſtre
le prix de la Courſe, ils la

firent porter devant eux à la
Proceſſion générale à la-
quelle ils aſſiſterent, & la
remirent en ſuite dans la
Maiſon de Ville, où elle de-
meura expoſée juſques à
trois heures apres midy.
Alors les meſmes Cheva-
liers vinrent la reprendre
au ſon des Timbales & des
Trompetes, & l'ayant ainſi
conduite dans l'Egliſe Col-
légiale où ils entendirent
Veſpres, ils la reporterent
de nouveau à l'Hôtel de
Ville. Elle y fut remiſe en-
tre les mains du Maire qui
les attendoit. Le Maire la

préſenta au Capitaine. Le Capitaine la donna au Sergent à Maſſe, choiſy pour la porter dans la Marche, & ils la commencerent auſſi toſt, apres avoir tourné juſques à trois fois autour d'une haute Croix de pierre qui s'éleve en Pyramide à degrez dans le milieu de la Place. La fierté des Chevaux, chargez la plûpart de Houſſes brodées d'or & d'argent, répondoit à l'air noble & à la bonne mine des Chevaliers. Un monde infiny ſe trouva au Lieu marqué pour la Courſe. Si-toſt

qu'ils y furent arrivez, ils se
rangerent tous sur une ligne
à un des bouts de la Car-
riere, qui estoit de trois cens
cinquante pas. C'estoit un
plaisir de les voir presster l'o-
reille au signal qui devoit
les faire partir; mais ç'en
fut un bien plus grand de
les voir, apres ce signal don-
né, voler tous à l'autre bout
avec une rapidité surpre-
nante. Ils coururent trois
fois de la mesme force, les
deux premieres pour des
Couronnes de Laurier, ap-
pellées Couronnes des Da-
mes, & la troisiéme pour

la Couronne d'argent. La premiere fut gagnée par Mr Botté, la seconde par Mr Margerin, & Mr Bellot gagna la derniere. Mrs Rohart, Cousin, de Valois, Muyau, Josselin, Dorigny, & Noy, les disputerent avec beaucoup de vigueur, & furent à peine devancez de cinq ou six pas. Les Courses faites, les Chevaliers reprirent leurs rangs, & rentrerent dans la Ville. Quatorze Violons qui les attendoient aux Portes, se joignirent à leurs Trompettes & à leurs Timbales, & les menerent

comme en triomphe dans toutes les Ruës. Sur les huit heures, ils ſe rendirent à un Feſtin magnifique qu'ils avoient fait préparer. Le lendemain au matin, la Couronne fut portée à l'Egliſe au ſon des Violons & des Trompetes. Celuy qui l'avoit gagnée, la préſenta au Chanoine Tréſorier, qui la mit ſur le Chef de Saint Quentin. L'apreſdînée, les Chevaliers voulant encor divertir les Dames, prirent le deſſein de courir la Bague. A peine ils l'eurent formé, qu'il fut ſçeu par

tout. Chacun voulut avoir part à ce nouveau divertissement, & on se trouva en foule au Lieu destiné à cet Exercice. Tous les Chevaliers coururent avec beaucoup d'adresse & de grace, & Mr Bellot qui avoit esté Roy de la Couronne, emporta encor le Prix. Ils rentrerent en suite dans la Ville avec grande pompe, & remirent leur Capitaine & leur Roy chez eux, comme ils avoient fait le jour precédent. Le soir, apres qu'ils eurent soupé ensemble, ils donnerent le Bal aux Da-

mes. On y ſervit une magnifique Collation toute en Pyramides; & pendant huit jours, ce ne fut, pour ainſi dire, qu'un Feſtin & qu'un Bal continuel.

Quoy que la joye que cauſe la Paix, ait fait ſonger à rétablir cette Feſte, celle qu'on a du Mariage de Monſeigneur y a fort contribué. Ce jeune Prince qui ſe montre toûjours galant pour Madame la Dauphine, étudie tout ce qui eſt de ſon gouſt pour y conformer le ſien; & comme il a remarqué que c'eſtoit luy plaire

que d'aimer le Chant, cette Princeſſe ayant & beaucoup de voix & grande méthode, il a de luy-meſme formé le deſſein d'apprendre à chanter. Il ne l'eut pas ſi-toſt conçeu, qu'il l'exécuta; & ce qui vous paroiſtra incroyable, il entra ſi bien dans ce qu'il y a de diférence de ton d'une Note à l'autre, que dés la ſeconde Leçon il chanta à Livre ouvert un Air aſſez difficile. Jugez, Madame, combien des lumieres ſi étenduës attirent l'admiration de Ma-

dame la Dauphine, qui eſt f
tout eſprit.

Cette Princeſſe s'eſt ac- -
quitée depuis peu d'une e
Diſcretion qu'elle devoit à
une Dame de Baviere, qui i
avoit gagé contr'elle il y a
trois ans, qu'elle auroit un
jour le rang qu'elle tient en
France. Elle luy a envoyé
ſon Portrait en forme de
Boëte, enrichy de Diamans
d'un prix fort conſidérable.
On gagne tant à faire ces
ſortes de pertes, qu'on paye
toûjours avec grand plaiſir.
Madame la Dauphine a en-

voyé en meſme temps à Mr l'Electeur ſon Frere, deux Epagneuls qui ſurpaſſent en petiteſſe & en beauté tous ceux qu'on a veus juſqu'à préſent. Mr Deſloges, ſecond Fils de Mr Berthelot, Tréſorier general de la Maiſon de cette Princeſſe, a eſté chargé de tout. Il eſt retourné pour la troiſiéme fois à Munic. C'eſt une marque qu'on eſt fort content de luy dans cette Cour.

Je vous parlay il y a un an du Mariage de Mr le Baron de Beauvais avec Mademoi-

ſelle Berthelot, Fille de Mr Berthelot de Brunvillé. Cette belle Perſonne eſt accouchée depuis peu d'un Garçon que le Roy & la Reyne ont tenu. Sa Majeſté l'a nommé Loüis. Madame de Beauvais la Mere, qui en qualité de Premiere Femme de Chambre a eu l'honneur de ſervir la feuë Reyne Mere juſques à ſa mort, en remerciant Leurs Majeſtez apres la Cerémonie, demanda une grace au Roy, & le pria de ne la pas refuſer à ſes inſtantes

orieres. Cette grace estoit, qu'ayant tenu le Pere de l'Enfant qu'on venoit de baptiser, il luy plust encor en tenir le Fils & le petit-Fils. Elle suivoit en cela les vœux de toute la France.

Je ne vous répete point ce que je vous ay dit en d'autres occasions des Harangues & Mercuriales qui se font deux fois l'année au Parlement. Comme je vous y expliqué par quelle raison on les fait, il me suffira de vous apprendre aujourd'huy qu'à l'ouverture des

premieres Audiences d'a-
pres Paſques, Mr le Premier
Préſident, & Mr le Procu-
reur General, ont fait deux
tres-beaux Diſcours. Celuy
de Mr le Premier Préſident
eſtoit ſur la Loy, & celuy
de Mr le Procureur General
repréſentoit le Portrait du
Sage. Ces deux Diſcours fu-
rent admirez de tous ceux
qui eurent le plaiſir de les
entendre.

La réputation que s'eſt
acquiſe Mr Roüillié dans les
Emplois que Sa Majeſté luy
a confiez, eſt connuë de tout

e monde, & plusieurs de
mes Lettres vous ont mar-
qué avec combien d'appro-
bation la Provence luy a
veu remplir les fonctions
d'Intendant. Il y a demeuré
endant sept années, & n'est
le retour que depuis fort
eu de temps. Madame de
Bullion, & Mademoiselle
Roüillié ses Filles, estant
llées au devant de luy à
leux lieuës d'icy, il ne les
econnut point, & les prit
our des Amies de Madame
a Femme, avec qui elles
stoient venuës. Plusieurs

Perſonnes de qualité, qui
l'impatience de le voir avoit
fait auſſi aller à ſa rencon
tre, joüirent du plaiſir d
cette erreur. On l'y laiſſ
pendant plus d'une heure
& enfin la Nature commen
çant à s'expliquer, on lu
preſta le ſecours dont ell
eut beſoin, pour ſe faire tou
à fait entendre.

Il ſe fait ſouvent de
Courſes de Bague. La der
niere s'eſt faite à S. Germain
le 2. de ce mois, en préſenc
de Leurs Majeſtez, de Ma
dame la Dauphine & do

Leurs Alteſſes Royales. Monſeigneur courut le premier. Son Habit eſtoit d'une Etofe à petit ouvrage argent, & ſur cette Etofe il y avoit un Point d'Aurillac argent & gris-de-lin, avec une Dentelle d'Aurillac large de deux pouces, pliſſée ſur toutes les tailles, & un petit agrément, argent & gris-de-lin, au milieu de la Dentelle. Ce meſme jour, Madame la Dauphine fit préſent à Monſeigneur d'une Echarpe qui ſe rencontra du meſme ouvrage gris-de-

lin, or & argent. Ce Prince
avoit une Garniture qui e
toit auſſi argent & gris-de-
lin; & comme il avoit or-
donné à tous ceux qui eu-
rent l'honneur de courre
avec luy, de porter cette
couleur, parce que c'eſt celle
qui plaiſt davantage à Ma-
dame la Dauphine, ils en
mirent tous dans leurs Coi-
fures. Ce qu'il y eut de par-
ticulier, c'eſt que la meſme
couleur paroiſſant dans tou-
tes, aucun d'eux pourtant
n'avoit une Coifure ſem-
blable. Quelques-uns por-

toient des Plumes toutes gris-de-lin. D'autres en avoient de gris-de-lin mouchetées de blanc, & d'autres de blanches mouchetées de gris-de-lin. On voyoit aux uns des Bouquets de Plumes à l'ordinaire, & aux autres des Cocardes sur le retroussis de leur Chapeau. Toutes les Dames avoient aussi du Ruban gris-de-lin à leur Coifure. Voicy les noms de tous ceux qui estoient de cette Course. Vous vous souviendrez qu'ils sont mis sans

aucun rang. Meſſieurs les Princes de Conty & de la Roche-ſur-Yon, Mrs les Comtes d'Armagnac(1), de Brione(2) & de Marſan(3), Mr le Grand-Prieur de France, Mr le Prince d'Harcourt(4), Mrs les Ducs de Vendoſme, de Villeroy(5), de Leſdiguie-res(6), de la Trémoüille, de Gramont, & Mr le Marquis de Dangeau(7). Ce dernier avoit ſur toutes les coûtures de ſon Habit une maniere de Galon fait avec des Diamans. Mr le Duc de Vendoſme remporta le Prix.

(1.2.3.4) de Lorraine.
(5) de Neuf-ville.
(6) Bonne-
(7) de Cour-cillon.

C'eſtoit une Table de Diamans de mille Piſtoles, qui luy fut donnée par Sa Majeſté. Vous avez ſouvent entendu parler de l'adreſſe de ce Prince dans des occaſions de cette nature, & vous ſçavez que ce n'eſt pas la premiere fois qu'il y a eu le meſme avantage. La Courſe achevée, toute cette auguſte Compagnie alla faire collation au Val. Elle la fit le lendemain dans le Chaſteau de Maiſons, apres s'eſtre divertie l'apreſdînée dans la Plaine de Nanterre,

où le Regiment des Gardes eſtoit en bataille. On l'avoit diviſé en cinq Bataillons de ſix cens Hommes chacun, rangez ſur la meſme Ligne. Mr de Boquemare & Mr de Rubantel, commandoient les deux premiers; Mr de Congy, le troiſiéme; & Mrs de Creil & de Pommereüil, les deux autres. Il ſeroit fort difficile de voir de plus belles Troupes. Les Soldats qui formoient ces Bataillons, avoient tous des Tours de Plumes dont la plûpart eſtoient verts & blancs. Joi-

gnez à cela l'ajuſtement &
la bonne mine des Officiers.
On fit l'Exercice ; en ſuite
dequoy, le Roy faiſant dé-
filer devant luy, Mr le Ma-
réchal Duc de la Feüillade, d'Aubusson
ſe mit à la teſte du cinquié-
me Bataillon. Trois jours
apres, la Reyne vint en
cette Ville accompagnée de
Madame la Dauphine, qui
n'avoit point encor veu Pa-
ris. Cette Princeſſe y eſtoit
attenduë avec d'autant plus
d'impatience, qu'ayant eſté
choiſie pour Epouſe de Mon-
ſeigneur par le Monarque

du monde le plus éclairé, on ne doutoit point qu'elle n'euſt un mérite extraordinaire. Sa Majeſté alla d'abord entendre la Meſſe à Noſtre-Dame, où Mr l'Archeveſque, à la teſte de ſon Chapitre, la reçeut à la Porte de l'Egliſe. Il luy préſenta la Croix & l'Eau-benîte, & luy fit un Compliment avec la grace & l'éloquence qui ſont ordinaires à ce grand Prélat. Apres la Meſſe, elle alla dîner au Val de Grace, & fit admirer à Madame la Dauphine les

beautez de ce magnifique Monaſtere que la feuë Reyne Mere a fait bâtir. Elles vinrent de là aux Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, où elles rendirent viſite à Sœur Loüiſe de la Miſéricorde, que nous avons veuë Ducheſſe de la Valliere. Ces Princeſſes tinrent Cercle dans ce Convent. Toutes les Religieuſes s'y trouverent, & malgré le détachement entier qu'elles ont du monde, elles ne pouvoient ſe laſſer de voir l'illuſtre Dauphine qui a eſté

la Baume le Blanc.

donnée à la France. Sur le ſoir, la Reyne la mena aux Tuilleries, & au lieu de paſſer par la Ruë S. Jacques, comme elle y avoit paſſé le matin, elle fit prendre par devant le Luxembourg, par la Ruë de Tournon, par la Ruë de l'Arbre-ſec, & tout le long de la Ruë S. Honoré, afin que le Peuple euſt le plaiſir de la voir. La foule qui ſe trouva dans toutes ces Ruës, n'empeſcha pas que les Tuilleries, qui peuvent contenir tant de milliers de Perſonnes, ne fuſſent rem-

plies

plies de tous les coſtez. Ainſi cette Princeſſe ne pouvant ſe promener dans la grande Allée, fut obligée de monter ſur la Terraſſe, afin d'éviter l'accablement. Elle n'avoit point voulu ſoufrir qu'on fiſt éloigner ce nombre infiny de toute ſorte de Gens que le bruit de ſon arrivée avoit attirez; & ſe montrant ſur cette Terraſſe, elle préfera leur ſatisfaction à celle de voir les Apartemens du Palais des Tuilleries, & la ſuperbe Salle desMachines qui eſt toute

peinte & toute dorée, & que
les Etrangers vont admirer
tous les jours. Au ſortir de
là, la Reyne accompagnée
toûjours de cette Princeſſe,
retourna à S. Germain.

Je vous ay marqué dans
ma Lettre du mois de Mars,
qu'on faiſoit de grands pré-
paratifs à Hanover pour la
Pompe des Funérailles du
Duc de ce nom, dont on
avoit raporté le Corps d'Auf-
bourg. Il faut vous en faire
le détail. Le 30. de l'autre
mois, qui eſtoit le jour qu'on
avoit fixé pour cette Pompe,

Monſieur le Prince & Eveſ-
que d'Oſnabrug partit de
Hanover ſur le midy, avec
les Princes ſes Fils, précedé
& ſuivy d'une tres-grande
quantité de Carroſſes, tous
à ſix Chevaux. Une Com-
pagnie de Gens, portant de
larges Pertuiſanes dorées, à
manches couverts de noir,
environnoit ſon Carroſſe,
tiré par ſix Chevaux noirs,
enharnachez, caparaçon-
nez, & houſſez de noir à
Houſſes traînantes. Deux
autres Compagnies mar-
choient devant, l'une de

Gens cuiraſſez depuis les
pieds juſques à la teſte, &
l'autre de Gensdarmes en
Caſaques noires, & de ſes
Gardes du Corps en noir,
montez ſur des Chevaux
blancs, d'une meſme parure,
tous l'Epée nuë à la main.
Ce Prince ſe rendit à Her-
nauſen avec cette Eſcorte.
Hernauſen, Madame, eſt
une Maiſon Ducale qui n'eſt
qu'à un quart d'heure de
Hanover. Le Corps y eſtoit
arrivé le jour precédent avec
un grand Train de Gentils-
hommes & une Compagnie

de Gensdarmes. Il venoit du Chasteau de Calemberg, où il estoit demeuré en dépost dans l'Eglise depuis qu'on l'avoit apporté d'Aufbourg. Je vous ay parlé dans une autre Lettre des honneurs que le Magistrat de cette Ville luy avoit fait rendre quand il en estoit party. Si-tost que Monsieur l'Evesque d'Osnabrug fut à Hernausen, tout ce grand Cortege qui l'avoit suivy, forma divers rangs, & se mit en marche. On s'avança vers la Ville, où à l'entrée,

quantité d'autres Perſonnes qui avoient ordre de ſe trouver au Convoy, attendoient le Corps. On l'avoit mis ſur un Chariot drapé de noir, & tiré par huit Chevaux. Un grand Poëſle de Velours, croiſé de Toile d'argent, couvroit le Cercueil qui eſtoit de vermeil doré. Au deſſus eſtoit un Dais auſſi de Velours, avec le meſme ornement du Poëſle. Lors qu'il fut à la Porte de la Ville, tout le Canon des Ramparts tira, & en meſme temps, les Princes & ceux de leur Suite,

descendirent de Carrosse. Une partie des Gardes du Corps à cheval, précedez par un Timbalier & par six Trompetes sonnant fort lugubrement, prirent les devans, & vinrent se ranger sous les Fenestres du Palais, où Madame la Duchesse d'Osnabrug estoit placée sur une Terrasse pour voir la Cerémonie dont les Dames n'estoient point. La jeune Princesse sa Fille, & Monsieur le Prince de Beures, Parent de la Maison de Brunsvick, estoient avec elle.

de Brunswick.

Ces Gardes rangez firent place à trois cens Enfans vestus de noir, avec de grands Manteaux qui traînoient à terre. Ces Enfans chantoient les Cantiques usitez en de pareilles occasions, & estoient précedez par trois Hommes revestus de mesme, portant trois Croix noires, & par d'autres portant des Bâtons noirs armoiriez. Le Clergé suivoit, avec les Ecoliers, Régens, Docteurs, Ministres, & le Surintendant des Eglises Luthériennes. En suite mar-

choient les Gentilshommes de la Maiſon de Monſieur l'Eveſque d'Oſnabrug, tous deux à deux, les Envoyez des Villes & Etats des Princes de la Maiſon de Brunſvick, au nombre de douze de chaque Etat, & devingt-quatre de celuy de Hanover, & enfin tous les Officiers de la Cour qui n'avoient point de fonction dans cette Cerémonie.

Tout ce monde en longs Manteaux noirs, eſtoit ſuivy de quantité de Chevaux de

main, enharnachez, capara-
çonnez, & à Houſſes trai-
nantes, croiſées de Toile
d'argent, & armoiriées des
diférentes Pieces des Armoi-
ries de la Maiſon de Brunſ-
vick & de Lunebourg. Ces
Chevaux menez par un Gen-
tilhomme de chaque coſté,
eſtoient entremeſlez de Dra-
peaux & Etendarts de meſ-
me façon, c'eſt à dire noirs
& armoiriez des meſmes
Pieces, & portez par des
Gentilshómes à longs Man-
teaux. Il y avoit pluſieurs

Hérauts d'armes revestus de riches Cottes d'armes armoiriées, & distinguant les divers Païs de cette illustre Maison. Tout cela estoit précedé par des Trompetes & par des Timbales, rendant, comme je l'ay déja dit, un son fort lugubre. Les Etendarts des Comtez, & autres Seigneuries, incorporées dans le Païs de Brunsvick & Lunebourg, avec l'ancienne Baniere Royale de Saxe, eurent à peine passé, qu'on vit paroistre deux

Gentilshommes avec leurs Escortes, portant les Armes du feu Duc de Hanover, l'un à cheval ayant des Armes dorées, & l'autre à pied, dont les Armes estoient de fer bruny. Comme cette Marche se faisoit fort lentement, les Peuples que le bruit de ce Spectacle avoit attirez de toutes parts, pouvoient à loisir en observer l'ordre; & si tant de pompe leur donnoit sujet de l'admirer, ce qu'elle avoit de lug[illegible]e leur estoit en mes-

me temps une cauſe de dou-
leur. Mr Podevvis Lieute-
nant General qui cõmande
la Milice, marchoit grave-
ment, portant la Couronne
Ducale, enrichie d'une pro-
digieuſe quantité de Dia-
mans & de Pierres précieu-
ſes. Il eſtoit accompagné
de pluſieurs Officiers Gene-
raux, & précedé par celuy
qui portoit l'Anneau & les
Sceaux de l'Etat.

Le Corps ſuivoit ſur le
Chariot dont j'ay com-
mencé de vous parler. Rien

n'y manquoit de tout ce
qu'un grand Appareil de
deüil peut faire voir de plus
triſte. Il eſtoit traîné par
huit Chevaux, dont les Houſ-
ſes de Velours pendoient
juſqu'à terre. Autant de Gen-
tilshommes menoient ces
Chevaux ; & ce Spectacle
arrachoit des larmes aux
plus inſenſibles. Huit Co-
lonels, ou Lieutenans Colo-
nels des Troupes de l'Etat,
ſoûtenoient le Dais qui a-
voit eſté élevé au deſſus du
Cercueil ; & les quatre coins

du Drap qui couvroit ce meſme Cercueil, eſtoient portez par des Généraux Majors. Six Maréchaux qui donnoient les ordres, & pluſieurs Pages portant des Flambeaux de cire blanche, armoiriez auſſi-bien que les Bâtons des Maréchaux, precédoient ce Chariot. Quantité de Gentilhommes portant auſſi des Flambeaux, marchoient à coſté avec des Trabans, dont les Pertuiſanes eſtoient renverſées. On voyoit en ſuite Mr l'Eveſque d'Oſnabrug, précedé

de Mr de Platen Grand Ma
réchal de la Cour, & de deu
des premiers Officiers de l
Maiſon. Il eſtoit environn
de ſes Trabans, ayant d
larges Pertuiſanes dorées
Deux Gentilshommes de l
Chambre luy portoient l
queuë. Tout proche, mar
choient les jeunes Prince
Maximilien & Charles
Fils, ayant leur Gouverneu
à coſté gauche un peu der
riere, & chacun un Gentil
homme à porter leur queuë
Apres eux eſtoient les Con
ſeillers du Conſeil d'Etat, du

Conseil Aulique de la Régence de Grubenhague, du Consistoire Ecclesiastique, les Assesseurs de la Cour Provinciale, les Secretaires, & autres Officiers de la Chancellerie. Une Compagnie de Gensdarmes à cheval, une autre de Cuirassiers, & le reste de la Compagnie des Gardes du Corps, avec leurs Trompetes & Timbales, fermoient cette magnifique Marche.

On fit le trajet de la Ville jusqu'à l'Eglise Ducale, la Bourgeoisie estant sous les

armes, & les Ruës bordées de Soldats en haye. Les Cuirassiers se rangeoient des deux costez de la Ruë de l'Eglise, à la veuë du Palais Ducal, ce qui faisoit un tres-bel effet. Mr l'Evesque de Titianopolis, Vicaire Apostolique, revestu de ses Habits Pontificaux, avec six Abbez mîtrez, & suivy de son Clergé, qui estoit de quelques Prestres séculiers & de Capucins, vint recevoir le Corps à la Porte de l'Eglise, & le conduisit dans la Chapelle ardente que l'on

avoit préparée, & qui estoit de toute la hauteur de l'Eglise, ornée de Sculptures, de Figures, d'Emblêmes, d'Inscriptions, & d'une infinité de Cierges. Il y eut Musique par de tres-habiles Maistres Italiens ; en suite dequoy, ce Prélat fit ce qui estoit de son ministere.

Le lendemain, il officia pontificalement, assisté de quatre Abbez mîtrez. Un Capucin Allemand prononça l'Oraison Funebre en présence du Prince Régent, de Madame la Du-

cheſſe d'Oſnabrug, & de toute la Cour; & apres luy, un Preſtre monta en Chaire, & fit le recit de ce qu'on appelle *Perſonalia*, qui eſt un Abregé de la vie & des actions les plus mémorables de celuy pour qui ſe fait la Cerémonie. Le Corps fut enfin deſcendu dans la Chapelle qui avoit eſté choiſie par le Défunt pour le lieu de ſa Sepulture, ce qui ſe fit au bruit de l'Artillerie & des Salves. Cela fait, la Compagnie retourna au Château, où Mr de Grotte Pre-

mier Miniſtre d'Etat du feu Duc, fit un excellent Diſcours ſur la perte d'un ſi grand Prince, & ſur l'avenement de Mr l'Eveſque d'Oſnabrug ſon Frere. Ce Prince donna un magnifique Repas aux Principaux de cette Aſſemblée qu'il fit manger à ſa table. Tout le reſte de la Nobleſſe, des Officiers, & des Etrangers, fut traité & défrayé pendant quatre jours. Les préparatifs de cette grande Cerémonie ayant attiré une infinité de Curieux, ils demeurerent

tous d'accord, qu'on n'avoit ri
jamais rien veu de sembla--
ble en ce Païs-là, pour las
pompe, pour l'ordre,& pour
la quantité de Noblesse. Il
ne faut pas s'étonner de ces
grands appresta, Mr l'Eves-
que d'Osnabrug, aujour--
d'huy Duc de Hanover, es-
tant un Prince tres-gené--
reux, & qui ne fait rien qu'a--
vec une magnificence digne
du haut rang qu'il tient. On
lé peut voir par les dépenses
de cette Pompe Funebre,
qui ont esté de plus de cent
mille écus. La considéra--

tion qu'il a euë pour les Officiers du feu Duc ſon Frere, eſt une marque de l'eſtime qu'il fait de ſa mémoire. Ils ont eſté preſque tous retenus à ſon ſervice. Les deux plus conſidérables ſont M^rs de Grotte & de Witzendorf. Il a donné au premier, qui eſt un des plus habiles & des plus intelligens Miniſtres de noſtre temps, la qualité de ſon Miniſtre d'Etat, avec de groſſes Penſions, & le Gouvernement du Duché de Grubenhague. Il a auſſi donné au ſecond, de tres-

ſervé dans ſon ancien Poſte de l'adminiſtration des Finances. Mr le Baron de Platen, ſon Premier Miniſtre, a eſté autrefois envoyé de ſa part en cette Cour, & depuis dans pluſieurs autres. Il a remporté beaucoup de gloire de ces Emplois, où il a toûjours ſervy ſon Maiſtre avec un zele qui répondoit à ſa confiance.

Les Spéculatifs ont fait de grandes reflections ſur une Cloche de Sainte Croix, qui ſe caſſa lors que le feu Duc

Duc sortit de Hanover pour aller en Italie, & qui ayant esté refonduë, s'est cassée une seconde fois quand le Corps a esté à la Porte de la mesme Ville pour y rentrer. Je croy qu'il peut estre utile de raisonner sur certaines choses; mais s'il m'est permis de mesler icy un Conte, pour effacer les tristes idées de mort que cette Relation aura pû vous faire prendre, malheur quelquefois à qui cherche trop à s'éclaircir. Voicy ce qu'en dit un habile Homme.

Brunswick.

# LE SOT ECLAIRCY.

*IL eſt de certaines matieres*
*Dont les plus ignorans ſont les plus*
*ſatisfaits;*
*Le petit Conte que je fais,*
*Vaut mieux que dix preuves*
*entieres.*

*SE*
*Un Mary pour ſçavoir, apres maints*
*embarras,*
*Si ſa Femme, un peu trop d'humeur*
*à vouloir plaire,*
*Ne l'avoit point fait le Confrere*
*De force honneſtes Gens que je ne*
*nomme pas,*
*Enfin apres dix ans d'étude*
*A ſe tirer d'inquiétude,*

*Sans pouvoir cõtenter ſa fole paſſion,*
*S'aviſa d'une invention*
*Qui l'éclaircit d'un point à ſon repos*
*funeſte.*
*Ce Curieux un ſoir entrant dans ſa*
*maiſon,*
*Leve les mains au Ciel, il ſoûpire....*
*& le reſte.*
*Sa Femme veut d'abord en ſçavoir*
*la raiſon.*
*Vous pouvez bien juger qu'elle vint*
*au plus viſte*
*Taſter le poulx de l'Hypocrite.*
Non, ma Femme, *dit le Mary,*
Je n'ay ny fievre, ny migraine;
Plût au Ciel! j'en ſerois plus
promptement guéry,
Que du chagrin qui fait ma
peine.
*Il pleure là-deſſus. Elle veut tout*
*ſçavoir,*

*Elle le flate, elle le prie,*
*Pleure avec luy de compagnie,*
*Et feint le plus grand deſeſpoir.*
Hé bien, vous le ſçaurez, *dit*
*alors le bon Homme.*
Il eſt arrivé ce matin
Un Devin important que par
tout on renomme
Comme le plus ſçavant des ſe-
crets du Deſtin.
Chacun va pour le voir, & l'af-
fluence abonde.
Enfin, mon cœur, pour tran-
cher court,
Voyant que tout le monde y
court,
Je me laiſſe entraîner à la foule
du monde,
Mais helas! nous voyant en grãd
nombre aſſemblez,
Jettant les yeux ſur pres de
mille,

Tremblez, nous a-t-il dit,
tremblez;
Je viens de consulter l'Astre de
voſtre Ville.
On crût qu'il annonçoit la
recolte ſterile
Et de nos Vins & de nos Bleds.
Helas! non, c'eſt bien autre
choſe
Que le Devin nous a prédit.
Il nous a menacez d'une méta-
morphoſe,
Et voicy comme il nous l'a dit.
Ceux dont, par l'influence aux
Marys trop fatale,
Les Femmes ont fait bréche à la
foy conjugale,
Auront... Ah! qu'auront-ils, *luy*
*dit ſa Femme?* Hé bien?
Icy la force m'abandonne,
*Pourſuit-il;* Ces Marys, avant
que minuit ſonne,

Auront, helas, auront une teſte
de Chien.
Eſt il vray? l'étrange prodige!
*Dit-elle, tremblante d'effroy;*
*Mais apres, revenant à ſoy,*
Qu'avez-vous tant qui vous
affige?
Ingrat, doutez-vous de ma
foy?
Non, *répond le Mary*, je ne crains
pas pour moy,
A mes yeux vôtre vertu brille,
Je me vois dans tous mes En-
fans;
Mais ſi cela touchoit quelqu'un
de nos Parens,
Quel deſ-honneur pour la
Famille!,
Que diroient les honneſtes
Gens?

*Le reſte du diſcours ne fait rien à l'affaire.*

*Ils se couchent à l'ordinaire;*
*Si le Mary dormit, l'Histoire n'en*
*dit rien;*
*Mais pour la Femme, on sçait qu'en*
*luy touchant la reste,*
*Son ambulãte main faisoit fréquente*
*enqueste.*
*Le sujet, vous le voyez bien.*
*En faut-il dire davantage?*
*C'estoit pour voir si son visage*
*S'allongeoit en miseau de Chien.*
*Tandis qu'elle mesure, & voit si ses*
*oreilles*
*Sont encore aux siennes pareilles,*
*L'Homme remuë, & la Femme*
*d'abord*
*Se retire, fait l'endormie,*
*Et fait si bien qu'elle s'endort,*
*Sans songer à la prophétie.*
*Elle dormoit profondement,*
*Lors que l'Homme vint justement*

*Luy porter l'effroy dans l'oreille*
*Par un ſurprenant aboyement.*
*La Pauvrete en ſurſaut s'éveille,*
*Saute du Lit legérement,*
*Crie à l'aide, miſéricorde,*
*Dans la crainte qu'il ne la morde;*
*Et reflechiſſant ſur le cas,*
*Qui luy fait voir ſa honte toute*
*preſte,*
*Elle ſoúpire, & dit à demy bas,*
Faut-il que par ma faute, helas!
Mon Mary ſoit devenu Beſte?

SS

*Le Bon Homme en ſçeut plus qu'il*
*n'en vouloit ſçavoir.*
*Heureux, s'il euſt toújours reſté dans*
*l'ignorance!*
*Cette Hiſtoire nous fait bien voir*
*Qu'il eſt certains ſecrets dont mal*
*nous prend d'avoir*
*La trop entiere connoiſſance.*

Je rappelle une nouvelle de deux mois dont j'ay insensiblement oublié de vous faire part jusqu'à aujourd'huy. C'est celle du Mariage de Mr Girardin de Vauvré, qui épousa Mademoiselle de Belinzani sur la fin du Carnaval. Il est Frere de Mr le Lieutenant Civil Girardin, & de Mr le Marquis de Lery qui commandoit la Cavalerie à Messine. Son mérite est fort connu. Il a passé par tous les Emplois de la Marine, & fut d'abord Petit Commissaire, & un peu a-

pres Commissaire General à
la Suite des Armées Navales
dans la Guerre que nous eû-
mes conjointement avec les
Anglois contre la Hollande.
On luy donna en suite le
Port du Havre, où il fit pa-
roître une expérience si con-
sommée, qu'on crût ne pou-
voir trouver personne qui
fust plus capable d'aller à
Messine pour avoir soin des
Armées Navales de Sa Ma-
jesté. On en fut tres-satis-
fait, & apres la conduite du
Port de Dunkerque, on luy
a enfin donné l'Intendance

de Toulon, & de tous les Vaiſſeaux de la Mer Mediterranée que Mr Arnoul avoit. Mr de Belinzani, dont il a épouſé la Fille, eſt un Homme infiniment éclairé, tres-intelligent dans les Affaires qui regardent ſon Employ, & auſſi honneſte pour ceux qu'il faut qu'il écoute, que zelé à obliger ſes Amis. La confiance que feu Mr le Cardinal Mazarin avoit en luy, & l'eſtime particuliere dont l'honore Mr Colbert, ſont d'inconteſtables preuves de ſon mérite. Il y

avoit déja une premiere Al
liance entre la Famille d
l'un & de l'autre, en ce qu
Mr Ferrand Lieutenant Parti
ticulier du Chaſtelet, a é
pouſé la Fille aînée de Mr d
Belinzani, & que la Femmo
de Mr Girardin Lieutenan
Civil, eſt Sœur de Mr Fer
rand.

Ce que je dois à la verité
me rend ſi exact à la recher
cher juſque dans les moin
dres choſes, qu'ayant ap
pris depuis quelques jours
que Mr Ronay Lieutenant
de Châlons en Champagne,

stoit à la teſte de Meſſieurs
de Ville, & non pas Mr Go-
let Avocat du Roy, quand
ls allerent en Corps rendre
eurs reſpects à Leurs Ma-
eſtez, & à Madame la Dau-
hine, dans l'occaſion de
on Mariage, je croy vous
n devoir avertir. Ce fut ce
remier qui fit les Préſens,
x qui porta la parole, ſui-
ant l'ancien uſage, qui l'a
ûjours fait marcher à la
eſte de ſon Corps dans tou-
es les Actions de céremonie.

Je dois vous dire par cette
meſme raiſon, que quoy que

M^r de Vertren se soit attiré
beaucoup de loüanges pa
la maniere éloquente don
il parla, quand M^r l'Abbé
de Riants soûtint sa These
il n'en fit pas l'ouverture
mais M^r l'Abbé de Paulmy
Frere de feu M^r le Comte
de Paulmy, assez connu pa
son illustre naissance, pa
ses services, & par sa glo
rieuse mort dans nos der
nieres Campagnes. Il com
mença la Dispute avec tan
de feu, que tout le mond
convint, qu'on n'avoit veu
de longtemps ny mieux at-

voyer.

taquer, ny mieux défendre.
L'Assemblée fut tres-nom-
breuse. Mr le Cardinal de
Bonzi s'y trouva, avec tout
ce qu'il y avoit de Prélats à
Paris, & quantité de Per-
sonnes de qualité. Je ne puis
que je n'adjoûte, que dans
la docte Harangue que fit
Mr l'Abbé Coquelin Chan-
celier de l'Universiré, à la
loüange du Roy & de Mon-
seigneur, en donnant le
Bonnet de Maistre és Arts
à Mr l'Abbé de Riants, il
n'oublia pas de marquer les
avantages de sa Maison. Il

parla du grand ſçavoir & dun-
mérite extraordinaire d'un-
Thomas de Riants Vice--
chancelier en 1329. rapporta-
les celebres Actions qu'An--
toine & Henry de Riants
firent à la Bataille de Ra--
venne ſous le Comte de
Foix, dit qu'un Ecrivain de
ce temps leur donna le nom-
de fameux Héros; que Jac--
ques de Riants comman--
doit ſous François I. une
Compagnie de Cent Hom--
mes d'Armes dans les Guer--
res d'Italie; que Gilles ſon
Fils, en conſidération de ſes

grands ſervices, & de ceux de Jacques ſon Pere, reçeut l'Ordre de Chevalier de Henry II. qu'il laiſſa pour Fils & ſeul Heritier ce ſça-vant & éloquent Denys de Riants Préſident à Mortier au Parlement de Paris; que Gilles ſon Fils ſucceda à ſa Charge de Préſident, & à ſon mérite, & fut Gouver-neur en meſme temps du Duché d'Alençon, ce qui eſtoit un privilege tres-par-ticulier; que Denys de Riants ſon Fils reprit les traces de ſes Ayeuls dans la

Guerre; qu'il fut Capitaine-Lieutenant des Gensdarmes de Conty ſous Henry IV. & donna des marques de ſa valeur en pluſieurs Batailles, mais particulierement en celle du Pont de Sé. Ce Denys eſt le Biſayeul de Mr l'Abbé de Riants. Les Aînez de cette Maiſon ſont Mrs les Marquis de Villeray & de Riants; & les Cadets, Mr le Comte de Romalard, & Mr de Riants Procureur du Roy, ſon Frere. Elle a dans ſes Alliances une infinité de grandes Maiſons du Royaume.

de Riants.

Croiriez-vous, Madame, que l'esprit pust estre une qualité desavantageuse à une Belle, & qu'une grande fortune luy échapast, parce qu'elle seroit assez éclairée pour s'appercevoir de son mérite? Quoy que la chose soit rare, elle est arrivée depuis un mois. Voicy comment.

Un Financier des plus opulens, résolu enfin de se marier, apres avoir eu diverses intrigues avec le beau Sexe, apportoit d'autant plus de précaution à bien

choiſir, qu'une fort longue pratique, & les médiſances qu'il entendoit faire tous les jours aux Fanfarons de galanterie, luy avoient fait croire que l'eſprit & l'air du monde s'accommodoient mal avec la ſageſſe, & que la plus fiere n'eſtoit pas inéxorable, quand le Soûpirant eſtoit libéral. Il en jugeoit ſur ſes connoiſſances. L'argent, qui eſtoit chez luy en plus d'abódance qu'aucune autre choſe, l'avoit ſouvent introduit aupres des Dames; & un peu de facilité que ſes

Préſens ſemez par repriſes luy avoient fait rencontrer dans quelques-unes, luy donnant des idées fâcheuſes de toutes les autres, il n'y avoit point de vertu qu'il ne tinſt douteuſe, pour peu que la Belle ſe fuſt laiſſé dire ce qu'elle valoit. Ainſi le moindre mérite luy faiſoit peur, à l'enviſager dãs celle qu'on luy propoſoit pour Femme. Il ne laiſſoit pas d'en vouloir une bien faite, mais en meſme temps il auroit voulu luy voir ignorer qu'elle fuſt bien faite; c'eſt à dire que c'eſ-

toit un ſecond Arnolphe qui prétendoit trouver une Agnés. Comme il la cherchoit par tout, il jetta un jour les yeux ſur une jeune Perſonne que le hazard luy fit trouver à l'Egliſe. Sa taille fine, beaucoup d'éclat dans le teint, & une grande douceur meſlée à des traits brillans, méritoient bien qu'on la regardaſt. Le Financier s'y attacha fortement, & s'il fut content de ſa beauté, il le fut encor davantage de ſa modeſtie. Elle ne paroiſſoit pas ſeulement dans ſon ha-

habit qui eſtoit fort ſimple. On la voyoit répanduë ſur tout ſon viſage. Sa Coife à demy baiſſée, laiſſoit à peine échaper aſſez de cheveux pour faire connoiſtre qu'elle eſtoit blonde ; & ce qu'il crût un prodige, elle avoit une ſi entiere application ſoit à prier, ſoit à méditer, que pendant une heure qu'il l'examina, il ne luy vit tourner la teſte d'aucun coſté. Il n'y avoit aucune Femme un peu agreable dans toute l'Egliſe, à qui quelque Homme n'allaſt

parler; & quoy que la Belle
qu'il obſervoit, méritaſt plus
que toutes les autres, il re-
marqua que bien loin de
l'aborder, on ne luy avoit
pas meſme fait un ſeul ſalut.
Il eſt vray qu'on euſt diffi-
cilement rencontré ſes yeux,
tant elle eſtoit recueillie.
Enfin elle ſe leva pour s'en
aller, & marcha derriere
une maniere de Prude, au-
pres de qui elle avoit toû-
jours eſté à genoux, & qu'il
ne douta point qui ne fuſt
ſa Mere. Cette Mere s'ar-
reſta un moment à une
Dame

Dame que la Fille ſalüa avec beaucoup de civilité, ſans luy rien dire. La Dame eſtoit de la connoiſſance du Financier ; & comme la Belle luy tenoit au cœur, il ne manqua point à luy aller auſſitoſt demander qui elle eſtoit. Il ne le ſçeut qu'apres avoir témoigné qu'il eſtoit charmé de ſon air modeſte, & que jamais perſonne ne luy avoit tant plû. La Dame avoit de l'eſprit. Elle connoiſſoit le caractere de l'Homme, & ſe mettant tout d'un coup en teſte de

le marier avec la Belle qu'-
elle aimoit fort, elle luy dit
qu'elle eſtoit aſſez Amie de
la Mere pour le mener chez
elle quand il voudroit, quoy
qu'elle veſcuſt en grande
retraite; mais que s'il vou-
loit garder quelques ſenti-
mens avantageux pour la
Fille, il feroit fort bien de
ne la voir jamais que de loin.
Elle adjoûta, que c'eſtoit
proprement un beau Por-
trait qui ſatisfaiſoit la veuë,
qu'il n'en devoit rien atten-
dre par dela, & qu'on n'a-
voit jamais veu ny ſi peu

» d'eſprit, ny tant d'innocence
» dans une Perſonne à qui la
» Nature avoit eſté aſſez fa-
» vorable. Cette peinture ne
» dégoûta point le Cavalier.
» Au contraire, comme il pré-
» tẽdoit qu'une Femme beſte
» eſtoit un tréſor pour un Ma-
» ry, il redoubla ſes prieres
» pour obtenir de la Dame
» l'accés qu'il cherchoit au-
» pres de la Belle, & luy avoüa,
» qu'ayant deſſein de ſe ma-
» rier, il ne vouloit pour tout
» avantage que de la ſimpli-
» cité dans une Fille, parce
» que l'eſprit venoit toûjours

assez toſt. On prit heure aus
lendemain. La Dame no
craignoit pas qu'on deſa
buſaſt le Financier ſur lo
Portrait de la Belle. C'eſtoi
une Fille, inconnuë preſquo
dans ſon quartier meſme, &
qui menoit la vie du mond
la plus retirée. Sa Mere, uni-
quement attachée à ſon mé-
nage, l'avoit élevée à ne voi
perſonne ; & comme la
Belle eſtoit d'une humeu
facile, elle s'eſtoit faite à la
ſolitude, & vivoit contente
ſans autre plaiſir que celu
de lire. C'eſtoit ſon charme

& elle ne perdoit pas le
temps qu'elle y employoit.
Elle avoit d'ailleurs un Pere
qui luy ayant remarqué
beaucoup de délicateſſe &
de feu d'eſprit, avoit grand
ſoin de le cultiver, non ſeu-
lement en luy faiſant voir ce
qui eſtoit le plus digne d'eſ-
tre lû, mais en luy donnant
des Leçons particulieres ſur
beaucoup de choſes. Elle
en profitoit admirablement;
& connoiſſant par les lu-
mieres de ſa raiſon, que la
vie tranquile & indépen-
dante eſtoit le ſouverain

bien, comme l'exacte vertu
dont elle faiſoit profeſſion,
n'alloit point juſqu'à luy
faire naître l'amour du Con-
vent, auſſi n'avoit-elle au-
cune tentation pour le Ma-
riage, à moins qu'un fort
grand raport d'humeurs &
des avantages extraordinai-
res de Fortune ne luy fiſſent
changer de ſentimens. Elle
trouvoit dans le Financier
tout ce qu'elle euſt pû ſou-
haiter du coſté du bien. Ju-
gez avec quelle joye la Mere
reçeut la propoſition que
luy fit la Dame. Il fut queſ-

tion de gagner la Fille. Il ne ſuffiſoit pas de la faire conſentir à ſe marier. Il falloit encor, pour faire réüſſir l'affaire dont il s'agiſſoit, qu'elle promiſt de ſe contrefaire. L'eſprit n'eſtoit pas ce qui devoit plaire au Financier. On luy avoit répondu qu'il auroit contentement ſur la ſimplicité de la Belle, & elle eſtoit obligée de ſoûtenir l'honneur de ſa Caution. Elle écouta ce qu'on avoit à luy propoſer, & dit avec aſſez d'enjoüement, qu'on la laiſſaſt

faire ; que dés ce moment elle n'avoit plus d'esprit, & qu'elle viendroit aisément à bout de le mettre en Masque; mais qu'elle ne consentoit à faire la Beste, que pour connoistre le Financier plus à fond; & que le Bien la touchant trop peu pour l'obliger à estre jamais la Dupe d'un Sot, si apres qu'elle se seroit déguisée quelque téps en Innocente, il se montroit plus incommode qu'accommodant, elle prétendoit luy parler raison. La Dame & la Mere luy firent une assez

longue Harangue ſur les privileges d'un Homme opulent, & à les entendre diſcourir du Bien, il n'y auroit eu aucun defaut qu'il n'euſt eſté capable de reparer. La Belle promit ſeulement de voir, & rien autre choſe. Le Financier vint. Il eſtoit bien fait, & s'il n'y euſt eu que ſa perſonne à examiner, on auroit eu lieu de s'en ſatisfaire. La Mere qui ne manquoit pas d'eſprit, redoubla la pruderie qui luy eſtoit naturelle, & le recevant fort honneſte-

ment, elle luy fit concevoir qu'il voyoit des Gens qui n'avoient jamais pratiqué le monde. C'estoit luy donner une joye sensible. Il suffisoit que l'on sçeust son goust; on avoit interest à le flater. Pendant que la Mere l'entretenoit, on luy voyoit regarder la Fille. Elle s'occupoit à du Point de France, & baissoit les yeux sans dire un seul mot. Cette modestie luy plaisoit assez, mais enfin il voulut qu'elle parlast, & luy adressant cinq ou six fois la parole, il luy donna lieu

de joüer ſa Scene. Il n'y eut jamais rien de ſi plaiſant. Quoy qu'il puſt luy demander, elle répondoit avec une ingénuité ſurprenante, & jamais Homme ne ſortit mieux convaincu d'avoir trouvé l'Agnés qu'il cherchoit. Il remercia mille fois la Dame, & ne voulut plus que quelques viſites pour achever l'examen. Tout alloit de mieux en mieux. La Belle, que ſes feintes innocences divertiſſoient, augmentoit tous les jours en eſprit ſimple, & tout autre

que le Financier y auroit esté trompé. Le plaisir qu'elle en reçeut ne se borna pas à l'entretien. La Dame la faisoit souvent écrire, comme si elle luy eust répondu sur quelques Billets; & le stile de ses Lettres ayant du rapport avec ses naïvetez affectées, elle les montroit au Financier, qui les gardoit avec d'autant plus de soin, que le manque d'orthographe qu'il y trouvoit, sembloit l'assurer de son entiere ignorance. C'estoit un defaut dont trop de vivacité d'es-

prit avoit toûjours empeſché la Belle de ſe corriger. Elle graçeyoit d'une maniere aſſez agreable. Ce graçeyement conduiſoit ſa main, & ne conſultant que ſon oreille, elle écrivoit comme elle parloit. Le Financier, qui la croyoit toute ſimple, s'applaudiſſoit tous les jours d'avoir déterré ce petit Tréſor. On eſtoit déja venu à quelques propoſitions d'Articles, quand pour plus de ſûreté il s'aviſa de faire une épreuve qui luy répondiſt de l'ave-

nir. Il voyoit bien que cette aimable Perſonne eſtant toute jeune, augmenteroit encor en beauté, mais il craignoit qu'elle ne diminuaſt en innocence, & il crût pouvoir connoître avec certitude ce qui en ſeroit, en luy faiſant voir quelqu'une de ces petites *Hiſtoires* qui ont ſuccedé à nos vieux Romans. On en avoit imprimé une depuis huit jours, intitulée, *Federic de Sicile.* Elle faiſoit bruit, & eſtoit diviſée en trois petits Tomes qu'il luy apporta. Le jugement

qu'il prétendoit faire, dépendoit du gouſt qu'elle prendroit à cette lecture. Elle eſtoit trop éclairée pour ne le pas voir. Auſſi fit-elle admirablement l'effrayée à la veuë de trois Volumes. Elle le pria d'abord de les remporter, & dit que quand elle n'auroit pas ſon Point de France qui l'occupoit tout le jour, il luy faudroit pour le moins trois mois pour lire trois Livres. La Mere adjoûta, mais un peu bas, comme ne voulant point que ſa Fille l'entendiſt, que puis

qu'il vouloit en faire ſa Fem-
me, il ne devoit point l'ac-
coûtumer à une lecture tres-
pernicieuſe pour les jeunes
Gens; qu'elle luy avoit toû-
jours défendu ces ſortes de
Livres, & qu'il y en avoit
aſſez de pieux remplis de
bonnes Hiſtoires qui pour-
roient la divertir. Le Finan-
cier qui avoit ſon but, pria
qu'on le laiſſaſt faire pour
cette fois. Il ſortit un peu
apres, & la Belle avide de
toutes les nouveautez, de-
vora l'Hiſtoriete. Je ne vous
dis rien du plaiſir qu'elle en

reçeut. Il vous eſt facile d'en juger, ſi vous l'avez veuë. Elle a paru depuis ſix ſemaines, & eſt écrite de ce ſtile aiſé & galant qui donne de la grace aux moindres choſes. La Belle trouva beaucoup d'agrément dans les Incidens qui en font le nœud, & en lût quelques endroits pluſieurs fois avec d'autant plus d'admiration, qu'on luy avoit déja dit que c'eſtoit l'Ouvrage d'une Fille de dix-ſept à dix-huit ans. Le lendemain, l'impatient Financier luy demanda

compte du commencement ſi
de ſa lecture. Elle répondit ſi
dans ſa maniere ingénuë,
qu'elle en avoit lû quinze
feüillets de chaque coſté,
ſans y pouvoir rien enten-
dre, & que l'effort qu'elle
avoit fait pour cela, luy
ayant donné un mal de
teſte dont elle n'eſtoit pas
encor quitte, elle luy ren-
doit ſes Livres pour les por-
ter à qui il voudroit. Il fut
fort content de cette ré-
ponſe, & ne demandant
plus que quinze jours pour
conclure, il en employa les

quatre premiers à faire quelques Leçons maritales, qui firent ouvrir les yeux à la Belle sur ses ridicules prétentions. Elle comprit qu'il estoit de ces bizarres Jaloux, qui jugeant mal de la vertu de toutes les Femmes, ne se veulent marier que pour avoir une Intendante dans leur Maison qui agisse sous leurs ordres, sans aucune liberté de se laisser voir. Ce n'estoit pas là son compte. Elle en parla à sa Mere, & la pria de soufrir qu'elle s'expliquast sur ses Leçons en

Fille tres-éloignée de vouloir ce qu'on appelle grands airs dans le monde, mais en meſme temps fort réſoluë à ne ſe pas faire ſotement la Servante d'un Mary. La Mere qui regardoit autre choſe que les avantages de ſa Fille, & qui prétendoit que le Financier feroit la fortune de ſes Fils, vouloit déterminément achever le Mariage, & grondoit la Belle du dégouſt qu'elle en marquoit. C'eſtoit bien aſſez qu'elle euſt eu la complaiſance de faire la Beſte

pendant quelques jours. Il luy fâchoit fort que ce fuſt à ſes dépens ; & comme elle eſtoit trop de ſes Amies pour y conſentir, elle cherchoit un moyen honneſte de ſe dégager, quand le hazard la tira d'affaires. Elle avoit un Parent fort ſpirituel, qu'elle voyoit tous les ans pendant un mois de ſejour qu'elle faiſoit en Province. Ce Parent luy écrivoit quelquefois, & aſſaiſonnoit avec tant d'eſprit certaines douceurs d'amitié dont il rempliſſoit ſes Lettres, qu'elle les liſoit

toûjours avec grand plaiſir. Elle ne ſe cachoit de perſonne pour en recevoir, & y répondoit en préſence meſme de ſa Mere. Leur proximité autoriſoit ce commerce, & l'eſtime ſeule l'avoit établý. Le Financier eſtant venu un jour pendant qu'on dînoit, on le fit monter dans la Chambre de la Mere. En s'y promenant, il marcha ſur une Lettre qu'il ramaſſa, & fut fort ſurpris de voir qu'elle s'adreſſoit à ſa Maîtreſſe. Elle eſtoit de ſon Parent; & la Belle, à qui on

venoit de l'apporter, l'avoit laiſſée tomber par mégarde. Il la mit dans ſa poche ſans avoir rien lû, parce qu'on entra dans le meſme inſtant. L'Incident luy cauſa un trouble dont on s'apperçeut. La Mere luy en ayant demandé la cauſe, il la rejetta ſur l'embarras d'une affaire ſurvenuë, & ſe ſervit du meſme prétexte pour ſortir plutoſt qu'il n'avoit accoûtumé. Si-toſt qu'il fut dans ſon Cabinet, il ouvrit la Lettre qu'il trouva dattée du jour precédent. Voicy

dans quels termes elle eſ-
toit conçeüe.

*JE prétens vous écrire aujourd'huy d'un tel ſtile, que je ſeray ſeûr à l'avenir, que quand vous me répondrez, ce ne ſera point pour vous attirer de jolies choſes. Il faut, s'il vous plaiſt, que vous vous accouſtumiez à entendre le cœur parler ſa langue toute ſimple, ſans que l'eſprit y meſle la ſienne. Et quoy donc? Me voila bien pris pour dupe. Je dis des choſes tres-eſſentielles; & pour*

*pour les faire plus aisément recevoir, je les assaisonne à la verité de quelque petit agrément étranger. Que faites-vous, ma belle Parente? Vous laissez-là les choses, & vous n'en prenez que l'agrément. Ce que je vous dis ne touche point vostre cœur, mais la maniere de le dire divertit vostre esprit. Non, non, ce n'est pas là comme je l'entens. Je vay vous sevrer de toutes ces petites friandises qui accompagnoient mes tendresses, & il ne vous restera plus que de bons* je vous

aime *tout ſecs. Tout bien conſideré pourtant, ils ne ſont pas ſi ſecs qu'ils paroiſſent. Ce mot là n'a pas beſoin d'eſtre enjolivé par les tours que l'on y pourroit donner, & il porte avec ſoy un certain ſens qui fait qu'on ſe peut fort bien paſſer de tout ornement de dehors. Quand vous l'aurez une fois goûté, vous demeurerez d'accord que la maniere la plus agreable de dire qu'on aime, c'eſt de dire,* je vous aime. *Attendez-vous donc au nouveau langage que je veux tenir*

*avec vous, & s'il se peut, apprenez-le aussi. Appellez desormais du nom de jolies choses les recits tout simples que je vous feray de l'état de mon cœur; & lors que je vous diray*, je songe sou-vent à vous, je meurs d'en-vie de vous voir, il m'en-nuye quand je ne vous voy point, *soyez en état de vous écrier*, Ah que tout cela est spirituellement dit! *Il me sera bien doux de sçavoir qu'en m'écrivant vous ne songerez à vous attirer que de pareilles gentillesses*, &

*enfin mon cœur ne ſera plus jaloux de mon eſprit. Adieu, ma belle Parente. Songez à un Couſin qui vous aime tant & tant. Cela eſt bon dans la Langue que je veux vous parler, & que je vous prie de vouloir entendre.*

Cette Lettre mit le Financier au deſeſpoir. Outre le ſtile un peu tendre qu'il trouva tres-criminel, le reproche que l'on faiſoit à la Belle de préferer la maniere fine de dire les choſes aux choſes meſmes, découvroit

l'eſprit qu'elle avoit voulu cacher, & il ne pouvoit penſer qu'avec honte, que malgré toutes ſes précautions il s'eſtoit laiſſé mettre dans le paneau par une fauſſe Innocente. Il réſolut de n'y plus ſonger; mais auparavant il luy prit envie de luy faire voir qu'il la connoiſſoit. Ainſi il alla chez elle le lendemain, & pour ſe ſatisfaire plutoſt, il y alla le matin contre ſa coûtume. La Mere & la Fille eſtoient à l'Egliſe. Il monta enhaut pour les attendre, & voyant une Ecri-

toire, il l'ouvrit ſans trop ſça-
voir ce qu'il y cherchoit. Il
y trouva une Lettre qu'on
n'avoit point encor cache-
tée. C'eſtoit la Réponſe de
la Belle à ſon Parent. Il en
reconnut aiſément le cara-
ctere par les Billets qu'il
avoit déja veus d'elle. Je ne
change rien à cette Ré-
ponſe. Elle contenoit ces
mots.

*VOus avez crû m'effrayer par le gros mot de*, je vous aime; *mais vous le voyez, vous n'avez pas*

*réüſſy. Je vous fais réponſe ſi régulierement, qu'il ſemble que je ſois fort aiſe de l'entendre ; mais l'entendre ſi ſouvent, fait qu'il paſſe en habitude. Voila, je vous jure, le ſeul effet qu'il a produit chez moy. Quoy que vous diſiez que pour me punir de ſoubaiter de jolies choſes, vous ne m'écrirez plus que d'un ſtile tout ſec, comme eſt celuy de voſtre derniere Lettre, je ne laiſſeray pas encor d'y trouver mon compte, & je vous aſſure, que y que vous faſſiez, que j'ai-*

*meray toûjours voſtre eſprit, & n'aimeray point du tout voſtre cœur. Voſtre eſprit eſt tout fait pour eſtre aimé. Il eſt fin, délicat, joly, & le reſte; & voſtre cœur, à ce que je croy (car je ne me connois guére bien en cœurs) n'eſt rien moins que tout cela. Voyez ſi ſur ce pied-là, vous ne devez pas eſtre encor aſſez content de voſtre Parente; elle qui n'a jamais rien aimé, & qui cependant fait une déclaration, mais une déclaration dans les formes, d'aimer voſtre eſprit. Adieu, que*

*voſtre eſprit & voſtre cœur ne deviennent pas ennemis, quoy que l'un ſoit preferé à l'autre.*

L'orthographe n'eſtoit pas mieux obſervée dans cette Réponſe, que dans les premiers Billets; mais il y avoit grande diférence de ſtile, & ce fut pour le Financier une entiere conviction de la tromperie. Il ſortit ſans plus vouloir attendre perſonne, emporta la Lettre, & l'alla montrer ſur l'heure à la Dame qui avoit aidé au dégui-

sement. Elle eut beau luy dire que ce n'estoit pas un crime d'avoir de l'esprit, qu'il y avoit du caprice à ne vouloir qu'une Femme beste, & que la conduite de la Belle estoit si éloignée de toutes les choses qui luy donnoient du scrupule, qu'il se pouvoit tenir asſuré qu'avec elle il seroit le plus heureux de tous les Maris. Quand on eust pû le guérir de l'entestement où il estoit que l'esprit gâtoit les Femmes, le commerce de la Belle avec son Parent la rendoit indi-

gne qu'on l'eſtimaſt; & à l'entendre, une Fille, à qui on vouleit donner des ſentimens de vertu, ne devoit pas meſme apprendre à écrire. Il quitta la Dame en fulminant contre le beau Sexe, & proteſtant qu'il ne penſeroit plus jamais à ſe marier. La Mere qui fut auſſitoſt inſtruite de tout, reçeut la nouvelle avec grand chagrin, & fit une rude Mercuriale à ſa Fille ſur ſon commerce de Lettres. La Fille luy dit qu'elle n'auroit aucune peine à le rompre; &

comme elle n'eſtoit pas fort zelée pour le Sacrement, elle eut une joye ſenſible de ſe voir défaite d'un Capricieux dont tout le Bien n'auroit pû la rendre heureuſe.

*v. Hostel.* Mademoiſelle Deſco, Sœur du Marquis de ce nom, a eſté reçeuë Fille d'Honneur de Madame, pour occuper la premiere place qui vaqueroit. Elle luy fut préſentée au commencement de l'autre mois par Madame la Maréchale du Pleſſis ſa Dame d'honneur. Elle a beaucoup de naiſſance, & eſt d'une

*de Choiſeul.*

Maiſon alliée à celles de la Rochefoucaud, de Vitry, de Nangis, & de pluſieurs autres des plus illuſtres. Mr le Marquis Deſco ſon Frere, commande le Regiment d'Artois. Madame ſa Femme eſt Fille de Madame la Comteſſe de Brégy, ſi eſtimée de toute la Cour par ſon eſprit & par ſon mérite. Quant à Mademoiſelle Deſco, elle eſt de tres-belle taille, a le teint fort beau, & tous les traits du viſage doux & agreables, ſçait l'Italien, chante aiſément, danſe de

*Brichanteau.*

*Flexelles*

bon air, & aime la Symphonie avec une paſſion qui ne ſe peut concevoir. Elle joüe fort bien du Claveſſin, du Theorbe, & de la Guitarre.

Mr le Comte d'Eſtrées eſt party de la Rochelle pour aller aux Iſles de l'Amérique, avec cinq Vaiſſeaux, nommez *l'Excellent*, *le Hazardeux*, *les Jeux*, *la Diligente*, *& le Marin*, trois Barques longues, un Brulot qu'on appelle *la Friponne*, & une Flute nommée *le Dromadaire*.

*L'Excellent* eſt commandé par M^r le Vice-Admiral, & a pour Capitaines M^rs de la Caſiniere, le Chevalier de la Galiſſonniere, Chabert, & le Marquis d'Eſtrées. Les Lieutenans ſont M^rs Guéranmoval, Julien, & la Boiſſiere; les Enſeignes, M^rs de Villemarçeau, Hubert, Blénac, & des Rameaux. Il a un Major & un Commiſſaire.

M^r de Gabaret, Chef d'Eſcadre, commande *le Hazardeux*, & a pour Capitaines en ſecond, M^rs de Méri-

court & Vaudricourt ; pour Lieutenans, Mrs Hiton, Machault, Chambon, & Brécour ; pour Enseignes, Mrs le Chevalier de Bodinas, Chasteaumoran, Gabaret, & un autre dont on n'a pû me dire le nom. Le Frere de Mr Gabaret s'est embarqué dans ce mesme Vaisseau avec Madame sa Femme, & va estre Gouverneur de la Martinique.

Le troisiéme Vaisseau, nommé *les Jeux*, est commandé par Mr de Villete. Capitaines, Mrs de Léten-

dure & Palles; Lieutenans, Mrs Monbau, d'Armanville, Tyvas, & la Guiche; Enseignes, Mrs de la Bourdonniere, du Groloy, de Noray, & Mazic-Patoulet.

Mr d'Amblimont commande *la Diligente.* Capitaines, Mrs le Chevalier d'Arbouville, & Sassilly; Lieutenans, Mrs de Perinet, de Courcelles, la Guerre, & Blenac-Courbon; Enseignes, Mrs Fourbin, Pontac, des Granges, & le Chevalier de Fennelon. *v. Salignac.*

*Fuschamberg.*

*Le Marin* est commandé

par Mr le Chevalier de Fla-
cour-le-Bret, & a Mr des
Herbiers pour Capitaine
en ſecond. Les Lieutenans
ſont Mrs Rivedou, Marc-
Antoine, Bonvou, la Mio-
there, & Corriton; les En-
ſeignes, Mrs de la Foſſiliere,
Frécambeau, & deux autres
dont les noms ont échapé.

Les trois Barques lon-
gues ſont commandées par
trois Capitaines de Frégates
legéres, qui ſont Mrs Bré-
vedent, de Quinze, & d'Ille.
Ils ont Mrs de Gennes, No-
din, & Deville, pour Lieute-
tenans.

Mr le Chevalier de la Borde commande le Brulot, & Mr Frémon la Flute. Outre tous les Officiers embarquez sur ces Vaisseaux, il y a encor quarante Gardes de Marine qui y sont dispersez.

Mr de Chasteaurenaud a une autre Escadre en Mer, qui n'est pas moins forte que celle-cy. *Rousselet.*

Je répons à ce que vous me demandez pour vostre Amie. Quoy qu'en vous parlant de l'admirable Secret du Sr Poulain, Chirur-

gien de Monſieur, je vous aye ſeulement marqué que Mr le Maréchal d'Eſtrades en avoit eſté guéry, ce n'eſt pas la ſeule épreuve qui en ait eſté faite. Pluſieurs autres Perſonnes s'en ſont ſervies, & toûjours avec ſuccés. Ainſi voſtre Amie s'y peut confier entierement. Il eſt auſſi propre pour les Femmes que pour les Hommes, & arreſte toutes les pertes de ſang, de quelque nature qu'elles ſoient. J'en ſçay des expériences ſi heureuſes, & en ſi grand nombre, que je

ne croy pas qu'il s'en trouve jamais un plus prompt & plus infaillible. Il guérit en vingt-quatre heures, & ſouvent dans le jour meſme; & ce qui eſt tres-avantageux, il agit ſans violence, & ne laiſſe aucune ſuite qui ſoit dangereuſe.

On a fait de fort grandes Cerémonies dans l'Egliſe des Religieuſes Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, pour le Service du Bout-de l'an de feuë Madame la Ducheſſe de Longueville. Je vous promis dés le dernier

d'Orleans.

mois de vous en parler, & il eſt juſte que je vous tienne parole. Leurs Alteſſes Seréniſſimes ayant fait ſçavoir leurs intentions, la conduite de cet Appareil funebre fut donnée au S^r Spens Crieur de la Cour ; & le S^r le Blanc Peintre des Ordres du Roy, fit promptement le Deſſein pour toute l'Egliſe. Elle fut tenduë du haut juſqu'au bas, & on en boucha toutes les veuës, ne réſervant que ce qui eſtoit neceſſaire pour la beauté de la Pompe. Sur la Tenture, dans le pourtour

de l'Eglise, on dressa de la Charpenterie à la hauteur de dix à onze pieds, pour attacher une Corniche de menuiserie de cinq pouces de large, qu'on fit régner tout autour. De cette Corniche toute argentée pendoient des Festons de Gaze d'argent, mis de trois pieds en trois pieds, & couverts de Crêpe noir pour empescher le trop d'éclat de la Gaze. Ces Festons estoient liez de Rubans de Crêpe noir à gros nœuds, avec deux Fleurs de Lys d'or au

bas des meſmes Feſtons. Trois cens Chandeliers d'argent garnis tous de Cierges du poids d'une livre, & ayant pour ornement les Armes de la défunte Princeſſe, furent poſez ſur cette Corniche. Ils eſtoient en Herſe, de treize Cierges chacune; & dans les finitions de ces Herſes (c'eſt un mot de mon Mémoire que je croy de l'Art) on voyoit un Piédeſtal dont les ornemens & les filets eſtoient d'or & d'argent fin. Au milieu il y avoit une Teſte de Mort rehauſſée d'or,

d'or, couronnée d'une Couronne de deux Branches de Laurier vert, qui estoient aussi rehaussées d'or, & soûtenuë de deux Aîles de Chauvesouris d'argent. Aux deux costez pendoient deux Festons de feüilles de Laurier d'or, liez de Rubans d'argent. Sur le Piédestal estoit une Boule aussi d'argent, suportant une Fleur de Lys d'or, & au dessus un Cierge du poids de deux livres.

Deux Lez de Velours garnis d'Armoiries & semez de

Larmes d'argent dans l'eſpace d'environ un pied qu'il y avoit de diſtance de l'une à l'autre, faiſoient le tour de l'Egliſe. L'un eſtoit dans le haut de la Tenture, l'autre au bord des Herſes; & entre les deux, il y avoit de fort grandes Armoiries de ſix à ſept pieds de haut ſur ſix de large, peintes ſur de la Toile d'or & d'argent fin, & renfermées dans un Cartouche verdaſtre rehauſſé d'or, avec une Couronne de Prince du Sang. Le Cartouche eſtoit entouré d'une

Cordeliere d'argent; & entre ces grandes Armoiries, dans le meſme rang, ſe voyoient les Chifres de feuë Son Alteſſe, d'or fin, auſſi grands que les grandes Armoiries, & couronnez d'une pareille Couronne de Fleurs de Lys d'or.

L'Autel eſtoit diſpoſé un peu autrement que n'eſtoit l'Egliſe, à cauſe qu'il eſt élevé de pluſieurs degrez en trois aſſietes. On l'avoit auſſi tendu, foncé, & ceintré entierement de Tenture noire. On y voyoit un grand Pa-

rement de Velours noir, dont la Croix estoit d'argent, avec quatre grandes Armoiries de Broderie fine aux quatre coins de la Croix. Celuy du Soûbassement de l'Autel, les deux Crédances, & le Pavillon qui couvroit le Tabernacle, estoient de la mesme sorte. Soixante Chandeliers d'argent, garnis de Cierges & d'Armoiries, & posez sur trois Gradins, éclairoient l'Autel. Il y avoit quatre Cierges sur chacune des deux Crédances; & à droit, proche la Grille des Reli-

gieuſes, eſtoit une autre Crédance pour l'Officiant.

Au haut de l'Autel, & aux deux coſtez, régnoit une autre Corniche, argentée comme celle de l'Egliſe, d'où pendoient auſſi des Feſtons de Gaze, ſuportant huit grandes Armoiries & Chifres. Sur cette Corniche eſtoient cent Chandeliers d'argent avec leurs Cierges & Armoiries rangez en Herſe. Il y avoit auſſi deux Lez de Velours, l'un au deſſous de cette Corniche, l'autre au deſſus, diſpoſé en rond

comme la Voûte dans les trois vuides. Une fort grãde Armoirie rempliſſoit tout le deſſus de l'Autel, & aux deux coſtez eſtoient deux grands Chifres d'or couronnez.

Les Baluſtres des degrez en deſcendant de l'Autel, tendus de noir comme tout le reſte, portoient quarante Chandeliers d'argent, garnis chacun de deux Armoiries. Au bas, & proche les degrez, dans l'Egliſe, eſtoit une grande Eſtrade de cinq degrez de hauteur, avec deux cens Chandeliers d'ar-

gent, ayant tous un Cierge du poids de deux livres, & deux Armoiries. Ces Chandeliers rempliſſoient les quatre premiers degrez de l'Eſtrade; & au plus haut du cinquiéme, eſtoit une Repréſentation ſur laquelle fut poſé le Poëſle de la Couronne de Drap d'or, & croiſé d'argent, avec un bord d'Hermine, & quatre grandes Armoiries de Broderie fine de relief aux quatre coins. Sur cette Repréſentation eſtoit ſuſpendu en l'air avec des Cordons de

foye garnis de Gaze c
gent, un fort grand Dai:
Velours noir, orné ded:
& dehors de trente-ſix A
moiries de Broderie de de
pieds de haut, avec u:
Crêpine d'argent, & hu
Pommes de Velours no
houpées, & galonnées d'a:
gent fin. Le fond de ce Da:
eſtoit enrichy d'un gran
Chifre de cinq pieds d
haut; quatre Armoiries dan:
les quatre coins, & tout le
reſte du fond, ſemé de Lar-
mes d'argent, & de Fleurs
de Lys d'or fin.

Les cinq Chapelles furent auſſi tenduës de noir, avec deux Lez de Velours garnis de Larmes d'argent & d'Armoiries. Les Autels eſtoient ornez de Paremens de Velours aux Armes en broderie de feuë Madame la Ducheſſe de Longueville, & de pluſieurs Chandeliers d'argent, avec Armoiries. Le Devant & le Doſſier de la Chaire du Prédicateur, avoient auſſi un fort riche Ornement de Velours noir à Crêpine d'argent, avec des Armes de Broderie fine.

Dans le haut il y avoit une Pante garnie de Frange d'argent.

Le Porche de l'Egliſe, le grand Portail, la Porte qui donne dans la Ruë, & les deux Ceintres de l'avenuë du coſté de l'Egliſe, eſtoient tendus de noir comme tout le reſte, avec deux Lez de Velours ornez de Larmes d'argent & d'Armoiries; & entre les deux Lez, de grandes Armes & Chifres.

La Planche que je vous envoye, vous fera voir l'Ornement funebre d'un des

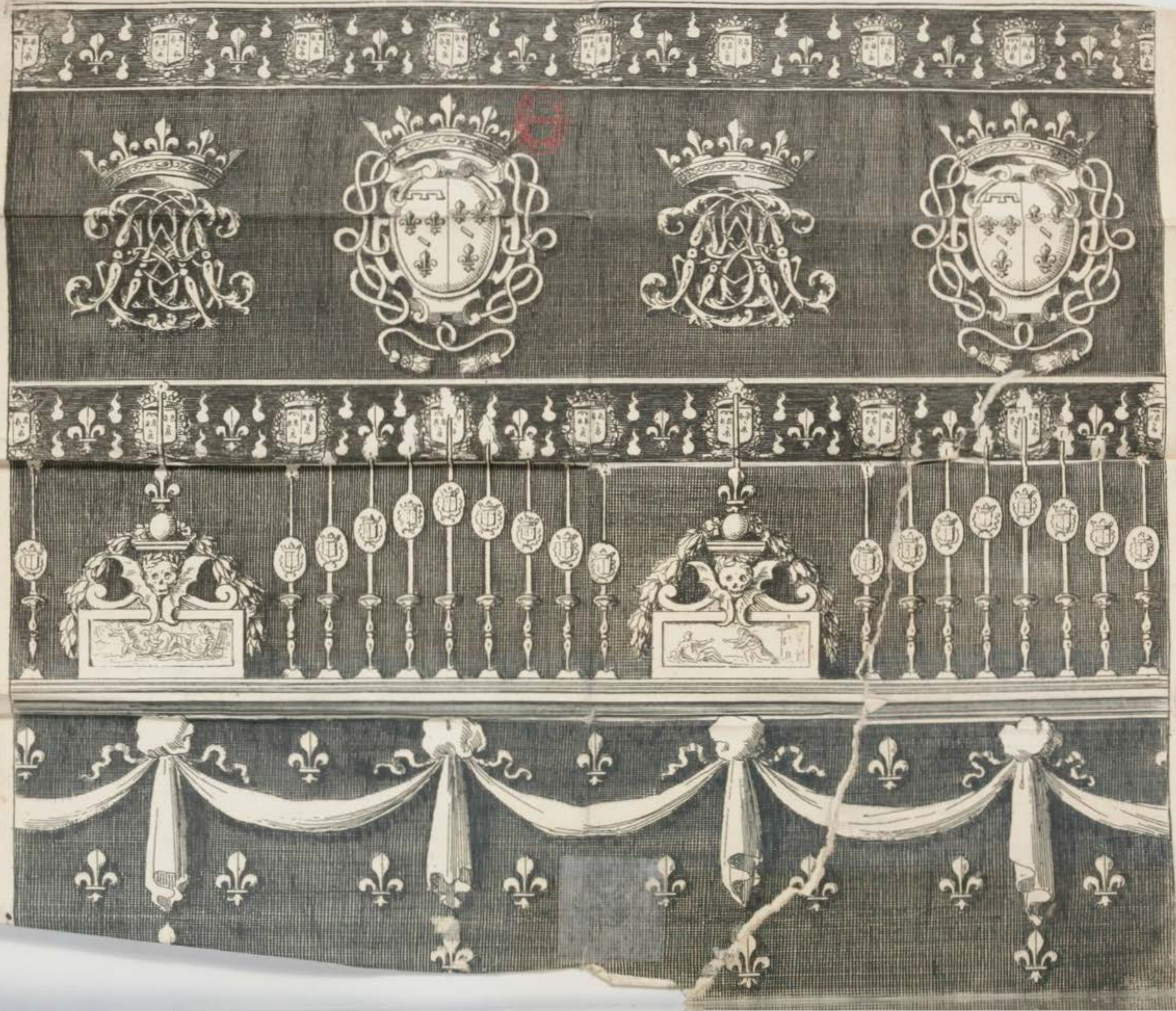
costez de l'Eglise ; & en y jettant les yeux, il vous sera fort aisé de vous figurer le tout. Elle auroit esté trop grande pour entrer dans une Lettre, si j'en eusse fait graver davantage, & vous jugez bien qu'en la faisant réduire en petit dans le point de Perspéctive, rien n'auroit paru.

Mr de Saintot, Maistre des Cerémonies, prit le soin de celle-cy, avec les Gentils-hommes que Leurs Altesses Seréniſſimes avoient ordonnez pour donner les Places,

assistez des Officiers, Exẽpts & Suisses du Roy, qui gardoient les Portes & les avenuës de l'Eglise.

La Messe fut celebrée par M Colbert Evesque d'Auxerre, revestu de ses Habits Pontificaux. Leurs Altesses Serénissimes, accõpagnées de Mr le Prince de Conty & de Mr le Prince de la Roche sur-Yon, se placerent sur des Fauteüils, proche l'Autel, du costé de l'Epistre. Vis-à-vis estoient les Evesques en Camail & en Rochet, avec des Chaises à dos.

29
nt
de
oit
e,
r-
ir,
&
n-
ſi
nt
le
er
z.
l-
à
s



Plus bas, en descendant sur le vuide des degrez de la Chapelle basse, on avoit dressé à droit & à gauche, deux Echafauts de charpenterie couverts de noir, pour les Ecclesiastiques & Chantres qui devoient chanter la Messe. Tout fut si bien disposé, qu'ils faisoient le principal ornement de l'Autel, sans incommoder les Places des Conviez. Toute l'Eglise estoit remplie de Fauteüils, Chaises à dos, Sieges plians, & Bancs de deüil.

Dans le temps de l'O-
raiſon Funebre qui fut pro-
noncée avec grand ſuccés
par Mr Roquete Eveſque
d'Autun, Leurs Alteſſes
Sereniſſimes quiterent leur
Places, pour s'aprocher de
la Chaire. Les Ducs &
Pairs, Maréchaux de France
& autres Perſonnes de l
premiere qualité, ſe mirent
derriere. Dans les deux
Chapelles de devant l
Chaire, eſtoient Madam
la Ducheſſe, Madame l
Princeſſe de Conty, Ma
dame de Carignan, Ma

Savoye

dame la Princeſſe de Bade, & pluſieurs Ducheſſes & Dames du premier rang. Il n'y eut point d'Offrande. Auſſi n'eſtoit-ce point un Service qu'on appellaſt ſolemnel, & ce fut par là que Meſſieurs les Princes ne ſe mirent point en Manteau long, mais ſeulement en Juſte-à-corps noir, & en linge uny. Chacun admira la magnificence de cette Pompe. Elle n'eut rien pourtant qui ſurprit, Leurs Alteſſes Seréniſſimes faiſant toutes choſes avec un air de

grandeur qui ne les distin-
gue pas moins que l'éleva-
tion de leur naissance.

---Le Service dont je vous
parle, fut fait l'onziéme de
Mars; & le Lundy suivant,
18. du mesme mois, Mr le
Curé, & les Marguilliers de
S. Jacques du Haut-pas, em
firent faire un autre dans
leur Eglise, en reconnois-
sance des bienfaits reçeus
de S. A. feuë Madame de
Longueville. On n'oublia
rien de ce qui pouvoit con-
tribuer à le rendre magni-
fique. Les principaux Of-

ficiers de Leurs Alteſſes Se-
réniſſimes y aſſiſterent.

Je vous ay ſouvent parlé
de Mr le Marquis de Créquy
pendant nos dernieres guer-
res. Vous ſçavez que dans
un âge fort peu avancé, il
s'eſt fait voir intrépide dans
le péril, & que la réputation
qu'il s'acquit devant Fri-
dbourg, luy fit mériter le Re-
giment de la Féré dont Sa
Majeſté le gratifia. Quelque
temps apres, il ſe ſignala
encor contre les Troupes de
Brandebourg, & reçeut de
nouveaux bienfaits du Roy.

Enfin le Regiment Royal d'Infanterie ayant vaqué depuis peu par la mort de Duchas-celet. Mr de Pierrefite, ce grand Prince connoissant la valeur & la conduite de ce Marquis, l'en a pourveu, & a donné le Regiment de la Fére qu'il possedoit, à motier. Mr le Comte de la Fayete, Capitaine dans celuy du Roy. Ce Comte, quoy que fort jeune, a déja fait beaucoup de Campagnes, & s'est distingué en diverses occasions. Il est tres-bien fait, & d'une des plus anciennes &

plus illuſtres Maiſons du Royaume. Gilbert de la Fayete, Maréchal de France en 1422. rẽdit de fort grands ſervices à l'Etat, & fut l'un des principaux Chefs qui aiderent à chaſſer les Anglois hors du Royaume ſous Charles VII. Il fut Chamboellan du Roy, & Lieutenant & Capitaine General des Païs Lyonnois & Maſconnois. Il avoit épouſé Jeanne de Joyeuſe, Fille de Randon II. Sr de Joyeuſe. Cette Maiſon a eu de tres-grandes Alliances, & des

Charges fort conſidérables. Antoine de la Fayete, petit-Fils du Maréchal de ce nom, eſtoit Maiſtre de l'Artillerie de France. Je ne vous dis rien de Madame de la Fayete Mere de ce nouveau Commandant. Je vous en ay déja entretenuë en d'autres occaſions ; & tout ce que je puis adjoûter icy à ſon avantage, c'eſt que tout le móde convient de la délicateſſe de ſon eſprit, & qu'il n'y eut jamais rien de plus general que l'eſtime qu'on a pour elle.

La mort de Mr le Marquis de Pierrefite ayant donné lieu à cet Article, me le donne en meſme temps de vous en parler encor une fois. Je vous ay déja marqué qu'il eſtoit de l'illuſtre Famille du Chaſtelet, iſſuë de la Maiſon de Lorraine. Il y a plus de deux cens ans que la Charge de Maréchal Heréditaire de Lorraine, eſt attachée à ceux de cette Maiſon. Dans le temps qu'elle s'établit en France, elle avoit pour Armes trois Alérions en Bande de gueules.

Mais nos Roys voulant s'attacher cette Famille, & finir les diférens qui eſtoient entr'eux, leur donnerent à la place des Alérions trois Fleurs de Lys en Bande de gueules, qu'ils ont conſervées juſqu'à aujourd'huy, avec un Hybou au deſſus du Caſque, qui couvre toutes les Armes de ſes aîles; le Blazon pareil aux Armes de Lorraine, pour faire connoiſtre qu'ils ſont de cette Maiſon. C'eſt une Famille qu'on a toûjours veuë dans les grands Emplois. Phil-

bert du Chaſtelet qui vivoit en 1500. eſtoit Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, & Colonel des Reiſtres. Il arriva une choſe fort ſinguliere, qui vous fera voir la generoſité de Mrs de S. Victor. Ce Philbert s'eſtant réſolu ſur quelques chagrins, à deſ-hériter ſon Fils, avoit donné tout ſon Bien aux Chanoines Réguliers de cette Abbaye. Apres qu'il fut mort, ce Fils leur vint demander au moins une Portion Conventuelle; mais Mrs de S. Victor, plus hon-

neſtes qu'il ne devoit l'eſ-
pérer, luy firent connoiſtre
qu'ils n'avoient accepté la
Donation que pour empeſ-
cher qu'à leur refus on ne la
fiſt à quelqu'autre, & luy
rendirent la plus grande
partie de ce qu'ils avoient
reçeu. Il fut ſi touché d'un
procedé ſi peu attendu, qu'-
apres s'eſtre acquis beau-
coup degloire à la guerre, &
avoir eſté fait Chevalier du
S. Eſprit, il ſe retira à S. Vi-
ctor, fit bâtir trois Maiſons
qu'il donna à l'Abbaye, &
s'y fit enterrer aupres de ſon
Pere.

Pere. Leurs Tombeaux y ſont, & ceux de leurs Deſcendans. C'eſt de cette illuſtre & ancienne Maiſon qu'eſt ſorty de Pere en Fils Mr le Marquis de Pierrefite. Ma derniere Lettre vous a marqué ſes Emplois. Ses ſervices ont fait trop de bruit pour eſtre ignorez. Ce fut de luy que feu Mr de Turenne écrivit au Roy avec tant de marques d'eſtime apres le Combat qu'il donna en Allemagne aupres de Straſbourg. L'Action eſt trop belle pour n'en rien

dire. Noſtre Cavalerie eſ-
toit en deſordre, & celuy qui
commandoit l'Artillerie fai-
ſoit déja atteler le Canon
pour tâcher à le ſauver,
quand M^r de Pierrefite cou-
rut à luy, fit dételer les Che-
vaux, & dit qu'il ne ſoufri-
roit point qu'on emmenaſt
le Canon ſans qu'on euſt
rendu aucun ſervice à Sa
Majeſté. En meſme temps
il le fit tourner contre les
Ennemis dont il éclaircit
les Rangs, fit face à toute
leur Cavalerie qui venoit
fondre ſur luy, & montra

une telle fermeté, que les
ayant arreſtez, il donna
temps à la noſtre de ſe ral-
lier aupres de luy, & fut
cauſe qu'on remporta la Vi-
ctoire. Il a eſté enterré à
S. Victor, où on luy a fait
de fort magnifiques Funé-
railles.

J'attens des nouvelles de
ce qui aura eſté fait pour
celles de Mr l'Archeveſque
de Bordeaux, mort ces jours
paſſez, âgé de quatre-vingts
ans, apres avoir préſidé en
pluſieurs Aſſemblées du
Clergé. Il avoit eſté Eveſque

de Malzais avant la tranſlation de cet Eveſché à la Rochelle. C'eſtoit un tres-bon & tres-ſaint Prélat. Auſſi eſt-il extrémement regreté dans ſon Dioceſe, où ſa réſidence a eſté continuelle. La conſidération qu'il avoit pour ſon Chapitre a éclaté dans ſa mort. Il l'a fait ſon Légataire univerſel, & a donné ſa Biblioteque aux Jeſuites de Bordeaux, au lieu de celle que ces Peres avoient perduë par le feu quelques années auparavant. Il eſtoit de la Maiſon

de Béthune, Frere de feu Mr le Comte de Béthune, & de Mr le Duc de Béthune de Charoſt, que nous avons veu Capitaine des Gardes du Corps, tous trois Fils du feu Comte de Béthune, envoyé autrefois à l'Ambaſſade de Rome.

Les Vers qui ſuivent ſont de Madame la Viguiere d'Alby, ſur un Sermon que Mr l'Archeveſque d'Alby a fait du Bon Paſteur, où ſuivant les termes de l'Ecriture, il offroit de perdre la vie pour ſon Troupeau. Ce

v. Salies, et Fontvielle.

que je vous ay envoyé d'elle dans mes autres Lettres, vous a déja fait connoiſtre le zele qu'elle a pour ce grand Prélat.

*VOus ne vous laſſez point, bon*
*Paſteur qu'on admire,*
*D'inſtruire vos Brébis par mille*
*ſoins divers,*
*Et je ne puis me laſſer de le dire*
*Et par ma Proſe & par mes Vers.*
*Tous vos ſçavans Diſcours brillent*
*dans ma mémoire,*
*Vous travaillez pour nous, je le veux*
*publier.*
*Vous ne voulez rien oublier*
*Pour le ſalut de tous, ny moy, pour*
*voſtre gloire.*

*Pouvoit-on nous donner un Gouver-*
*neur plus doux,*
*Ny de plus seûrs liens entre le Ciel*
*& nous,*
*Pour le rendre à nos vœux sensible*
*& favorable?*
*Mais, ô Pasteur incomparable,*
*Vous parlez de mourir pour servir*
*vos Troupeaux.*
*L'étrange remede à nos maux!*
*Vous mourir? Tous nos jours sont*
*attachez aux vostres;*
*En prenant soin des uns, vous con-*
*servez les autres.*
*Forcez pour nous le Ciel par d'inno-*
*cens combats,*
*Donnez de vos vertus mille pénibles*
*preuves,*
*Défendez constamment les Orphe-*
*lins, les Veuves,*
*Mais, bon Pasteur, ne mourez pas.*

Mr le Marquis de Livron a épousé Mademoiselle de Belloy le 20. de ce mois. Cette Maison est originaire de Dauphiné, tres-recommandable par l'ancienneté de sa Noblesse. Avant l'an 1220. Raoul & Jobert de Livron estoient renommez, & possedoient des Seigneuries considérables en ce Païs, entr'autres celles de Livron, & celle de Creſt, petite Ville où leurs Armes se voyent encor sur les Portes. Ils s'établirent en suite en Champagne, où pendant

deux cens années, leurs Def-
cendans ont eu les Marqui-
fats de Bourbonne, Vauvil-
lars, & plusieurs autres Ter-
res. Le Grand-Pere de celuy
dont je vous parle, apres
avoir fort paru à la Cour
sous Henry IV. & Loüis
XIII. est mort depuis peu
d'années, Lieutenant Ge-
neral des Armées du Roy,
son Lieutenant General en
Champagne, & Chevalier
des Ordres de Sa Majesté.
Mr le Marquis de Livron,
qui vient de se marier, a
donné de sa part de fort

grandes preuves de valeur, & dans nos dernieres guerres, il n'a point trouvé d'occasions, où il n'ait fait voir qu'il a hérité du courage & des vertus militaires de ſes Ayeuls. Il eut deux Chevaux tuez ſous luy à la fameuſe Bataille de Senef, & y perdit Mr le Marquis de Bourbonne ſon Oncle. Il eſt Meſtre de Camp de Cavalerie, & Fils de Meſſire Charles de Livron, aujourd'huy Abbé d'Ambroney, qui apres avoir commencé par les Emplois ordinaires

Livron

à tous ceux de sa naissance, a suivy les mouvemens de sa pieté en se donnant à l'Eglise. Cette Maison a des Alliances tres-considérables, & touche celles de Portugal, Savoye, Lorraine, Vendosme, d'Estrées, Béthune, Bassompierre, Anglure, Croüy, du Chastelet, Noailles, Salm, Lénoncourt, Montmorency, Clermont-Tonnerre, Créquy, &c. La Mariée est Fille de feu Mr le Comte de Belloy, Capitaine des Gardes de feu Monsieur le Duc d'Orleans. Elle est

brune, a la taille du monde la plus fine & la mieux faite, les yeux touchans, & ce je-ne-ſçay-quoy qui donne tant d'agrément au vilage, & ſans qui la Beauté meſme ne plairoit jamais. Joignez à cela un tour d'eſprit auſſi délicat qu'inſinuant, & un air qui perſuade aiſément de ſa naiſſance. Je ne parle point de ſa Maiſon, vous en ayant déja dit quantité de choſes dans quelqu'une de mes Lettres à l'occaſion de la mort de M^r le Comte du Belloy. Elle eſt alliée des

plus illuſtres Familles de l'Epée & de la Robe.

Ce qui s'eſt fait depuis peu, épargnera beaucoup de Commiſſions qu'on recevoit des Provinces pour des Deſſeins de Chifres & de Cachets. Ceux qui s'en trouvoient chargez, apprendront avec plaiſir que le Sr Mavelot, demeurant Court-neuve du Palais, aux Armes de la Reyne, a fait graver un tres-grand nombre de Chifres qai cõtiennent tous les Noms & Surnoms entrelaſſez par Alphabet. Le ſoin

qu'il a pris doit estre d'une grande utilité pour tout le monde, mais particulierement pour les Peintres, Sculpteurs, & Graveurs.

Le plaisir que vous a donné la lecture des Harangues que Mr le Duc de S. Aignan en qualité de Chancelier de l'Académie Françoise, & Mr Hébert de l'Académie de Soissons, avoient préparées dans l'occasion du Mariage de Madame la Dauphine, me fait aisément juger que vous ne pouvez rien voir sur cette matiere qui

d Beauvillier.

n'ait pour vous beaucoup
d'agrément. Ainſi le hazard
m'ayant fait tomber entre
les mains une Copie du
Compliment que Mr de Ver- *Guyonnet*
tron devoit faire à cette Prin-
ceſſe au nom de l'Académie
Royale d'Arles, je croirois
vous donner lieu de vous
plaindre de ma négligence,
ſi je diférois à vous l'en-
voyer. Voicy dans quels
termes il eſtoit conçeu.

*MADAME,*

*Nous ſerions jaloux avec*
*beaucoup de raiſon, de l'hon-*

neur que l'Académie de Soiſ-
ſons a eu de vous ſalüer la
premiere, ſi nous n'eſtions
perſuadez que cet honneur
luy eſt échû par un effet du
Sort. Nous reconnoiſſons
l'Académie Françoiſe pour
noſtre Aînée, & meſme pour
noſtre Maîtreſſe, avec d'au-
tant plus de reſpect, qu'elle
a pour Protecteur noſtre au-
guſte Monarque, le Pere des
Sciences & des beaux Arts,
auſſi-bien que de la Patrie.

Apres avoir entendu Mr
le Duc de S. Aignan le Chan-
celier de cette celebre Aca-

*démie, & l'illustre Protecteur de la nostre, je devrois me taire ; car enfin, Madame, peut-on adjoûter quelque chose à son discours si éloquent, si juste, & si conforme à ce que vous estes ? Comment soûtenir l'éclat d'une Académie Royale ? Comment parler d'une Princesse si accomplie, en qui la France est ravie de trouver tout-ensemble une pieté sans superstition, une sagesse sans severité dans un âge où les autres font beaucoup de la promettre ; une humeur gaye sans les moin-*

*dres marques d'emporte-ment ; une ſincerité ſans artifice ; une douceur ſans déguiſement ; une égalité ſans contrainte ; enfin une ſcience ſans préſomption, & une admirable facilité dans les plus belles Langues, & ſur tout dans la Françoiſe, la Reyne des autres, qui vous eſt devenuë ſi naturelle, que c'eſtoit un préſage du bonheur dont noſtre glorieuſe Nation joüit à préſent?*

*Meſſieurs d'Arles, Madame, ne m'ont pas choiſy comme le plus éloquent de*

*leur Compagnie, mais comme le plus sensible à la gloire, au bonheur, & à l'intéreſt de la France, en vous voyant nostre Dauphine. Le silence dans un temps où les autres Académies parlent, seroit digne de blâme, & il passeroit pour une marque d'insensibilité, d'ignorance, ou de timidité, si dans ce grand jour où toute la France vous témoigne la joye qu'elle a de cette belle & heureuse Alliance avec la Baviere, je ne vous témoignois aussi la mienne au nom d'une Compagnie si noble &*

*si florissante. D'ailleurs, la présence de mon illustre Protecteur m'anime à vous dire, Madame, que le Ciel d'intelligence avec nostre Roy Tres-Chrestien, a voulu en faisant l'union de deux cœurs, faire encor celle des Graces, des Sciences & des Vertus.*

*Il falloit sans flaterie, Madame, à Monseigneur, une Epouse telle que vous. Il vous falloit aussi un Epoux tel que Monseigneur, qui a reçeu du Pere & de la Mere, avec le Sang Royal, toutes les plus rares qualitez & du Corps &*

*de l'Esprit, & qui par la par-faite ressemblance qu'il a avec l'un & l'autre, est aujourd'huy l'ornement de la France, & sera un jour la gloire & la merveille du Monde.*

*Le succés nous oblige de croire, Madame, que ce Mariage estoit écrit de tout temps de la main du Dieu des Armées dans le Livre de sa Sagesse, pour estre un des fruits prétieux des travaux guerriers de l'invincible LOUIS, pour estre l'accomplissement des vœux de la France & de la Baviere; pour estre le sym-*

*bole eternel de la Reconnoiſſance, le lien indiſſoluble de la Paix, pour eſtre enfin la récompenſe la plus ſolide de vos vertus héroïques.*

*Mais pour faire en peu de mots voſtre Eloge, Madame, il ſuffit de dire, que vous avez eſté choiſie parmy toutes les Princeſſes de l'Europe, pour eſtre noſtre Dauphine, par noſtre Grand Roy, dont le choix montre également ſa ſageſſe & voſtre mérite.*

Mr de Vertron, Madame,
eſt celuy-meſme que j'ay

sappellé Mr de Vertren dans
l'Article de Mr l'Abbé de
RRiants. Il a eu l'honneur de
qprésenter à Sa Majesté & à
AMonseigneur, sous les aus-
qpices de Mr le Duc de Mon-
ctausier, des Ouvrages d'E-
bloquence & de Poësie, &
mmesme l'Abregé de l'His-
btoire panégyrique du Roy,
ien quatre Langues, par ra-
pport aux Vertus Royales,
bDont le Journal des Sçavans
a parlé avec éloge. La ma-
nniere dont ces Ouvrages
ont esté reçeus, a donné
lieu à quelques Académi-

de St Maure

ciens d'Arles, de proposer à leur Autheur une place dans leur Compagnie, composée, comme je vous l'ay marqué dans quelqu'une de mes Lettres, de Personnes de qualité, de sçavoir, & de vertu. M^rs les Marquis de Chasteaurenard & de Robias, en écrivirent aussi-tost à M^r de S. Aignan, comme à leur Protecteur; & ce Duc, à qui le mérite de M^r de Vertron estoit fort connu, répondit de cette sorte au dernier, qui est Secretaire perpétuel de l'Académie dont je vous parle.

MONSIEVR,

*Si Madame la Dauphine avoit reçeu des Complimens, je suis certain que M^r de Vertron se seroit fort bien acquité de celuy dont M^rs de l'Académie Royale d'Arles l'auroient prié de se charger, & à son defaut j'aurois tenu à beaucoup d'honneur & de plaisir de porter la parole pour un Corps qui parle si bien; leur indulgence & leur bonté pour moy m'ayant donné assez d'assurance pour m'en laisser la liberté; mais, Mon-*

*sieur, on n'a point harangué cette Princesse, & le seul Mercure Galant a esté favorable aux bonnes intentions que l'on a euës de se donner cet honneur. Cependant, Monsieur, je n'ay garde de vous rien dire sur le sujet de M^r de Vertron touchant le souhait obligeant qu'il fait de pouvoir estre de vostre Académie Royale. Je suis trop accoûtumé aux favorables sentimens qu'il vous plaist d'avoir pour moy, pour laisser dépendre un mérite comme le sien de la force de ma*

recommandation aupres de vous ; & ce mérite luy doit estre bien plus avantageux que toutes mes prieres. Ainsi vous estes toûjours les Maîtres ; & quand vous aurez veu qu'à son âge il a fait en quatre Langues le Panégyrique de nostre Grand Roy, j'espere que vous l'estimerez assez pour luy accorder une Place en vostre Compagnie. Conservez-moy, s'il vous plaist, celle qu'il vous a plû de me promettre en vostre amitié, & soyez bien persuadé de la veritable passion

*avec laquelle je ſuis toûjours,*

*MONSIEVR,*

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur,

LE DVC DE S. AIGNAN.

*A S. Germain en Laye le 10. May 1680.*

Etudes. Le fameux Mr de Mézeray, ennemy de la flaterie, écrivit auſſi ce qui ſuit à Mr de Robias.

*Mr Guyonnet de Vertron a extraordinairement de l'érudition & de la litérature. Il poſſede parfaitement les plus belles Langues, & il a*

*fait voir quelques-uns de ſes Ouvrages dans la Ville & à la Cour, qui ont ſatisfait les plus habiles, & montré qu'il approchoit bien pres de la perfection. J'adjoûteray, Monſieur, qu'il eſt de tres-bonne condition, & allié des plus conſidérables Familles de Paris, comme de celle de Seve, de Billy, de Bricbanteau, &c. Qu'avec cela, ſes mœurs ſont extrémement douces & fort reglées, ſa converſation auſſi honneſte que ſpirituelle, & toutes ſes manieres civiles & obligeantes au der-*

*nier point. C'eſt un témoignage que tous ceux qui ont l'avantage de le connoiſtre comme je fais, doivent rendre à ſon mérite.*

Un auſſi grand Homme que Mr de Mézeray, ne ſe peut tromper dans ſes jugemens, & l'on ne voit point de Portraits de luy qui ne ſoient fidelles. Ainſi Mr de Vertron doit tirer beaucoup de gloire de ce témoignage.

J'oubliay le mois paſſé de vous apprendre la mort de Mr de la Terriere. Il eſ-

Charre-
-ton.

toit jeune & bien fait, & n'a-
voit pas moins de naiſſance
que de mérite. Feu Mr de la
Terriere ſon Pere, apres a-
voir paſſé par les premieres
Charges de la Robe, eſt mort
Conſeiller d'Etat. Ils ſont de
la Maiſon de Charreton,
dont le Préſident qui porte
ce nom eſt le Chef. Celuy
dont j'ay commencé de
vous parler, ne s'eſtant point
marié, laiſſe ſa Succeſſion
pluſieurs Freres. Madame
la Marquiſe de Chepy eſt Grouches
leur Sœur. C'eſt une Dame
d'un tres-grand mérite, qui

272 MARCVM a épouſé un Gentilhomme des premieres Maiſons de Picardie.

M Petit, celebre Avocat au Parlement de Paris, eſt mort auſſi depuis quelques jours. Il ſçavoit beaucoup, poſſedoit les belles Lettres, & apres avoir plaidé avec applaudiſſement pendant ſon jeune âge, il avoit quité les pénibles occupations du Barreau, pour ſe donner tout entier à ſon Cabinet. Si ſa perte a affligé ſes Amis (il en avoit quantité, & des plus honneſtes Gens) ç'a

esté pour eux un grand sujet
de se consoler, de ce que
trois jours avant sa mort, il
a fait abjuration de la Reli-
gion Prétenduë Reformée.
Il y a longtemps qu'il l'exa-
minoit, & qu'éclairé des lu-
mieres de Mr le Président de
la Grange, de Mr Hervé, &
de Mr Dorat, Conseillers à
la Grand' Chambre, & sur
tout de Mr Quatrehomme
Conseiller en la Cour des
Aydes, & de M de la Tour,
il tâchoit d'en penétrer les
erreurs. Il n'estoit point
obstiné, & on luy a souvent

entendu dire, que n'ayant jamais cherché que la verité, il ne doutoit point que Dieu ne luy fiſt finir ſes jours dans la veritable Religion. L'effet a montré qu'ayant eſperé avec foy, ſon eſpérance a eſté heureuſement remplie. C'eſt entre les mains de Mr le Curé de S. Loüis qu'il a abjuré. Madame Lhuillier ſa Niéce n'a pas peu contribué à cette Converſion. Rien n'eſt ſi preſſant que les raiſons dont elle ſe ſervit pour l'obliger à ouvrir les yeux dans ſa maladie.

Il s'eſt fait une autre Abjuration fort ſolemnelle. C'eſt celle de Mr de Ranchin Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Son eſprit luy a fait acquerir une eſtime generale, & il porte un nom qui ne ſçauroit vous eſtre inconnu. Des Perſonnes de ce poids ne changent jamais de party legerement, & quand ils embraſſent la Religion Romaine, on doit croire qu'ils ſont parfaitement convaincus des veritez dont ils ont voulu ſe faire inſtruire.

Je passe à d'autres Nouvelles. Les Eaux de Bourbon continuënt toûjours à estre en vogue, quoy qu'on en ait trouvé de nouvelles que diverses cures ont renduës fameuses. Il y a présentement grande compagnie. Mᵉ de Louvoys en prend, aussi-bien que Mʳ le Maréchal de la Ferté, Mʳ de la Vrilliere Secretaire d'Etat, Madame la Duchesse de Brissac, Madame la Comtesse de Tonaycharente, Madame de Langlée, Mesdemoiselles de Rubel, Ma-

Le Tellier
de S.t Nec-taire.
Phelype-aux.
de Cossé
de Roche-chouart.

demoiſelle de Phelippeaux, Mr de Coulanges Maiſtre des Requeſtes, Mr de Pomereüil, & pluſieurs autres Perſonnes conſidérables de l'un & de l'autre Sexe. Tous les plaiſirs s'y rencontrent, les Violons, les Parties de Jeu, la bonne chere, & enfin tout ce qui peut divertir agreablement d'illuſtres Malades, qui ont aſſez de ſanté pour chercher la joye.

A propos de bonne chere, on m'a donné de fort jolis Vers préſentez à une belle Comteſſe le Lundy de Paſ-

ques ſous le nom de Fricandeau ſon Cuiſinier. Ils ſont ſur ce que le Careſme eſtoit finy. Liſez-les. Je ſuis fort trompé, ſi vous n'avoüez que le Cuiſinier qui en eſt l'Autheur, mériteroit de ſervir les Muſes. Il aſſaiſſonne trop bien les choſes pour leur pouvoir faire aucun Repas qui ne contenraſt leur gouſt. Cette Piece m'eſt venuë de Dauphiné. Il y a fort peu que je l'ay reçeuë. Ainſi il m'a eſté impoſſible de vous l'envoyer plutoſt.

# A MADAME
# LA COMTESSE DE M.

*EN fin, Comtesse toute aimable,*
*Voicy le bon temps revenu,*
*Bœuf & Mouton sont sur la Table,*
*Febves & Pois ont disparu.*

## S2

*NOus ne voyons plus de Merluche;*
*Le Mets des Novices fervens,*
*Destiné pour la Coqueluche,*
*S'est retiré dans les Convens.*

## 25

*Carpes, Brochets, Harans, Sardines,*
*Ont cessé de nous infecter;*
*La Chair parfume nos Cuisines,*
*Et nous va tous ressusciter.*

SS

*Il n'est pas Fils de bonne Mere,*
*Qui n'enfle son ventre applaty;*
*Tout bon Chrestien fait bonne ch*
*De sa Potée, ou son Roty.*

SS

*A ce retour de la Marmite,*
*Qui va sauver tant de Mourans,*
*Souffrez que je vous fécilite,*
*Vous qui n'aimez pas les Harans.*

SS

*Les beaux jours, les fleurs, la verdur*
*Le Printemps, & tous ses appas,*
*Reparent bien moins la Nature,*
*Que le doux retour des jours gras.*

SS

*Quoyqu'au Bois le nouveau feüillag*
*Charme les yeux du Campagnard,*
*Il aime mieux sur son Potage*
*Voir fumer un morceau de Lard.*

§2

*Aujourd'huy la joye est extréme,*
*De voir reverdir tous les Champs;*
*Mais le Printemps dans le Caresme*
*Nous sembloit un maigre Printemps.*

§2

*Cependant, Divine Comtesse,*
*Quand tout le monde est satisfait,*
*Parmy la commune allégresse*
*Il vous reste un certain regret.*

§3

*Le fin Cuisinier qui vous traite,*
*A beau vous faire des Ragoûts;*
*La Chere n'est jamais complete*
*Pendant l'absence d'un Epoux.*

A Valence le 22.
Avril 1680.

Mr l'Abbé de Maulévrier, *andrault*
l'un des Aumôniers de Ma-
*May 1680.*

dame la Dauphine, eſt de la Maiſon de Langeron, mais je me ſuis trompé quand je vous ay dit qu'il eſtoit Fils de Madame la Marquiſe de Langeron, Damé d'Honneur de Madame la Ducheſſe. Il eſt Comte de Lyon, & Frere de Mr le Marquis de Maulévrier, qui a commandé le Regiment d'Enguyen Cavalerie.

Le Roy a donné l'Abbaye de S Hilaire de la Celle de Poitiers, à Mr l'Abbé de Gallardon, Bachelier en

Sorbonne. Il a trois Freres dans le Service depuis dix ans, & eſt Fils de Mr de Gallardon, ancien Conſeiller au Préſidial de Poitou, dont le mérite n'eſt pas inconnu à Sa Majeſté.

Vous aimez trop les Actions genéreuſes, pour vous laiſſer ignorer ce qui a fait depuis peu l'entretien de tout Paris. Un jeune Marquis, ayant de grands biens, quoy qu'embarraſſé de dettes, alloit ſouvent chez un Gentilhomme qui le regardoit comme ſon Fils, par

une étroite & vieille amitié qui l'uniſſoit avec ſa Famille. Il le conſultoit ſur la moindre affaire, & ſe trouvoit bien de tous ſes avis. Ce Gentilhomme avoit une Fille fort bien faite. A force de voir, le Marquis en fut touché. Il rendit des ſoins, réüſſit à plaire ; & comme en prétentions d'amour, le Sacrement fait aller bien viſte, il prit ce chemin pour ne perdre point de temps. La voye luy parut d'autant plus ſeûre, que la Belle eſtant de meilleure

Maiſon qu'elle n'eſtoit riche, il avoit tout lieu de croire qu'on s'empreſſeroit à le rendre heureux. Cependant la choſe tourna autrement. Le Gentilhomme, à qui s'adreſſa le jeune Marquis répondit à ſa propoſition de la maniere du móde la plus obligeante. Il n'oublia rien pour luy faire voir combien il eſtoit touché du ſacrifice qu'il vouloit faire de ſes intéreſts à la paſſion qu'il témoignoit pour ſa Fille; & apres avoir ſatisfait à cette generoſité par tout

ce qu'il pût luy dire de plus honneſte, il adjoûta qu'il y avoit des rencontres où ce ſeroit commettre une grãde faute, que de n'avoir pas aſſez d'égards au bien & à la fortune, & qu'il l'aimoit trop pour luy déguiſer qu'il ne le voyoit point en état d'écouter l'Amour. Il entra de là dans le détail des affaires du Marquis, luy repréſenta qu'il avoit des debtes, que ces debtes l'avoient toûjours empeſché de joüir tranquilement des grands Biens qu'il poſſedoit,

& qu'elles pourroient encor luy cauſer de plus fâcheux embarras, s'il ne s'en tiroit par un Mariage qui luy donnaſt dequoy s'acquiter. L'avis eſtoit ſage, mais peu du gouſt d'un Amant. Le Marquis ne pût ſe laiſſer perſuader, & comme il vouloit toûjours négliger ſes avantages, le Gentilhomme, auſſi genéreux que luy, ſe vit obligé de luy refuſer ſa Fille, & de le prier de ne la plus voir. Le coup luy fut rude. Il falut courant qu'il le ſoufriſt. On ne s'oppoſoit à ſes deſſeins

que par amitié pour luy, & il n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre. Quelque temps apres, on luy propoſa de prendre alliance dans une Maiſon dont les Biens ne ſont pas moins conſidérables que la Nobleſſe, qui eſt conſtamment des plus anciennes. Celuy qui en eſt le Chef, a eu l'avantage de bien ſervir; & les récompenſes ayant eſté proportionnées au mérite de ſes ſervices, l'ont mis en pouvoir d'amaſſer de grandes ſommes. Le Marquis, qu'-

une

une nouvelle pourſuite de
Creanciers commençoit à
fatiguer, luy fit demander
une de ſes Filles. L'argent
comptant accommodoit ſes
affaires, & il en trouvoit par
ce Mariage. D'ailleurs, la
Demoiſelle avoit de tres-
belles qualitez ; & comme
il eſtoit impoſſible qu'il ne
l'eſtimaſt, l'amour eſtoit une
ſuite néceſſaire de cette eſ-
time. La demande fut re-
çeuë avec plaiſir. On parla
d'Articles. On les dreſſa, &
le jour des Nôces fut arreſté
pour un des premiers d'a-

pres le Careſme. Ce jour ap-
prochoit, & tous les ordres
eſtoient donnez pour le Ma-
riage, quand le Marquis vit
arriver un Exprés avec une
Lettre du Gentilhomme. La
Lettre portoit, qu'en luy re-
fuſant ſa Fille, il avoit crû
luy marquer la plus forte
eſtime qu'on puſt jamais luy
faire paroiſtre ; & que puis
qu'il avoit eſté aſſez géné-
reux pour la vouloir épouſer
dans un temps où elle ne
pouvoit rien pour ſa for-
tune, à préſent que la mort
d'une de ſes Niéces l'avoit

nenduë la plus riche Heri-
ıære de la Province, il eſtoit
o-eſt à la luy donner ; qu'il
ınſt promptement, & qu'il
ıı tinſt aſſuré de trouver de-
ouoy ſortir aiſément d'af-
ıres. Cette Lettre emba-
ſſa le Marquis. Des hon-
ſſtetez ſi ſurprenantes, le
vuvenir d'un amour fort
ë à rallumer, la beauté de
q premiere Maîtreſſe, ſa
ſſance tres-diſtinguée, &
g grands Biens dont elle
mmençoit à joüir, de-
mndoient qu'il rompiſt
gigagement où il ſe trou-

voit ; mais il avoit l'ame in
capable de tromperie, & lo
plus grands avantages l'au
roient peu touché, s'il n'eu
pû les acquérir qu'en man
quant à la parole. Il pr
conseil sur ce qu'il avoit
faire, & s'adressa pour ce
au Pere de celle qu'il esto
prest d'épouser. Peut-est
crût-il qu'un procedé
honneste l'obligeroit à est
aussi genéreux que le Ge
tilhomme ; qu'il refléchiro
sur le peu de tort que la r
pture de l'affaire feroit à
Fille ; & qu'examinant

ui luy eſtoit arrivé avant
u'il la recherchaſt, il crain-
roit de la donner à un
lomme prévenu d'un autre
mour. Ce qu'il y a de cer-
in, c'eſt que la réponſe du
eaupere cõſulté, fut qu'on
voit pouſſé les choſes trop
oin pour s'en dédire ; que
: Marquis ne devoit plus
en au Gentilhomme, que
on refus l'avoit dégagé, &
u'il en ſeroit quite pour un
Compliment qu'il pouvoit
crire quand il luy plairoit.
e Compliment a eſté écrit,
: Mariage s'eſt fait, & la

parole donnée a prévalu
toutes les conſidérations
qu'on euſt pû avoir ; mais
comme l'Hiſtoire eſt fort
ſinguliere, elle a donné lieu
à beaucoup de Queſtions.
On demande, ſi le Pere de
la ſeconde Maîtreſſe eſtant
Partie intéreſſée, le Mar-
quis devoit s'adreſſer à luy
pour prendre conſeil, s'il
eſtoit obligé de ſuivre ſon
ſentiment ; ſi apres luy avoir
fait l'honneſteté de le con-
ſulter, voyant qu'il n'avoit
égard qu'à ſes intéreſts, il
n'eſtoit pas en droit de re-

tirer sa parole; & enfin, s'il ne se met pas en péril de ne point aimer sa Femme, ayant eu une premiere inclination qu'il ne quite que pour satisfaire à son honneur.

Le champ est ouvert à vos Amis. J'espere qu'ils se donneront la peine de décider.

Si mille choses d'éclat ne vous avoient pas appris, ainsi qu'à toute la France, que Monsieur est un Prince aussi galant qu'il est magnifique, vous croiriez sans-doute que le détail que j'ay à vous faire de la derniere Feste de Saint

Cloud feroit un recit exa-
geré; mais, Madame, vous
connoiſſez mieux que moy
combien ces deux qualitez
ſont naturelles à Son Alteſſe
Royale, & il ſuffit que je
vous nomme S. Cloud, en
vous parlant d'une Feſte,
pour vous faire concevoir
tout ce qui eſt digne d'un
Frere de LOÜIS LE GRAND.
Madame la Dauphine n'ayát
point encor veu cette déli-
cieuſe Maiſon, Monſieur
forma le deſſein d'y faire un
Régal à Leurs Majeſtez,
quand Elles y ameneroient

cette Princesse. Le jour es-
tant pris (ce fut le 9. de ce
mois) le Roy arriva à Saint
Cloud sur les quatre heures.
Il estoit dans le Carrosse de
la Reyne, où estoient aussi
Monseigneur, Madame la
Dauphine, & Madame la
Princesse de Conty. En ar-
rivant, toute cette auguste
Compagnie alla chez Ma-
dame, où Madame la Dau-
phine continua d'admirer
la belle veuë qu'elle avoit
découverte le long de l'A-
partement de cette Prin-
cesse. On passa en suite dans

celuy de Monſieur, qu'on trouva meublé tres-ſuperbement. Il eſtoit enrichy de Peintures & de Tableaux d'un fort grand prix ; & outre les Meubles qui ornoient toutes les Chambres, il y avoit par tout de tres-riches Cabinets, couverts de Pots ou de Vazes, la plûpart d'argent ou de vermeil doré. Les plus agreables Fleurs de la Saiſon rempliſſoient ces Pots. La propreté, la galanterie, & la magnificence de toutes ces Chambres, ayant eſté admirées, le Roy paſſa

dans la Galerie. Vous ſça-
vez, Madame, qu'on la re-
garde comme une mer-
veille, & qu'elle a eſté
peinte par le fameux Mr Mi-
gnard de Rome. On l'ap-
pelle ainſi, quoy qu'il ſoit
François, à cauſe du long
ſejour qu'il a fait en Italie.
Ce grand Ouvrage eſt aſſu-
rément un chef-d'œuvre de
Peinture. Ce ſeroit icy le
lieu de vous en faire la deſ-
cription, ſi d'autres Articles
ne m'obligeoient à la re-
mettre juſqu'au mois pro-
chain. Comme les chaleurs

de cette journée avoient esté
assez grandes, on apporta à
Leurs Majestez des Eaux
glacées que toute la Cour
trouva admirables. On dan-
sa un peu apres. Cette ma-
niere de Bal où il n'y eut
point de Branle, dura une
heure & demie. Monsei-
gneur prit Madame la Dau-
phine. Madame la Dau-
phine prit Monsieur. Mon-
sieur alla prendre Madame
la Princesse de Conty. Ma-
dame la Princesse de Conty
prit Monseigneur, & Mon-
seigneur prit Madame. Ceux

qui danſerent en ſuite, furent, du coſté des Hommes, Meſſieurs les Princes de Conty (1) & de la Roche-ſur-Yon (2), Mrs les Comtes d'Armagnac (3) & de Brionne (4), Mr le Chevalier de Lorraine, Mrs les Ducs de la Trémoüille & de Gramont, Mr le Marquis de Biran, Mr le Comte de Tonnerre (5), Mr le Marquis de Gondrin (6), & Mr le Chevalier de Chaſtillon. Du coſté des Dames, Meſdames les Ducheſſes de Foix, de la Trémoüille & de Mortemar (7), Madame la Marquiſe

(1 et 2) de Bourbon.
3 aîné de Lorraine.
(5) de Clermont.
(6) de Pardaillan.
(7) de Rochechouard.

Colbert. de Segnelay, Madame de
Rouzet. Grançé, & Meſdemoiſelles
(1) V. Fou- de Laval, Chaſteautiers,(1) Po-
-Dras de la Queil- tier, & Cliſſon.(2)
-le.
(2). Sauveſtre La Dance ayant finy ſur les ſept heures du ſoir, le Roy monta en Caleche, avec la Reyne à ſa droite, & Madame la Dauphine à ſa gauche. Monſieur eſtoit à la Portiere droite, & Madame la Princeſſe de Conty à la gauche. Monſeigneur ſe plaça dans l'autre fond, ayant Madame à ſa droite, & Mademoiſelle à ſa gauche. Pluſieurs Caleches ſui-

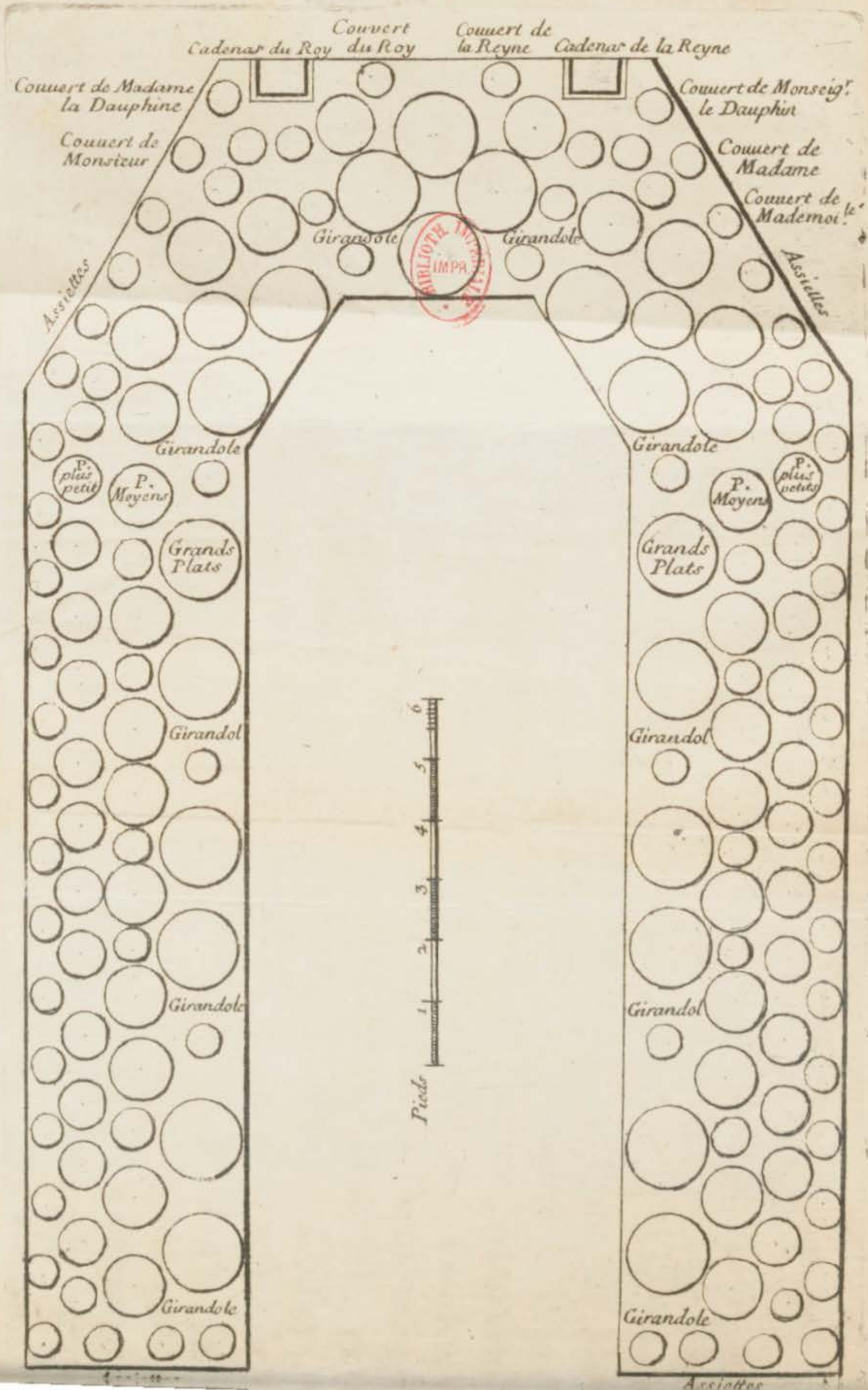
voient, remplies de toutes
les Femmes de qualité, qui
eurent l'honneur ce soir-là
de souper avec le Roy. Plu-
sieurs Seigneurs de la Cour,
tous à cheval, environnoient
ces Caleches. On se pro-
mena dans tous les Jardins,
qu'on trouva d'autant plus
beaux, qu'on les voyoit
émaillez d'un nombre in-
fini de Fleurs printanieres.
A ce divertissement succeda
celuy de voir joüer les Cas-
cades. On se mit à table sur
les neuf heures. Elle estoit
dressée dans une grande

Salle magnifiquement parée du beau Bufet de vermeil doré de Monſieur. Il y a dans cette Salle un tres-beau Tableau de la Bataille de Caſſel, gagnée par Son Alteſſe Royale. Je vous envoye la Figure de la Table que j'ay fait graver. Prenez la peine de jetter les yeux deſſus. Vous verrez en un inſtant ce que je ne pourrois vous apprendre qu'en beaucoup de lignes. Le Roy qui eſtoit ſervy par le dedans de la Table (deux Controlleurs ſervoient à droit & à gau-

rſhe) avoit à ſa droite, Mon-
ſeigneur, Madame, Made-
moiſelle, Madame de Lile- de Lorraine
bonne, & Meſdemoiſelles
ſes Filles, Madame la Prin-
ceſſe d'Harcourt, Madame de Lorraine
elle Soubiſe, Madame de Bé- † de Rohan
thune, Madame de Nevers, Mancini
Madame de Gourdon, Ma-
dame la Comteſſe d'Eſtrées,
Madame la Marquiſe d'Ef- Coeſſier,
ſñat, la Gouvernante des
Filles de Madame la Dau-
phine au deſſus des Filles,
Meſdemoiſelles de Ton-
merre(1), de Biron(2), Laval, &
Rambure.

(1) de Clermont,
(2) de Gontaut.

A la gauche du Roy, eſtoient la Reyne, Madame la Dauphine, Monſieur, Madame la Princeſſe de Conty, Madame la Princeſſe de Tarente, Madame la Ducheſſe de Cruſſol, Madame de la Trémoüille, Madame la Ducheſſe de Foix, Madame Colbert, Madame la Ducheſſe de Mortemar, Madame la Ducheſſe de Sully, Madame la Ducheſſe de Gramont, Madame de Thianges, Madame de la Ferté, Madame la Marquiſe de Ranes, Ma-


Couvert du Roy
Couvert de la Reyne
Cadenas du Roy
Cadenas de la Reyne
Couuert de Madame la Dauphine
Couuert de Monsieur
Couuert de Monseigr. le Dauphin
Couuert de Madame
Couuert de Mademoiselle
Girandole
Girandole
Assiettes
Assiettes
Girandole
Girandole
P. plus petit
P. Moyens
Grands Plats
P. Moyens
P. plus petits
Grands Plats
Girandol
Girandol
Girandole
Girandol
Girandole
Girandole
1
2
3
4
5
6
Pieds
Assiettes

Dame de Grançé, Madame Rouxel.
de Marré, & Madame la Mar- Rouxel
quise de Clérambaut. Ma-
Dame de la Daubiaye Gou-
vernante des Filles de Ma-
Dame, Mesdemoiselles Po-
tier, Chasteautiers, & Clis-
con, n'ayant pû trouver de
Solace, furent servies dans
une autre Chambre. Il y eut
plusieurs Tables pour tous
les Seigneurs de la Cour,
très-abondamment & tres-
honorablement servies, entre-
toutres celle de Monsieur le
Chevalier de Lorraine. La
Table du Premier Maître-

d'Hôtel estoit de vingt-quatre Couverts. Il y eut trois Services fort magnifiques, & cinq pour le Roy, le bout de la Table où estoit Sa Majesté ayant esté relevé plusieurs fois. Je ne vous marque point le nombre des Plats. Vous pouvez les voir en examinant la Planche. On trouva le Fruit fort beau. Chaque Service fut porté par autant de Personnes des Livrées de Monsieur, qu'on servit de Plats, le tout sans confusion. Le Soupé dura une grande

heure & demie. Apres quoy toute la Cour passa chez Madame, où l'Hostel de Bourgogne joüa *le Mitridate* de Mr Racine, avec la petite Comedie *du Deüil*. Le Lieu qui devoit servir de Théatre estoit préparé dans l'ancien Sallon. Des Paravents d'une tres-grande beauté, entre lesquels estoient des Guéridons d'argent, portant des Girandoles garnies de Bougies, faisoient la Décoration de ce Théatre. Entre chaque Guéridon, on voyoit des

Pots remplis de toutes sortes de Fleurs, avec des Vaſes & des Cuvetes d'argent. Au fond du Théatre, il y avoit une maniere d'Amphiteatre dreſſé dans la grande Croiſée qui regarde Paris. Cet Amphitheatre eſtoit plein de Girandoles garnies de Bougies, de Vaſes, & d'autres Ouvrages d'argent remplis de Fleurs. On avoit orné les autres Croiſées de ce Sallon de la meſme ſorte. Ce n'eſtoient que Fleurs dans tous les Apartemens, & l'on en trouvoit juſques

dans le fonds des Chemi-
nées. J'ay oublié de vous
dire que les Cascades es-
toient aussi garnies de Pots
de Fleurs, & qu'il y en avoit
autour de tous les Bassins
du Jardin. La petite Allée
qui regarde la Chambre où
couche Monsieur, en estoit
toute couverte. Il y a treize
Jets d'eau dans cette Allée.
Elle finit par une tres-belle
Perspective, où il en paroist
encor plusieurs autres. Leurs
Majestez partirent à minuit
pour s'en retourner à S. Ger-
main, fort satisfaites de la

magnificence de ce Régal, qui ne pouvoit estre ny plus galant, ny mieux entendu.

Vous avez veu par toutes les Festes qui ont esté faites à Madrid, & dont je vous ay parlé dans mes autres Lettres, avec quelles acclamations la Reyne d'Espagne a esté reçeuë. L'esprit & le mérite de cette Princesse s'y faisant connoistre de plus en plus, l'admiration & le respect que toute la Cour & les Peuples ont pour elle, augmentent aussi de jour en jour. Le Roy sur tout s'en montre

nmontre charmé plus que ja-
mmais. Il ne ſe contente pas
bde luy faire fort ſouvent de
triches Préſens, il les fait de
sla maniere du monde la plus
ggalante ; & ce qui paroiſt
pquelquefois ne contenir
pque des Fleurs, eſt tout plein
bde choſes d'un tres-grand
qprix. Ainſi cette jeune Rey-
mme ſe trouve agreablement
Surpriſe, lors qu'elle y penſe
lle moins.

Mr le Marquis de la Popli-
mniere s'eſt marié depuis dix
ou douze jours, & a épouſé
Mademoiſelle de Laugeois.

Il eſt Neveu de Madame
Colbert, jeune, tres-bien
fait, & a ſervy d'Ayde de
Camp à Mr le Comte de
Maulevrier dans les der-
nieres Campagnes. Feu Mr
de la Popliniere ſon Pere a
auſſi ſervy dans les Armées,
où une glorieuſe mort a
marqué le zele qu'il avoit
pour Sa Majeſté. La Mariée
a toutes les qualitez qui peu-
vent rendre une Perſonne
accomplie. Son eſprit dé-
ment ſon âge, & on ne la
peut voir ſans tomber d'ac-
cord que le mérite a pré-

venu les années. Mr Lau-
geois son Pere s'est acquis
une estime générale. Jamais
Homme n'eut tant de con-
duite dans les Affaires.

Ce que vous avez crû tou-
chant la premiere des deux
Enigmes du dernier Mois,
m'est point arrivé. Vous pré-
tendiez que l'explication en
seroit aisée à toutes celles de
vostre Sexe, & qu'elles n'au-
roient aucune peine à trou-
ver ce qu'on dit communé-
ment qui ne leur manque
jamais. Cependant il y en a
fort peu qui ayent connu

que c'eſtoit *la Langue.* M[illegible]
Richebourg de Cruſy qui i[illegible]
l'a découvert, s'en eſt expli[illegible]
qué par ce Madrigal.

*APres avoir ſouffert une étrange torture,*
*Enfin je triomphe, & je ſens*
*Que j'ay preſque attrapé le ſens*
*De la premiere Enigme du Mercure.*
*Depuis plus de trois jours je tourne autour du Pot;*
*On ne peut ſans cela bien faire une Harangue.*
*C'eſt... Qu'en certains momens l'eſprit de l'Homme eſt ſot!*
*Ce mot m'échape encor, ce miſérable mot,*
*Et je l'ay toutefois ſur le bout de*
la Langue.

Ceux qui ont trouvé ce
meſme Mot, ſont Mrs Albert
le la Rochefoucault; Mai-
rret le Cadet, de Dijon;
Baillot de Beauchamp, de
Tonnerre; Doyen, Curé de
Corcelles; Soru, Avocat en
Parlement; L'Abbé Vitar,
le Chaſteauthierry; De
... Paoüil de Bayeux, Con-
rolleur; Parent, Avocat à
Tannay en Nivernois; Des
Effars d'Alençon, de Mor-
aix en Bretagne; Doudon,
le Tours; De Glos, Hydro-
graphe à Honfleur; Le Gen-
lilhomme Sénonois; Tami-

riſte, de la Ruë de la Ceri-
ſaye; La Bergere de Ville-
chef; La belle Drion; &
l'aimable Gennery de Pro-
vins.

En Vers, Mademoiſelle Gueſpin, de Rennes; Mrs de Grammont, de Richelieu; Regnard, Lieutenant General de Tonnerre; L. Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy; Rault, de Roüen; L. Liger le jeune, d'Auxerre; F. Ha... du Meſnil, de Cambrais en Normandie; L'Abbé de la Croix, Chapelain Royal de S. Sau-

weur de Blois ; L. C. D. P.
de Lyon ; Colo le jeune,
Avocat ; R. Bechu, Preſtre
à Nantes, ( ce dernier en
Vers Latins ; ) Le Control-
lleur des Muſes de Montaſ-
nel en Baſſe Normandie;
De Vilaine, Avocat du Roy
au Mans ; & l'amoureux Pro-
vençal. On a expliqué cette
même Enigme ſur *l'Imagi-*
*nation, l'Eau, & la Mémoire.*

Les Réclus de S. Leu d'A-
miens, ont fort agreable-
ment enfermé le vray Mot
de la ſeconde dans le Ma-
drigal qui ſuit.

*D'vant le calme heureux d'une*
*profonde Paix,*
*Où tous les Peuples de la Terre*
*Joüissent des plaisirs que LOVIS*
*leur a faits,*
*Mercure seul ose parler de guerre.*
*Mais ne la craignez point, aimables*
*Compagnons,*
*Cette guerre n'est pas comme les autres guerres*
*Qui se font à coups de Canons,*
*On ne la fait qu'à coups de*
Verres.

Le mesme sens a esté trouvé par Mrs Loyselet & Beaulieu, de Crusy; Chauveau, Procureur du College d'Hubant, dit *l'Ave-Maria;*

Perruche, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Tannay en Nivernois; Vignier, de Richelieu; Regnard, Bailly de Crusy; L'Inconnu de S. Malo, (ces trois derniers en Vers.) Voicy d'autres Mots dónez à cette seconde Enigme, *les Cheveux, la Plume, le Papier, les Bouteilles, le Raisin, les Soûpirs, les Yeux, les Regards, & les Présens.*

Il ne me reste plus qu'à vous nommer ceux qui ont expliqué l'une & l'autre Enigme dans leur vray sens.

Ce sont Mrs Gardien, le Baron de Trécin, de Vienne; Bessin, Lieutenant de Clamecy en Nivernois; De Boissimon C.D.C. Du Beaumanoir-Chevreüil; Le Solitaire de l'Hôpital S. Gervais; Charabe des deux Croix, de Tours; Advenel, Avocat au Présidial de Caën; Jabart, Sr de Lavarotte, de Rheims; Du Buisson, pres S. Leu S. Gilles; L'Abbé Fauxqui, de Vannes; Le Bourg, Medecin à Caën; Le Brest, Ruë Montmartre; I. F. Jarres, du Quartier du Louvre; Le

Chevalier de la Salamandre; Mesdemoiselles de la Borderie, de Verneüil; & C. le Breſt. En Vers, Mrs le Chevalier Blondel; Dauteſpine; Miconet, de Châlons ſur Saône; Millot, de Marſeille; Lobligeois, Maiſtre en Fait d'Armes; LesBraves & Vaillans de la Place Royale; Le petit Compere de la Ruë des Juifs; L'Antipoleur de Bury; Les Inconnus de Poitiers; Le Bon Clerc de Châlons ſur Saône; I.M.M. nouveau Profeſſeur de la Langue Latine; Les deux Sœurs inſé-

parables de S. Vallery ; & la Blondine Guérin.

Je ne ſçay ſi l'Inſtrument qu'on appelle *Gruë*, eſtoit connu du temps d'Amphion ; mais il ſemble que la Fable l'ait voulu marquer, en nous apprenant que ce Fils de Jupiter attira les Pierres, & bâtit les murs de Thebes au ſon de ſa Harpe. C'eſt le ſens de l'Enigme en figure que je vous propoſay le dernier Mois. Mr Rault, de Roüen, à qui il n'en a preſque échapé aucune, a expliqué celle-cy par ce Madrigal.

*Non, Mercure, il n'eſt pas facile*
*De ceindre de Rempars & de Murs une Ville,*
*Et d'y baſtir des Tours, des Donjons, & des Forts,*
*A moins qu'un Architecte habile*
*Par la Machine & l'Art n'éleve de grands Corps.*
*C'eſt ce qu'Amphion fait, quand par ſes doux accords*
*La Pierre qu'il anime à ſon gré ſe remuë;*
*Mais ſi ſes Airs ſont des Reſſorts,*
*Sa Harpe nous marque* la Gruë.

L'Inconnu de S. Malo a eu la meſme penſée. La Gruë eſt une Machine pleine de Reſſorts, dont un ha-

bile Architecte se sert pour élever en l'air les Fardeaux les plus pesans, & les placer où il veut sans aucune peine. Ainsi la Harpe est la Gruë, les Cordes représentent les Ressorts, & Amphion l'Architecte. Joignez à cela ce que dit Vitruve, que cet Instrument ne va que par harmonie. Les autres Explications qui ont esté faites de cette Enigme, sont sur *la Goute*, *le Rossignol*, *un autre Oyseau de beau chant*, *l'Alliance*, *le Riche*, *le Mariage*, *le Tremblement de*

*Terre, l'Opéra, la Présomption, l'Amour propre, la Poudre de Sympathie, la Magie, & l'Echo.*

Quoy que vous trouviez dans cette Lettre le mesme nombre de Planches gravées que j'ay accoûtumé de vous envoyer, j'y aurois joint une nouvelle Enigme en figure, si quelque embarras ne m'en eust pas fait donner le Dessein trop tard. Elle ne sera preste que pour l'autre Mois. Je vous en envoye deux en Vers à l'ordinaire. La premiere est de Made-

moiſelle du Boſcroger d'Evreux.

# ENIGME.

*Nous ſommes des Freres faciles*
*Qui cachons ſouvent un*
*Ioyau ;*
*Mais quand nous n'aurions que la*
*peau,*
*Nous n'en ſerions pas moins utiles.*
*Apres avoir quitté la Chair,*
*Le monde nous vient rechercher,*
*On nous engraiſſe, on nous manie.*
*De l'un & de l'autre on fait cas,*
*Et tel iroit en compagnie,*
*Qui ſans nous ne s'y trouve pas.*

# AUTRE ENIGME.

*D'Une Nymphe j'ay pris mon nom,*
*Je n'ay fait aucun crime, & je suis détenuë*
*Dans une obscure Tour, flanquée, & défenduë*
*D'un Bastion bien muny de Canon.*

S2

*Au lieu de me vanger d'une telle injustice,*
*J'en sors, quand on le veut, pour secourir les Gens,*
*Et loin de vendre mon service,*
*Ce qu'on me donne, je le rends.*

S2

*L'on me connoist pour si discrete,*
*Qu'à peine se voit-il quelqu'un, qui ne commette*

*May 1680.*

*Sa plus ſecrete affaire à ma fidélité;*
*Et quand on m'employe, on me traite*
*Ainſi qu'une Divinité.*

Vous ſçavez, Madame, que la Cour eſt à Fontainebleau dés le 13. de ce mois. Elle y prend, non ſeulement tous les divertiſſemens que peut offrir la ſaiſon, mais encor tous ceux qui ſuivent ordinairement une Cour auſſi pópeuſe que celle de Loüis LE GRAND. Les Comédiens François & Italiens joüent alternativement, & font avec les Promenades, une partie

des plaiſirs de chaque ſoir.
Il y a eu d'aſſez ſombres
nuits, pendant leſquelles
Monſeigneur a pris plaiſir à
ſurprendre Madame la Dau-
phine par des Illuminations
qui ſembloient avoir rame-
né le jour. Elle n'en avoit
point encor veu depuis qu'-
elle eſtoit en France. Ces
auguſtes Perſonnes ont pef-
ché quelquefois à la clarté
des Flambeaux. La Chaſſe
& la Paulme divertiſſent
tour à tour, & la bonne
chere regne toûjours dans
ce charmant Lieu. On y

compte plusieurs Tables aussi délicates que magnifiques, qui sont ouvertes à toutes les Personnes un peu distinguées. Voila ce que j'ay à vous dire en general des plaisirs de Fõtainebleau.

De Neuf-ville.

Mr le Maréchal de Villeroy s'y estant rendu ces jours passez au sortir d'une grande maladie, eust l'honneur d'y salüer Madame la Dauphine. Cette Princesse qui ne l'avoit point encor veu, luy parla d'une maniere si spirituelle & si obligeante, que tout ce qu'elle dit fut ad-

nmiré. On examina juſqu'à
lla moindre ſillabe de ſon
bdiſcours, & tout fut trouvé
bd'une juſteſſe admirable.

Le Mercredy 22. de ce
mmois, le R. Pere Bernard du
Port-Maurice, de l'Etat de
Genes, General des Capu-
ixins, s'y rendit auſſi, & fut
ologé chez les Peres Mathu-
rrins. Le lendemain, Mr de
Bonneüil Introducteur des
Ambaſſadeurs, le mena à
l'Audience de Sa Majeſté,
accompagné d'un fort grãd
nombre des Peres de ſon
Ordre. Le Roy le reçeut,

Chabenat

& l'écouta avec des marques de bonté extraordinaires; & apres luy avoir répondu fort obligeamment, il adjoûta, qu'ayant entendu parler de ſa vertu & de ſon mérite, il le prioit de ſe ſouvenir de luy & de toute la Maiſon Royale dans ſes prieres, & qu'il eſpéroit la meſme choſe de tous les Capucins de France, dont il vouloit toûjours eſtre le Pere & le Protecteur. Ce General fut conduit en ſuite chez la Reyne, chez Monſeigneur, chez Madame la Dauphine, chez

Monsieur & chez Madame,
& reçeut par tout les mes-
mes honnestetez. Cela fait,
Mr de Bonneüil le mena à
sa Salle où l'on traite les Am-
bassadeurs, & où Mr San-
guin, Premier Maistre d'Hô-
tel de Sa Majesté, luy fit
servir un magnifique Repas
de trois Services, avec une
abondance incroyable de
toutes les Viandes que la
saison peut fournir. Quan-
tité de Personnes de qualité
vurent la curiosité de le voir
dîner. On admira la sobrieté
de ces Peres au milieu de

tant de Mets. Cela s'eſt continué juſqu'à trois Repas.

Quelques jours auparavant, Madame la Dauphine, dont la bonté & l'honneſteté égalent l'eſprit, ſe promenant en Carroſſe dans le Jardin appellé du Tibre, apperçeut le Roy à pied. Elle deſcendit dans le meſme inſtant, & accompagna ce Prince dans ſa promenade.

J'acheve en fort peu de mots ce que j'ay encor à vous apprendre. Madame la Comteſſe de Luſſan, qui d'Eſparbes avoit cent cinq ans, eſt morte

mmorte enfin dans l'Abbaye
bde Mouſon, où elle avoit
lxchoiſy une retraite. C'eſtoit
uune Dame fort recomman-
dable par ſa vertu. Elle en
a donné d'aſſez fortes mar-
ques pour n'en point douter.
Elle eſtoit des illuſtres Mai-
ons de la Riviere & de Spi-
ame, & avoit épouſé Mr le
Comte de Luſſan Fils de Mr
e Maréchal d'Obterre. Elle
" étoit retirée dans l'Abbaye
ue je viens de vous nom-
mer, aupres de Madame de
Bondernaut ſa parente qui
n eſt Abbeſſe, Fille de qua-

lité, & qui gouverne cette Maiſon avec une édification admirable de tous ceux qui la connoiſſent.

Mr Briçonnet, Seigneur de Glatigny, qui a eſté Préſident à Mortier au Parlement de Mets, eſt mort auſſi depuis quinze jours. La Maiſon des Briçonnets eſt des plus illuſtres de la Robe. Elle a eu un Guillaume Briçonnet Cardinal en 1494. Robert Briçonnet Chancelier de France ſous Charles VIII. & auſſi Archeveſque de Rheims, un Arche-

vesque deNarbonne, cinq Evesques, & plusieurs autres grands Personnages qui ont esté élevez aux plus importans Emplois. Cette Maison porte d'azur à la bande componée d'or & de gueules, le premier Compon de gueules chargé d'une Etoile d'or, & aussi une autre Etoile d'or au quartier gauche de l'Ecu.

Ce Président estoit Gendre de Dame Magdelaine Broé, qui ne luy a survécu que cinq ou six jours, & qui estoit Fille de feu Mr Broé de la Guette, Président

aux Requeſtes du Palais, & Sœur du Maiſtre des Requeſtes qui porte ce nom. Feu Mre Alexandre Petauſon Mary mort en 1672. Conſeiller de la Grand'Chambre, eſtoit d'une grande integrité, & l'un des plus ſçavans Hommes du Parlement. Il avoit eſté reçeu Conſeiller au Parlement en 1628. & eſtoit Fils du celebre Paul Petau, reçeu auſſi Conſeiller en 1588. Mre Paul Alexandre Petau reçeu en 1672. Conſeiller en la ſeconde Chambre des Requeſtes du Palais, eſt Fils de cet Alexandre & de la Dame

dont je vous apprens la mort.
Cette Famille est fort an-
cienne, & a donné à la Fran-
ce plusieurs grands Hom-
mes qui se sont signalez dans
la République des belles
Lettres, entre autres le P.
Denis Petau Jesuite.

Mr Renaudot, qui exerçoit la
Medecine à Paris, a suivy ceux
que je viens de vous nommer. Il
estoit Frere de Mr Renaudot
Premier Medecin de Monsi-
gneur, mort depuis six mois. Ce
nom est connu. Mr Renaudot
leur Pere, qu'on appelloit Theo-
phraste, estoit tres-bon Mede-
cin. Il fut l'Autheur des Gazettes
imprimées, qui avant ce temps

ne se debitoient qu'à la main, ce qui estoit d'une dangereuse conséquence. Le Privilege en a esté conservé à Mr l'Abbé Renaudot, Fils du Premier Medecin de Monseigneur, estant juste qu'une chose dont l'invention est deuë à son Grand-Pere, demeure toûjours dans sa Famille.

On m'apprend une nouvelle Abjuration faite par une jeune Personne qui n'a pas moins d'esprit que de beauté, & qui estant à Paris depuis deux ans avec Madame sa Mere, s'est détrompée des erreurs que sa naissance luy avoit fait suivre. Une Parente qu'elle voyoit fort souvent, ayant commencé à l'éclairer, elle eut la fermeté d'entrer

avec elle dans un Convent, où ayant reçeu une connoissance entiere des Véritez Catholiques, elle a fait depuis un mois protestation publique de les embrasser. Cette jeune Demoiselle est Fille d'un Gentilhomme de Poitou, appellé Mr de Ry de Lestang. C'est une ancienne Maison de cette Province.

En vous parlant dans ma Lettre du dernier Mois, de ceux qui ont eu l'honneur de servir le Roy sous Mr de Pompone, j'oubliay de vous marquer que partageant tous trois les Affaires avec le mesme caractere & les mesmes fonctions, ils estoient tous trois principaux Commis. C'est ce que justifie le Privilege obtenu par eux pour faire im-

primer le Traité de Paix. Ce Privilege porte expreſſément, *Meſſieurs Pachau, Parere, & de Tourmont, principaux Commis, &c.*

Vous ſçavez ſans-doute que ce dernier a eſté choiſy par Mr de Louvoys, pour ſervir le Roy ſous luy, & qu'il a eſté Secretaire des trois Ambaſſades de Mr de Pompone. Mr Parere, qui a ſervy ſous Meſſieurs de Brienne & de Lyonne, auſſi-bien que ſous ce dernier Miniſtre, vient de prendre poſſeſſion d'une Charge de Secretaire du Roy, dans laquelle il a eſté reçeu avec beaucoup de diſtinction.

Je ne vous dis rien des Voyages de Meſſieurs de Louvoys & de Segnelay. La diligence qu'ils font pour ſervir le Roy, eſt toû-

jours si grande, qu'elle tient
q presque de l'enchantement. Ils
o ont quelquefois visité déja une
q partie de la France, quand le
d bruit de leur depart commence
à estre semé ; & comme dans
l leur retour ils devancent ordi-
n nairement les plus prõpts Cour-
r riers, ceux qui se plaisent à rai-
t sonner perdent leurs mesures, &
t sont obligez d'attendre que l'é-
v venement les ait éclaircis.

Encor deux mots pour un Air nouveau, & je viens aux Modes.

C Celuy qui suit est de l'Illustre qui m'en donne tous les Mois.

V Vous en connoistrez aisément le caractere.

# AIR NOUVEAU.

*VOulez-vous goûter en aimant*
*Un plaiſir ſans tourment?*
*Brulez d'une flâme légere,*
*Et changez ſouvent de Bergere.*
*Le changement eſt le charme des*
*cœurs,*
*Et des amours comme des Fleurs,*
*Les plus nouvelles*
*Sont les plus belles.*

Si on ſouhaite de ſçavoir les Modes dans voſtre Province, c'eſt un Article qui n'eſt pas moins attendu dans toutes les autres. Voicy ce que je vous en puis dire preſentement, Les Habits des Hommes ſe font toûjours en Culote longue qui ſe roule avec le bas. Ils portent leurs Juſte-à-corps fort longs, juſtes à la taille, & fort amples par le bas. On en voit beau-

coup d'une Etofe grise tres-fine, qui se nomme Serge de Seigneur ou Ras de Gennes, & Moncayard. On chamarre ces Habits de petits Boutons à queuë de mesme couleur que les doublûres, dont les plus à la mode sont grisdelin, violet, feüille-morte, & vert. Chacune de ces couleurs se mesle séparement avec du blanc.

Les Garnitures sont de la mesme maniere, larges de deux doigts ou un peu moins, & façonnées de petits carreaux. Il y a peu de ces Garnitures sans grisdelin, que l'on assortit avec toutes sortes de couleurs. Les Vestes sont toûjours longues, & descendent à deux doigts du Juste-à-corps. On met dessus beaucoup de Point d'Angleterre. Le Bas de soye est presque toûjours de la couleur de la Garniture.

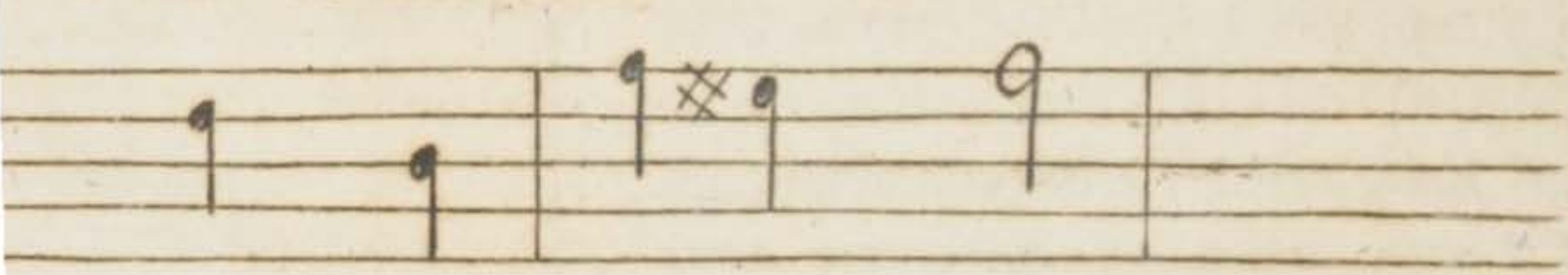
Les Baudriers sont brodez de Cordonnet dont ces mesmes Garnitures déterminent la couleur, ainsi que des Tours de Plumes. Les Blanches se
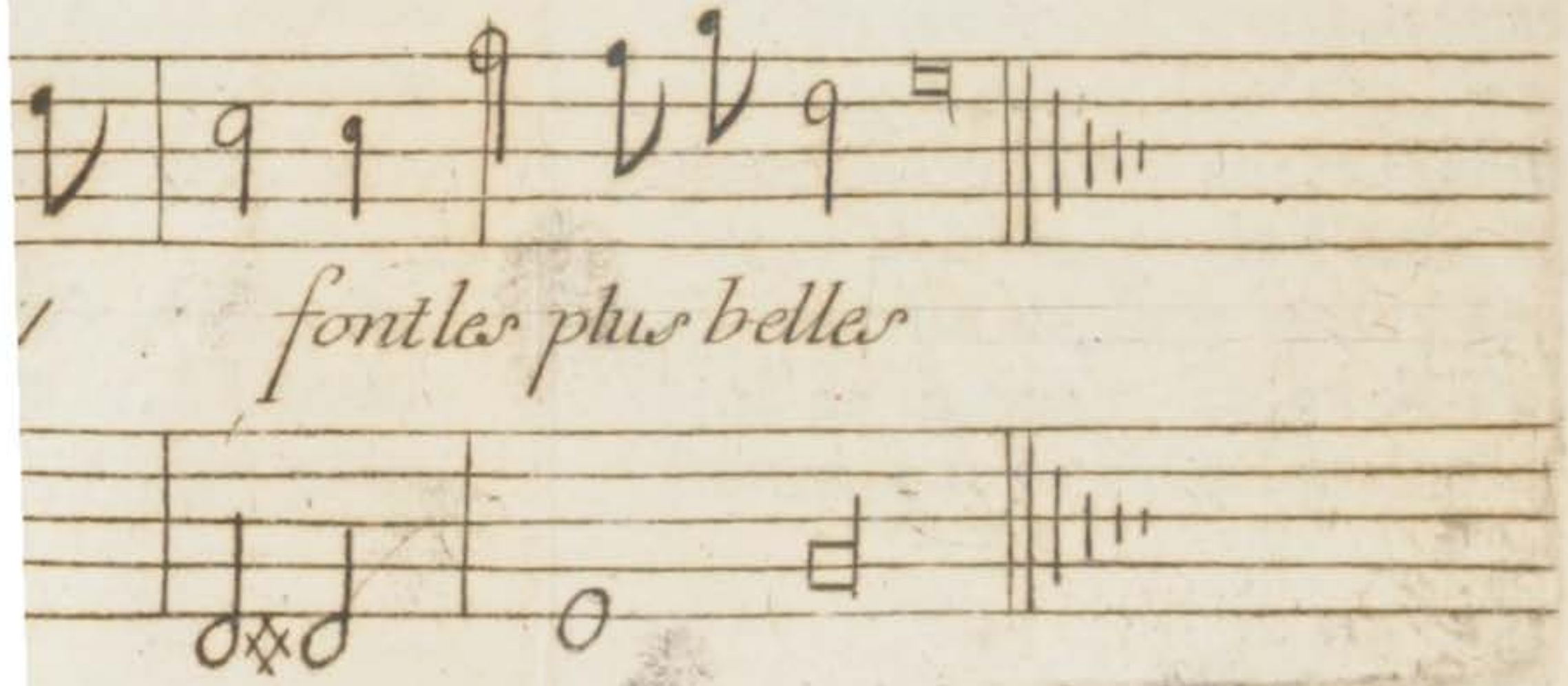
portent avec toutes ſortes d'Habits. On les met ſur de petits Caſtors noirs ou gris blancs. On fait auſſi des Habits d'une petite Etofe meſlée d'un peu de ſoye, qu'on peut appeller une Tirtaine. Cette Etofe eſt douce, fort brune, & habille bien. On porte deſſus des Boutonnieres, & Boutons d'or; des Cinturons piquez d'or à l'Angloiſe, avec les nœuds d'épaule & d'épée rebrodez d'or. On porte encor un Moncayard de Flandre, meſlé de ſoye, & une autre Etofe qui eſt une maniere de Popeline ou Poil de Chevre. On employe ces deux Etofes pour les Habits en ringrave avec des Canons pliſſez. Les Garnitures ſont toûjours dans les niches. On en fait beaucoup de nompareille, grisdelin, jaune & blanc. L'ornement de ces Habits conſiſte en deux rangs de Tours de bras de dentelle de ſoye griſe, de demy pied de hauteur, façon de Point de France, quoy qu'elle ſoit douce, avec

nt brulez dune flamme lege=re et chan



charme des cœurs et des a





/ font les plus belles

es Gands de Chien garnis de meſme
nsi entelle. Les Baudriers, & Plumes
ioont les meſmes des Habits à Bas
uo oulez. On fait des Habits plus riches.
ells ſont auſſi en ringrave. L'Etofe eſt
nan gros de Tours gris, avec de groſſes
ɔfleurs d'un Cordonnet d'une autre
oɔouleur que le fond. Les doubiûres
io ont de Tafetas à carreaux, ou tout
nuny. La plûpart portent des Canons
ɔHe toile de ſoye avec ces Habits ; les
ɔGarnitures de Ruban étroit en con-
ufuſion, les Bas de couleur, & des
Tours de Plumes à deux rangs. On
ovvoit quantité de Juſte-à-corps de
ɔCrépon, ou de Drap bleu, avec un Ga-
ollon d'or fort large & d'une mode nou-
ovvelle. On met ſur ces Juſte-à-corps
ob des Ceinturons à l'Angloiſe, garnis de
m meſme Galon. Les Gands ſont fran-
g gez tout or.

Je paſſe à ce qui regarde les Dames.
T Tout ce qu'il y a de Femmes de qua-
il lité portent des Etofes or & argent.

Il y en a de la Chine à fleurs & à bran-
chages or & argent, & des Tafetas à
de diferentes façons, or & argent,
comme ces autres Etofes. Les plus à
la mode ſont des Tafetas d'Angle-
terre de telle couleur qu'on les veut
choiſir. On fait deſſiner, & broder
deſſus. Cette broderie eſt or & argent,
mais fort legere. La Robe de Cham-
bre eſt toûjours d'une couleur difé-
rente de la Jupe. Je dis Robe de Cham-
bre, parce que l'on ne porte preſque
que des Indiennes; mais ces Indiennes
ſont ſi bien faites, que l'on ne voit rien
qui habille de ſi bon air. Il y a peu
d'Ouvriers qui y réüſſiſſent. Celles
qui veulent avoir des Habits de ſoye,
prennent des Tafetas d'Angleterre
qu'on fait deſſiner en courant de
fleurs, & broder de Chenilles d'une
ſeule couleur; comme par exemple ſi
c'eſt un fond blanc, on brode de Che-
nilles couleur de ceriſe. On porte
d'autres Etofes appelées Grizettes,

uſqui ſont la plûpart des poils de Che-
ıvre. Beaucoup de celles qui en pren-
ement des Habits ont le Manteau, & la
uſupe de la meſme ſorte. On met au bas
nune Frange d'or, ou un Point d'Eſpa-
ngne. Les Etofes de ſoye ſõt toûjours des
s Tafetas à fleurs, dont on déguiſe un
ɔɸeu les deſſeins. On voit quantité de
s Tafetas à petits Carreaux. Les Echar-
ɔɸes entieres pe gaze à fleurs, com-
mencent à devenir à la mode. Tous
eles Eventails ont des nœuds de Ru-
ban, ou des chaînes d'or aux baſtons.
J'oubliois à vous dire que la plûpart
mettent des Rubans tout le long des
bords de leurs Manteaux. Voſtre
AAmie qui cherche des Toiles de Perſe,
ıtrouvera les veritables au Cloiſtre
Sainte Opportune. Adieu, Madame.
Je ſuis voſtre. &c.

*A Paris ce 31. May 1680.*

## *Extrait du Privilege du Roy.*

PAr Grace & Privilege du Roy, Donn
S. Germain en Laye le 31. Decembre 16
Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERE
Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de V
de faire imprimer par Mois un Livre intit
MERCURE GALANT, presenté à Mon
gneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concer
ledit Mercure, pendant le temps & espac
six années, à compter du jour que chacun d
Volumes sera achevé d'imprimer pour la
miere fois : Comme aussi defenses sont fa
à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs &
tres, d'imprimer, graver & debiter ledit Li
sans le consentement de l'Exposant, ny d
extraire aucune Piece, ny Planches servan
l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre
parément, & de donner à lire ledit Livre,
tout à peine de six mille livres d'amende,
confiscation des Exemplaires contrefaits, ain
que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le
Janvier 1678. Signé, E. COUTEROT, Syndic

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vi
a cedé & transporté son droit de Privilege
C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour
joüir suivant l'accord fait entr'eux.

*Acheve d'imprimer pour la premiere fois*
*le 31. May 1680.*